À Saint-Barnabé-sud

Un Conseil contesté

(page A-11)

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

138e ANNÉE NUMÉRO 50 MERCREDI 27 MARS 1991 88 PAGES 1$

À Saint-Bernard

Des taxes "illégales" doivent être remboursées

(page A-4)

page A-8

Des seringues contre le SIDA

Chocolat que c'est bon!

Une tournée dans la région a permis au MAPAQ de présenter divers aspects de l'alimentation. Au premier arrêt à Saint-Simon, les visiteurs ont eu droit à de la salade, et au deuxième à Saint-Hilaire, à du chocolat.

(page B-12)

À LIRE

Terrains soumis à la surenchère

Un organisme sans but lucratif issu de la Caisse populaire de Saint-Joseph, se propose de lancer un projet domiciliaire près de l'école Roméo-Forbes. Il s'agit d'une offre d'achat de 200 000$. (page A-3)

Pertes d'emplois dans la région

La conjoncture économique frappe la région maskoutaine. La coalition des Groupes populaires et syndicaux alerte les autorités municipales; un regard sur les activités économiques illustre les premières séquelles de la récession. (page A-12 et 13)

Un dossier sur la violence

La violence faite aux femmes est encore présente dans notre société. Un premier volet sur la violence introduit la problématique et explique le cycle de la violence. (page A-14)

LOTO Courrier

$12 000 EN PRIX
6 tirages de $2 000

Voir détails page A-31

Le Courrier ...à la page!

Il arrive régulièrement que les municipalités préparent des règlements qui, s'ils étaient contestés devant les tribunaux, seraient annulés pour toutes sortes de raisons. C'est le cas du règlement sur les armes à feu que l'on trouve dans plusieurs localités. Le tribunal vient d'invalider un règlement du genre qui relève de la compétence fédérale. (page A-9)

Le Cégep de Saint-Hyacinthe se classe parmi les bons collèges à l'Université de Montréal. On l'avait dit mais après le "palmarès de L'actualité", certaines interrogations restaient dans la tête des gens. Maintenant, plus de doute possible. (page A-10)

Pendant qu'on parle de régie de gestion des déchets dans la région, à proximité d'ici des projets sont avancés pour résoudre cette question sans tout l'appareil bureaucratique souhaité. On trouve même qu'il pourrait être payant de récupérer et de recycler. (page A-17)

Dans le merveilleux domaine du sport, il s'en passe des affaires par les temps qui courent. En plus du Laser qui se prépare à entrer en séries éliminatoires, il y a bien d'autres activités. Notamment, les championnats d'haltérophilie contrôlés par les Américains et bien d'autres choses. (pages A-23 et suivantes)

En cette semaine sainte, la coutume veut qu'on prenne un moment pour réfléchir sur la fête qui arrive. Comme par les années passées, M. Clément Brodeur nous propose une lecture personnelle d'une parabole...en prolongation.

Bonne lecture,

Pierre Bornais,
rédacteur en chef

Mars, qui rit malgré les averses!

La dernière semaine du mois de mars se passera sous le signe du printemps avec des températures douces et plusieurs journées avec des précipitations.

Après les importantes précipitations du dernier week-end, le soleil sera de retour quelques heures le 26 avec un réchauffement de la température.

MARDI

Alternance de nuages et de soleil
-2°C et 8°C

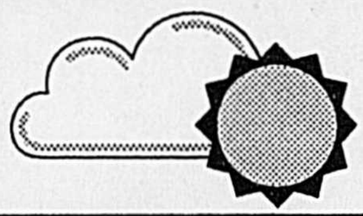

MERCREDI

Nuageux avec averses dispersées
3°C et 10°C

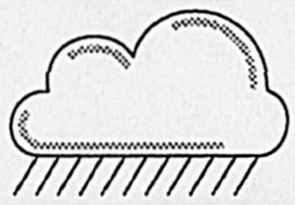

JEUDI

Possibilité d'averses de pluie
4°C et 13°C

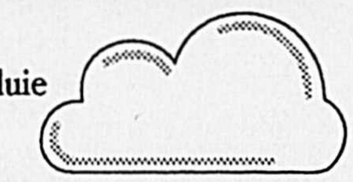

VENDREDI

Averses de pluie
1°C et 9°C

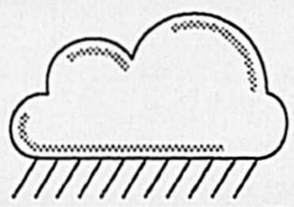

SAMEDI

Possibilité de pluie ou de neige
-1°C et 4°C

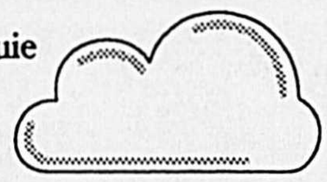

Une importante dépression en provenance du Sud des Grands Lacs apportera nuages, précipitations et températures douces pour la période du 27 au 29.

En résumé, une semaine où le parapluie sera à la mode.

***

La semaine du 18 au 24 mars a poursuivi la tendance de ses précédentes avec des températures douces pour la saison. La température moyenne fut de 0,4° C soit 2° au-dessus de la normale. C'est surtout les nuits qui enregistrèrent des températures supérieures à la normale.

Les précipitations furent fréquentes et surtout abondantes durant le dernier week-end. L'accumulation totale de la semaine fut de 4 mm de pluie et 20 cm de neige surtout fondante. Les précipitations furent une fois plus acide que la normale à une occasion.

Le soleil fut absent durant plusieurs journées. L'ensoleillement total de la semaine fut donc de 28 heures. Le vent dominant fut du secteur Nord-Ouest et la vitesse moyenne de la semaine fut de 14 km/h.

Depuis le 1er novembre dernier, il est tombé 245 cm de neige à Saint-Hyacinthe, comparativement à 265 cm l'an dernier à pareille date. L'accumulation moyenne de neige du 1er novembre au 30 avril à Saint-Hyacinthe est de 230 cm de neige.

***

Voici des statistiques sur le mois d'avril: La température moyenne du mois est de 6° C soit 8° plus chaud que le mois de mars. La normale au début du mois est de -3° C et 6° C puis augmente pour atteindre 3° C et 16° C.

Durant le mois d'avril en moyenne 4 journées enregistrent un maximum supérieur à 18° C et 14 nuits enregistrent un minimum inférieur ou égal à 0° C. Durant cette période, les températures extrêmes varient entre -7° C et 23° C.

Il tombe en normale 63 mm de pluie et 6 cm de neige. La date moyenne de la dernière neige mesurable est le 13 avril.

La normale d'ensoleillement pour le mois d'avril est fixée à 159 heures. Durant le mois, les journées vont allonger de 1 h 28 soit 52 minutes le matin et 36 minutes en soirée.

On devra avancer nos montres et horloges d'une heure dans la nuit du 6 au 7 avril prochain.

Michel Morissette

Lever et coucher du soleil

26 mars:	5 h 45 - 18 h 11
27 mars:	5 h 43 - 18 h 13
28 mars:	5 h 41 - 18 h 14
29 mars:	5 h 40 - 18 h 16
30 mars:	5 h 38 - 18 h 17
31 mars:	5 h 35 - 18 h 18
1er avril:	5 h 34 - 18 h 20

Température normale pour la saison:
-5° C et 5° C

Durant cette période, on gagnera 20 minutes de clarté.
La pleine lune est prévue pour le 30 mars, à 2 h 18.

Sommaire

Agriculture ..... p. B-16
À la bibliothèque ..... p. A-45
Annonces classées et section commerciale ..... pp. B-20 à B-38
Art et culture ..... p. B-40
Carnet de l'âge d'or ..... p. B-7
Carrières et professions ..... pp. B-32 et B-33
CLSC des Maskoutains ..... p. B-29
Économie ..... p. A-12
Éditorial ..... p. A-38
Histoire d'ici ..... p. B-19
Horaire TV ..... pp. B-43 et B-44
Horoscope ..... p. B-22
Justice et faits divers ..... p. A-6
Le coin des jeunes ..... p. B-47
Loisirs B-10
Loteries ..... p. B-19
Nécrologie ..... p. B-39
Recettes ..... p. B-2
Sports ..... p. A-22

Fondé en 1853

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par
DBC COMMUNICATIONS INC.
655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5G4. Tél.: 773-6028; télécopieur: 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transmag, 12900 boul. Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1A 4A7.
Courrier de la deuxième classe-enregistrement 0418

Rumeurs de ma ville

Quelle fin de semaine pourrie avons-nous connue! Pour la Vieille, elle fut probablement encore plus pénible, elle qui venait de ranger ses bottes dans son placard du sous-sol. La grosse poudre blanche de Dame Nature l'a forcée à retourner dans les bas fonds de sa résidence pour y ressortir ses couvre-pieds.

***

Pourquoi ne pas être restée dans le confort de sa demeure, vous demanderez-vous? C'est très simple: pour rien au monde Dame Rumeur n'aurait manqué un célèbre événement annuel qui la rajeuni de quinze ans. Elle parle, bien sûr, de Wrestle-Mania VII, qui lui en a encore donné pour son argent.

***

Mais ces athlètes aux formes monstrueuses n'ont pas provoqué autant de sensations qu'un certain événement, encore très chaud, au cours duquel la Vieille a prêté son oreille à une conversation animée sur son bâtiment préféré de Saint-Hyacinthe.

***

Le Marché-Centre, puisqu'il en est question, s'est avéré le sujet d'une discussion entre femmes et Dame Rumeur, toujours aussi curieuse, a été en mesure d'apprendre qu'on voulait garder le silence le plus complet sur les projets qui attendent ce vénérable édifice.

***

Ce que la Vieille a constaté, c'est non seulement le mutisme entourant l'avenir du Marché-Centre, mais le grand manque d'intérêt vis-à-vis l'opinion de ceux qui en sont le coeur, c'est-à-dire les marchands.

***

Ces derniers, tout comme les consommateurs, ont peut-être des idées pour revitaliser cet endroit si précieux pour les Maskoutains. Il ne faut pas oublier que le Marché-Centre fait partie de notre histoire, de notre patrimoine, et qu'il mérite le respect.

***

La Vieille, au cours de la fin de semaine, s'est rendue compte qu'elle n'avait pas été la seule à être prise en flagrant délit par la chute de neige. Ceux qui sont chargés de nettoyer les rues n'ont certes pas répondu au pied levé à cette attaque céleste tout à fait inattendue.

***

L'intervention musclée de notre voirie municipale s'est faite attendre, de sorte que les rues et les trottoirs étaient dans un piteux état. Peut-être la Ville a-t-elle jugé bon de ne pas déployer tout son équipement et de se fier à de meilleurs sentiments de Dame Nature, qui devraient se pointer éventuellement.

***

La Vieille, voulant en avoir le coeur net, a décidé d'emprunter l'autoroute 20, dans l'espoir de voir l'Arc dans toute sa splendeur. Et elle a eu la confirmation qu'on ne peut voir cette belle structure plusieurs kilomètres à la ronde.

***

En fait, on pourrait parler de plusieurs mètres à la ronde car, à sa grande surprise, la Vieille a réalisé que même du plus haut d'un certain établissement hôtelier, l'Arc était invisible.

***

Autre phénomène intéressant noté durant la fin de semaine: les lumières de l'Arc avaient pâli, tellement en fait, qu'on aurait dit qu'elles étaient éteintes.

***

Les ampoules "100 watts" seraient-elles déjà grillées, ou a-t-on décidé, comme le souhaite Hydro-Québec dans son nouveau programme d'économie d'énergie, de fermer l'interrupteur les fins de semaine, et de donner congé à l'Arc? La question suivante est pour le moins appropriée, si l'on tient compte du contexte: Est-ce que quelqu'un voudrait bien éclairer la lanterne de la Vieille?

***

En attendant de connaître la réponse, la Vieille tient à rappeler à ses lecteurs que le temps des sucres va bientôt prendre fin. Il devrait être remplacé par le temps de la débâcle!

***

La Vieille craint encore que ne se répètent les fameux événements d'il y a deux ans, et souhaite que la température ne provoque pas d'incidents fâcheux qui pourraient, par exemple, esquinter la nouvelle voie sous le pont.

Le Courrier
DE S.AINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'amérique

Dr Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
• Examen de la vue
• Verres de contact
1530, rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Terrains de l'école Roméo-Forbes

La Caisse de Saint-Joseph lance un projet domiciliaire de 3 millions $

Trois membres de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Joseph viennent d'acheminer une proposition à la direction de la Commission scolaire Val-Monts concernant la vente des terrains près de l'école Roméo-Forbes.

Il y a un mois, Val-Monts se voyait contraint de demander au Gouvernement l'autorisation de "liquider" pour la moitié de son prix l'espace toujours vacant situé entre les artères Desranleau, Bourque, Cayouette.

L'argent de la vente doit servir à la construction d'un gymnase adjacent à l'école et ce conjointement avec la Ville de Saint-Hyacinthe.

■ **Vianney Théberge**

L'espace vacant est situé entre les rues Desranleau, Bourque, Cayouette et le prolongement de Marchesseault.

Après deux tentatives de vente, Val-Monts s'est retrouvée avec une offre de 151 000$ déposée par Courtier-Habitat; ce dont faisait état le journal dans son édition du 6 mars dernier.

Évalué à 325 625$, le terrain comprend une superficie de 11 900 mètres carrés (130 106 pieds carrés), et peut recevoir une trentaine de maisons unifamiliales.

En prenant connaissance de la nouvelle, les dirigeants de la Caisse de Saint-Joseph ont aussitôt jeté sur papier un projet de création d'un organisme sans but lucratif, en vue de se porter acquéreur dudit terrain, et permettre à une trentaine de Maskoutains de se construire à des prix raisonnables.

Les trois fondateurs de l'organisme qui ont signé la demande au ministère sont M. Fernand Lapalme, M. Roch Bachand et M. Germain Brouillette.

Ce sont eux qui ont également acheminé à la Commission scolaire Val-Monts une offre de 200 000$ pour se porter acquéreurs des terrains.

Selon M. Bachand, "notre objectif social et communautaire, est de permettre à des gens à revenus peu élevés d'avoir accès à une propriété. Avec les différents programmes qui existent, 'Mon taux, mon toit', et 'Crédit de taxe', et la participation d'entrepreneurs, nous sommes assurés que le futur propriétaire bénéficiera d'une réduction importante dans le coût de son projet."

La reconnaissance de l'organisme sans but lucratif devrait arriver cette semaine. Si la demande à Val-Monts est acceptée, un Comité de gestion sera aussitôt formé en vue de mettre tout le mécanisme en place.

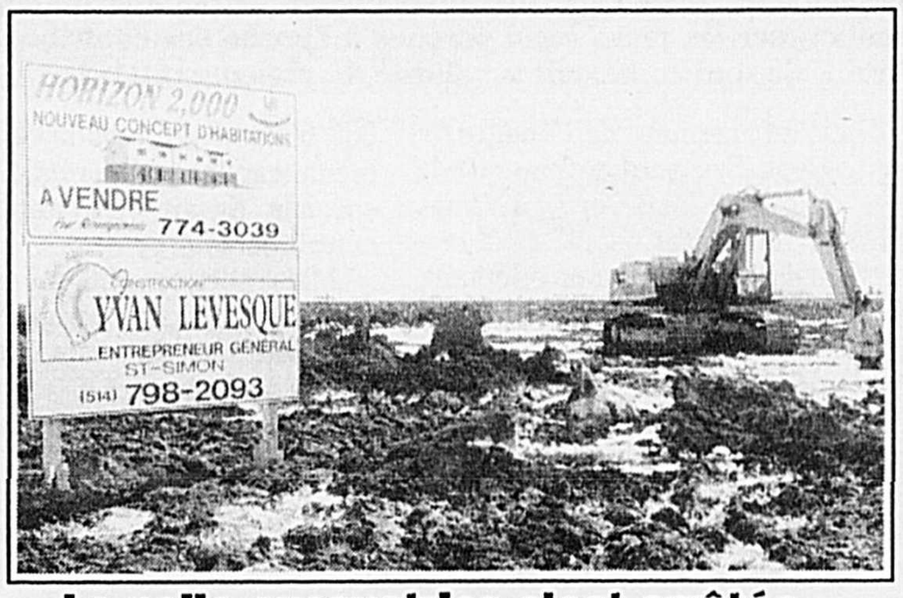

La pelle excavatrice s'est arrêtée...

Comme la rue des Seigneurs relève de la Ville de Saint-Hyacinthe, dans sa partie nord, et de la Paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, dans sa partie sud, et qu'aucune entente n'est intervenue entre les deux municipalités, concernant l'infrastructure devant desservir les futures habitations du projet Horizon 2 000, la pelle excavatrice a mis fin à son action, la semaine dernière. Une rencontre doit avoir lieu entre les deux parties; pour régler le litige, certains parlent de fusion, d'autres de servitudes. L'entrepreneur ne peut donc pour le moment poursuivre les travaux.

Inondations de mars 1989

La Commission d'accès à l'information débute l'étude de la demande du Courrier

Deux ans après les inondations des 28 et 29 mars 1989, à deux jours près, la Commission d'accès à l'information vient d'amorcer l'examen de la demande du Courrier pour obtenir copie du rapport présenté aux autorités municipales de Saint-Hyacinthe par des experts de la firme Lavallin.

Le Courrier s'est adressé à la Commission d'accès au début de décembre 1990 après avoir essuyé une série de refus de la part de l'administration municipale.

■ **Pierre Bomals**

Le journal avait demandé accès au rapport préparé par La firme Lalonde, Valois, Lamarre et Autres, à la demande de la Ville, à la suite des inondations aussi soudaines qu'imprévues des 28 et 29 mars 1989.

À cette occasion, plus d'une centaine de maisons et autres bâtiments du secteur Saint-Joseph furent inondés en l'espace de quelques heures quand la conduite installée dans la Décharge des douze pour évacuer les eaux de surface du secteur de Saint-Joseph et de Sainte-Rosalie est devenue inopérante.

Le rapport des experts a été déposé peu de temps avant que la Ville n'en vienne à une entente avec le sinistrés, acceptant de défrayer 75% des réclamations.

Le rapport proposait des correctifs pour éviter que ces incidents malheureux ne se répètent.

Le Courrier estime que la population est en droit de savoir si la Ville s'est acquittée de ses responsabilités en la matière et le meilleur moyen d'y parvenir est de connaître justement les travaux correctifs recommandés et ce que la Ville a effectué.

C'est en vertu de l'article 37 de la Loi sur l'accès à l'information que la Ville n'a pas accepté la demande du journal, prétextant qu'elle peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans.

Une décision de la Commission d'accès à l'information qui entendait les parties pour la première fois le mardi 26 mars, pourrait être rendue rapidement.

Collecte des déchets dangereux

Produits explosifs, toxiques corrosifs et inflammables...

La Ville de Saint-Hyacinthe s'apprête à effectuer sa première collecte de déchets dangereux sur son territoire.

À sa séance du lundi 18 mars, le Conseil municipal a en effet accepté de procéder à une telle opération le samedi 8 juin.

■ **Vianney Théberge**

Dans le cadre du projet de ramassage, transport et disposition des déchets domestiques dangereux, il a été proposé par M. Bernard Barré, appuyé par M. Claude Riendeau, et résolu à l'unanimité que tous produits corrosifs, inflammables, explosifs et toxiques soient enfin ramassés.

Un seul endroit sera désigné pour aller porter de telles matières; il semble que ce soit en face du stade L.-P.-Gaucher, que les Maskoutains seront invités à se rendre pour déposer leurs produits.

C'est à suivre...

$12 000 EN PRIX
6 tirages de $2 000
LOTO Courrier

Détails en page A-31

Aqueduc Richelieu-Centre

La municipalité de Saint-Bernard devra rembourser les taxes perçues illégalement

Depuis 1982, la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville impose illégalement ses contribuables au chapitre de l'infrastructure de l'aqueduc et la Cour du Québec vient de décider qu'elle aura à rembourser les taxes ainsi perçues à l'un de ses contribuables, M. Paul Pujo, qui contestait la validité du règlement 81-3.

Dans un jugement de 17 pages, le juge Simon Brossard estime que la municipalité de Saint-Bernard n'a pas réussi à démontrer qu'elle avait respecté le droit municipal en adoptant, en mai 1981, le règlement 81-3 autorisant la construction des conduites locales d'aqueduc à l'intérieur des limites de la municipalité. Elle désirait alors emprunter un montant de 657 000$ et pour pourvoir au paiement (capital et intérêts), une taxe spéciale devait être imposée aux contribuables.

Mais aucune obligation n'a été émise en vertu de ce règlement et le juge Brossard de poursuivre: "Il y a lieu de se demander en vertu de quel règlement les contribuables de Saint-Bernard (partie sud) sont-ils légalement taxés?"

Le règlement n'est pas valide, aux yeux du juge, puisqu'aucun emprunt n'a été contracté, et que la responsabilité ne peut être transférée à la régie de l'aqueduc Richelieu-Centre, comme le prétendait la municipalité. Aucun mandat en ce sens ne lui a été consenti et la régie n'a pas agi de manière à le faire légalement, le tribunal "conclut donc à l'inopposabilité du règlement 81-3 au demandeur, accueille l'action et condamne la défenderesse" à rembourser le montant perçu en taxe depuis 1982, le tout avec intérêts depuis l'assignation et dépens.

"Une grande victoire remportée sur l'intransigeance municipale" - *M. Paul Pujo*

"Il appartient maintenant à tous les contribuables de Saint-Bernard d'exiger le remboursement des taxes perçues illégalement par la municipalité dans le cadre du règlement 81-3 que le juge Brossard vient de déclarer inexistant."

Savourant pleinement cette victoire sur l'administration municipale de Saint-Bernard, M. Paul Pujo, qui a osé contester l'administration de Saint-Bernard sur ce point précis, soutient que les contribuables des autres municipalités qui font partie de l'Aqueduc Richelieu-Centre (Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Aimé, Massueville, Saint-Marcel et Saint-David) ont tout intérêt à vérifier s'ils ne sont pas taxés de la même manière.

"C'est une victoire pour tous les contribuables," de renchérir M. Pujo qui soutient avoir été en butte aux difficultés suscitées par des régimes qu'il qualifie de féodaux; se voyant même refuser l'accès à certains documents pour le seul plaisir de l'obliger à utiliser les règlements officiels pour obtenir certains renseignements.

Tout ce beau monde, selon M. Pujo, devrait présenter une démission en bonne et due forme dans les plus brefs délais puisqu'ils sont incapables de gérer adéquatement les affaires de la municipalité.

La municipalité, et le maire Jean-Guy Desrosiers en tête, devra de toute façon refaire l'exercice de financement depuis 1982, sous peine de voir son administration placée en tutelle pour manquement grave à la loi. Le jugement Brossard est clair, la municipalité taxe illégalement ses contribuables.

En refaisant ses devoirs, la municipalité devra obliger tout le monde à payer et de la sorte, ceux qui, pour toutes sortes de raisons ou en employant toutes sortes d'astuces, on été "oubliés" dans le règlement 83-1 et ses mesures subséquentes, devront acquitter leur juste part.

"Ils sont au moins trois douzaines, de soutenir M. Pujo, " dans les limites de la municipalité, à ne pas payer ou à ne pas assumer leur juste part sous prétexte qu'ayant payé comptant au départ, ils peuvent changer la vocation de leurs biens ou les améliorer sans assumer la plus-value au niveau du paiement des taxes d'aqueduc."

Tout le monde va payer et il y a tout lieu de croire que la facture sera moins élevée pour chacun puisque plus de monde, avec des propriétés encore plus importantes, sera mis à contribution.

Les élus municipaux de la MRC se dressent contre la réforme Ryan

(JV) - Les élus municipaux de la MRC des Maskoutains entendent tout mettre en oeuvre, dans la limite des moyens légaux à leur disposition, pour éviter des hausses d'impôt déguisées de la part du gouvernement du Québec.

"Nous allons continuer la lutte pour que nos citoyens reçoivent les meilleurs services au meilleur coût possible", de préciser M. Laurent Côté, préfet de la MRC des Maskoutains.

M. Côté a fait cette annonce à son retour de l'assemblée spéciale que tenait samedi dernier l'Union des municipalités du Québec sur la proposition gouvernementale.

Le préfet, accompagné d'élus municipaux de la MRC, ont alors signé une proclamation civique par laquelle ils s'engagent à défendre l'intérêt de leurs concitoyens.

Parmi les moyens d'action mis de l'avant contre la proposition gouvernementale, un dépliant d'information, intitulé "C'est ensemble qu'il faut agir", sera expédié aux résidents de la MRC. Des annonces publicitaires paraîtront également dans les journaux locaux et régionaux. De plus, les élus municipaux vont rencontrer leurs députés provinciaux. "Les députés doivent enfin réaliser à quel point la réforme que nous a présentée le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, est inacceptable socialement et inapplicable techniquement", a indiqué le préfet de la MRC.

"Les élus municipaux sont prêts à poursuivre le dialogue avec le gouvernement du Québec. Il faut cependant que ces discussions se déroulent dans le cadre d'une approche globale et non pas en procédant pièce par pièce comme le fait actuellement le gouvernement."

"Le premier ministre Bourassa s'était engagé le printemps dernier à tenir de véritables assises sur un nouveau partage de responsabilités. Il doit maintenant respecter son engagement", a conclu M. Côté.

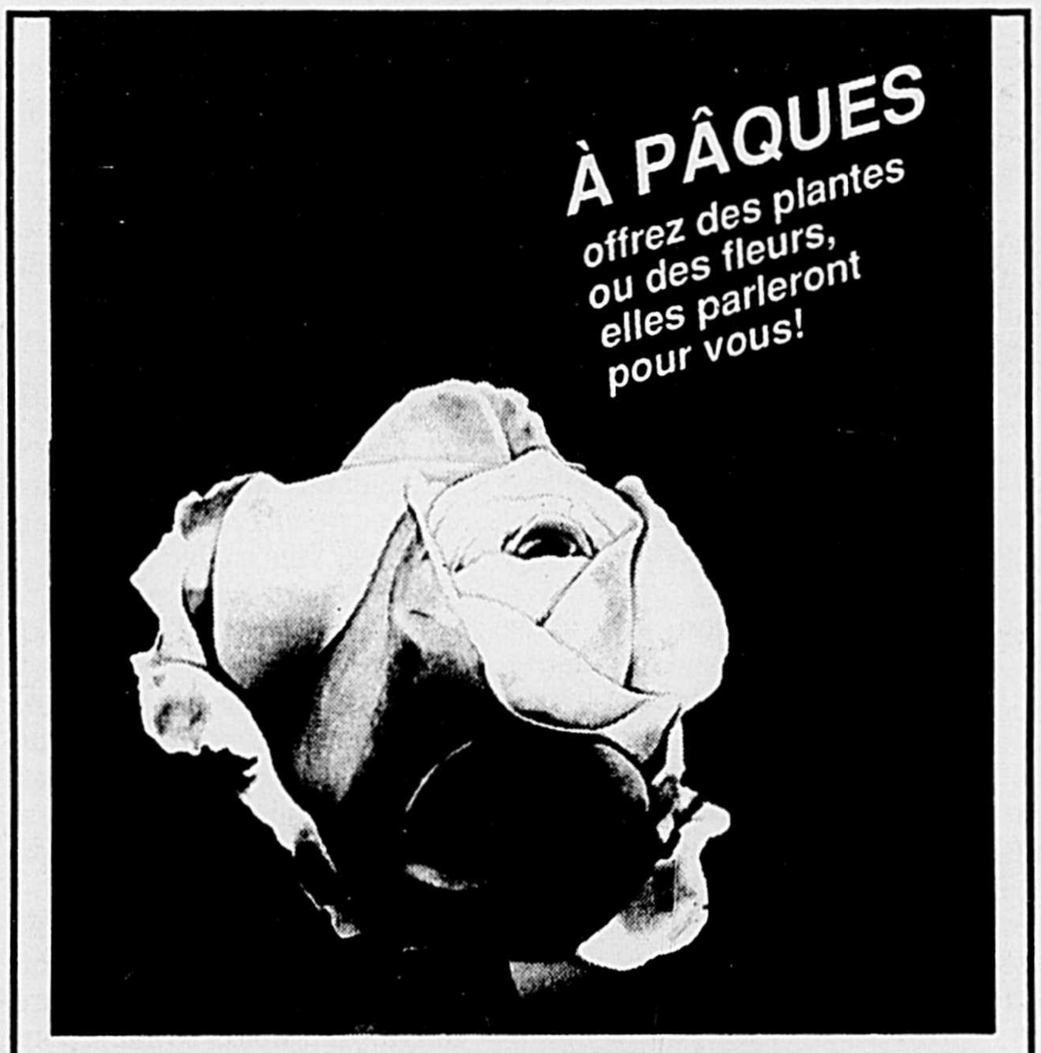

Je les choisies chez

Fleuriste VERMEERSCH Inc.

2350 Raymond (secteur hôpital),
Saint-Hyacinthe **Tél.: 774-8333**

Plus que des mots...

Notre Charte des droits et libertés garantit des droits égaux à tous les Canadiens et Canadiennes, quelle que soit leur origine ou leur croyance.

C'est dans la vie de tous les jours – chez-soi, à l'école et au travail – qu'il faut renforcer notre engagement à l'égalité et au respect mutuel. Il n'en tient qu'à nous de donner à ces mots leur véritable sens.

Quand on se traite d'égal en égal, on se respecte mutuellement.

ENSEMBLE, ON FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE!

Multiculturalisme et Citoyenneté Canada · Multiculturalism and Citizenship Canada

Canada

Denis Archambault, Personnalité du Mois

Comme c'est la coutume, les dirigeants de La Financière ont profité de leur dîner mensuel pour honorer la Personnalité du Mois. Pour mars, le choix s'est arrêté sur M. Denis Archambault, au centre, propriétaire du restaurant Le Croissant d'Or et membre de plusieurs organisations de la région maskoutaine. M. Jacques Lussier, à gauche, directeur régional à la Financière-Coopérants, et M. Serge Lachapelle, directeur de la succursale La Financière de Saint-Hyacinthe ont présenté à M. Archambault cette oeuvre de l'artiste Doris Chassé-Pion.

Le Gala des Affaires 1991 devrait en mettre plein la vue

Les organisateurs du 4e Gala des Affaires de la Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe, prévu pour le samedi 13 avril à l'Auberge des Seigneurs, promettent un spectacle d'envergure qui, en plus des lauréats des différents MERCI, mettre en vedette l'humoriste le plus connu et le plus couru de la dernière décennie, André-Philippe Gagnon.

Le comité organisateur du Gala, dirigé par M. Jean A. Chagnon, c.a., a pris une approche plus spectaculaire en vue de favoriser la vente des billets dans une conjoncture économique plus difficile.

Cette grande soirée comprendra une réception et un cocktail d'accueil décoré avec beaucoup d'emphase, avant d'introduire les convives dans une soirée de grande classe comprenant un souper gastronomique, la présentation des MERCI aux entreprises méritantes, le spectacle d'André-Philippe Gagnon et, pour terminer, une soirée dansante.

"Rien n'a été négligé pour mettre en place un spectacle des plus réussis. Sur une possibilité de 1 000 billets, il en reste seulement cinquante de disponibles", ont d'ailleurs tenu à rappeler les responsables, dans un communiqué.

André-Philippe Gagnon

Les personnes intéressées à prendre part à ce grand Gala des affaires peuvent réserver leurs billets en communiquant, au plus tôt, avec Mme Rita Marcoux, au 773-3474.

Ce mardi au local du CIAQ

Quatrième assemblée générale annuelle du campus

(ML)- C'est le mardi 26 mars, à compter de 19 h 30, que se tiendra la quatrième assemblée générale annuelle du Campus haute-technologie agro-alimentaire Saint-Hyacinthe, au local du Centre d'insémination artificielle du Québec, au 3450, rue Sicotte.

Le président, M. Jean Lalanne, procédera à l'ouverture de l'assemblée après quoi, on présentera les états financiers, en date du 31 décembre 1990, et un rapport des activités.

Par ailleurs, cette réunion sera marquée de trois allocutions, dont la conférence de Mme Lena Rouillard, directrice Planification et développement pour la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire (SOQUIA).

Le thème de sa conférence sera "L'implication de SOQUIA dans le développement agro-alimentaire du Québec et de la MRC des Maskoutains".

Auparavant, l'auditoire entendra M. Robert Simard, conseiller régional, traiter du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC, et M. Jean-Claude Messier, directeur de la Corporation de développement économique et industriel de Saint-Hyacinthe, qui rappellera les grandes lignes de la planification stratégique 1990-95 de la CDEI et de la place qu'est réservée au Campus haute-technologie agro-alimentaire.

Suivront une période de questions et les élections.

Par ailleurs, pour les personnes intéressées, il y aura une brève visite du CIAQ, à partir de 18 h 30.

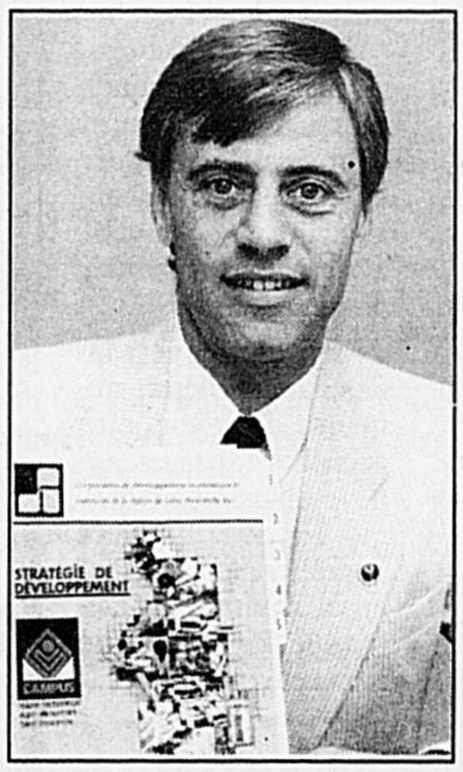

M. Jean Lalanne, président du Campus haute-technologie agro-alimentaire. (Photo d'archives).

Assemblée générale annuelle de la Sidac

C'est le mercredi 27 mars, à 19 heures, qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Société d'initiatives de développement des artères commerciales (SIDAC), au Centre Expression, au 2e étage du Marché-Centre.

Les dirigeants de la SIDAC profiteront de l'occasion pour lancer la Carte privilège.

En ce qui concerne l'assemblée générale, elle permettra de dresser un bilan des activités de la dernière année, de présenter les états financiers vérifiés et de procéder à l'élection des administrateurs dont le mandat vient à échéance.

On devrait profiter de l'occasion pour présenter de façon officielle la nouvelle directrice générale de l'organisme, Mme Diane Bouchard.

CLUB VACANCES

LES SPLENDEURS DE L'OUEST

Père H.D. Lecavalier

ARIZONA-CALIFORNIE-NEVADA
DU 2 au 19 septembre 91
ACCOMPAGNÉ DU REV. PÈRE H.D. LECAVALIER, DOMINICAIN

TRANSPORT AÉRIEN via American Airlines, 17 nuits d'hébergement, 2 repas par jour, visites à Disneyland, Hollywood, Los Angels, San Diego, Page, Zion Utah, Las Vegas, Yosemite, San Francisco, Santa Barbara, Grand Canyon, etc. Maximum 32 passagers. **RÉDUCTION AUTOMATIQUE DE 100$ PAR PERSONNE SI RÉSERVÉ AVANT LE 15 MAI.**

Pour information complète Père Lecavalier
773-0233

MID OUEST TEXAS-NOUVEAU MEXIQUE, LOUISIANE, KENTUKY-MISSOURI-MISSISIPI - ETC.
Du 10 au 31 août 91
Accompagné du rev. Père Jean Lalonde

Pour informations: Guy **773-2353**

Spécial dernière minute Tous les mardis P.M.

VOYAGES GUY QUINTAL INC.
2288 Ste-Anne Saint-Hyacinthe
773-2353
Détenteur d'un permis

Réalisez votre rêve...

647$ par mois
Tout compris

incluant toutes taxes avec un comptant minime

grâce au:

– Programme provincial 8 1/2% pendant 3 ans
– Crédit de taxes municipales

100% de crédit 1ère année
100% de crédit 2e année
50% de crédit 3e année

818$ par mois
Tout compris

Je serai à votre disposition pour répondre à toutes vos questions techniques ou financières
ce Samedi et Dimanche de 13 h 00 à 17 h 00
au 1685, rue Vézina, Bourg-Joli
Gilles Robin

OUVERT DIMANCHE de 13 h 30 à 16 h 30

Résidence de prestige
695
RUE GIROUARD EST

Les Constructions **ROBIN** Inc.
770 Ouest, boul. Casavant
Pour inf.: 773-8358

Les policiers frappent aux Amusements du Marché: dix personnes sont arrêtées

Les policiers de la Sûreté municipale et de la Sûreté du Québec ne se sont pas présentés aux Amusements du Marché, vers 19 heures, le mardi 19 mars dernier, en clients ordinaires: une dizaine de personnes, dont les deux propriétaires de cet établissement de la rue Saint-Simon, au centre-ville, l'ont appris à leurs dépens, ayant été arrêtées.

Avec le concours d'un maître-chien de la Sûreté du Québec, les policiers des deux corps maskoutains ont saisi 10 grammes de cocaïne, une quantité que l'on évalue à 1 000$.

■ **Michel Lamarche**

Le travail des policiers s'est poursuivi dans trois demeures de Saint-Hyacinthe, situées sur les avenues Robert, Saint-Simon, sur le boulevard Laframboise, et une quatrième, à Saint-Thomas-d'Aquin. Toutefois, les récoltes ont été très minces, de l'aveu du responsable de la perquisition, le lieutenant Roger Bilodeau, de la Sûreté municipale.

D'ailleurs, a tenu à rappeler le lieutenant Bilodeau, il y a longtemps que les policiers surveillent cet établissement, autour duquel, dit-on, rôdent beaucoup de trafiquants de drogue. Bien souvent, les clients de ces trafiquants seraient des jeunes d'âge mineur.

Trafic de cocaïne

Des dix personnes appréhendées, trois d'entre eux possèdent un passé judiciaire particulièrement bien rempli. Ils ont d'ailleurs été détenus et sont attendus au Palais de justice de Saint-Hyacinthe le lundi 15 avril, pour leur enquête préliminaire.

Ce trio est composé d' Armand Arsenault, 34 ans, déjà recherché par la police de la Communauté urbaine de Montréal, Christiane Bastien, 35 ans, arrêtée alors qu'elle était en possession de sept grammes de cocaïne, et André Denis, 20 ans.

À lui seul, Armand Arsenault sera confronté à cinq accusations de trafic de cocaïne, infractions qui auraient été perpétrées les 30 janvier, 7, 13, 27 février et 15 mars, deux accusations de possession de stupéfiants (cocaïne et résine de cannabis), le 19 mars, et une dernière de complot, avec deux femmes, dont Christiane Bastien, toujours le 19 mars, en vue du trafic de stupéfiants.

Cette dernière, de son côté, est accusée de trafic et de possession dans le but de faire du trafic de cocaïne. Ces délits remontent également au 19 mars.

Quant à André Denis, il est accusé de trafic de cocaïne et de ne pas s'être conformé à une ordonnance de probation émise le 7 novembre 1990, lui demandant de ne pas troubler l'ordre public et de conserver une bonne conduite. Les crimes reprochés auraient été commis le 27 février dernier.

Des sept autres personnes arrêtées dans le cadre de cette perquisition, on compte les deux propriétaires de l'établissement, un homme et une femme, qui seront sommés de comparaître au Palais de justice pour avoir tenu une maison de jeux.

Comme l'a confié le lieutenant Bilodeau, il a été prouvé, au fil des derniers mois, que les copropriétaires remboursaient en argent les parties gratuites que les joueurs gagnaient dans les machines à poker, conçues, en principe, pour l'amusement seulement.

"De telles actions, selon le Code criminel, représentent du jeu, et c'est illégal", d'indiquer le lieutenant Bilodeau, ajoutant que la police avait saisi six machines du genre.

Trois autres personnes, dont deux mineurs, devraient être accusées de possession de stupéfiants, tandis que les deux derniers appréhendés auraient aussi commis du méfait sur des voitures de la Sûreté du Québec.

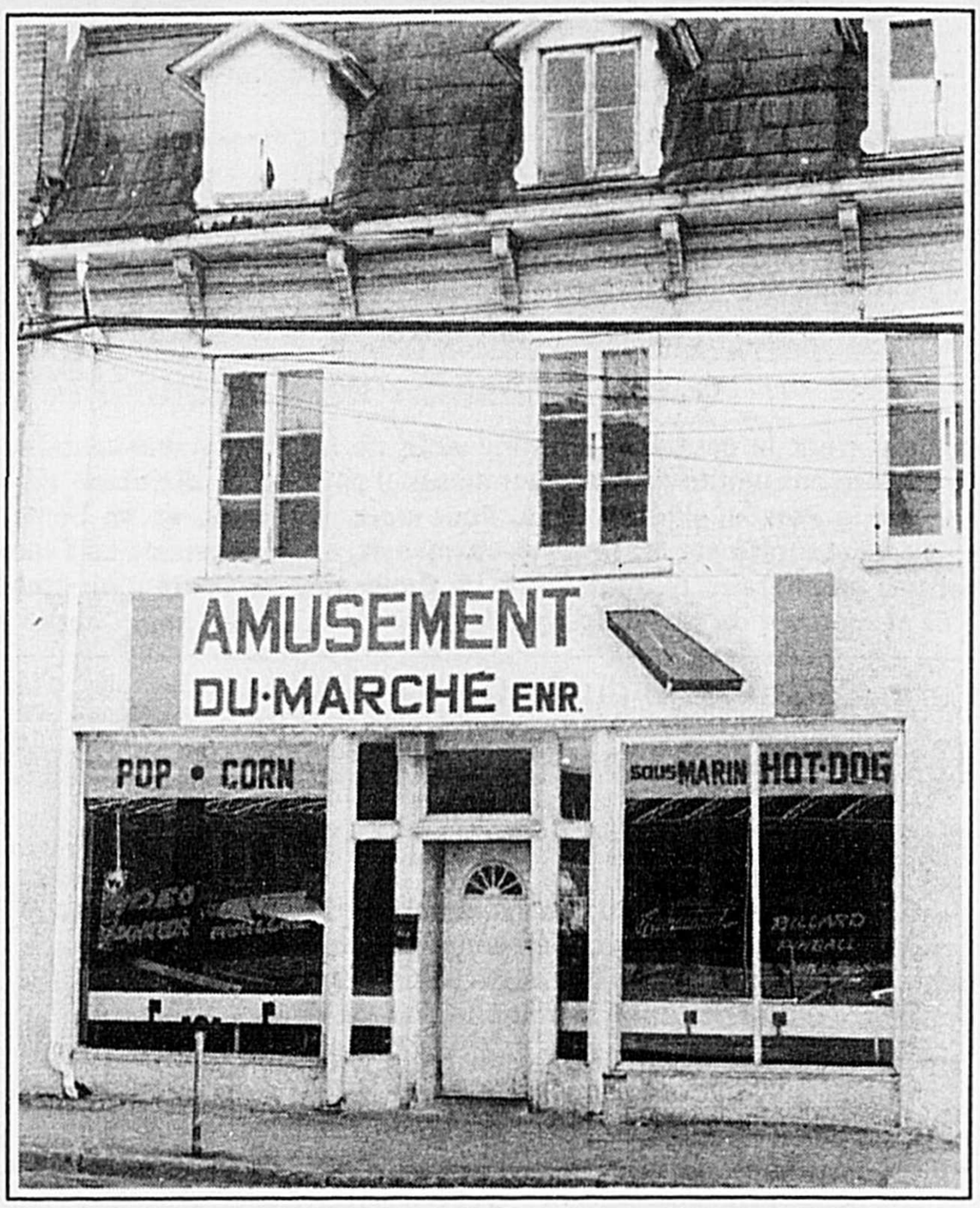

Il y a longtemps que les policiers surveillent cet établissement de l'avenue Saint-Simon, au centre-ville, et mardi dernier ils ont frappé avec aplomb, arrêtant dix personnes, dont deux mineurs, et saisissant six machines à poker.

Voici une des seules choses qui ne poussent pas chez Rosaire Pion.

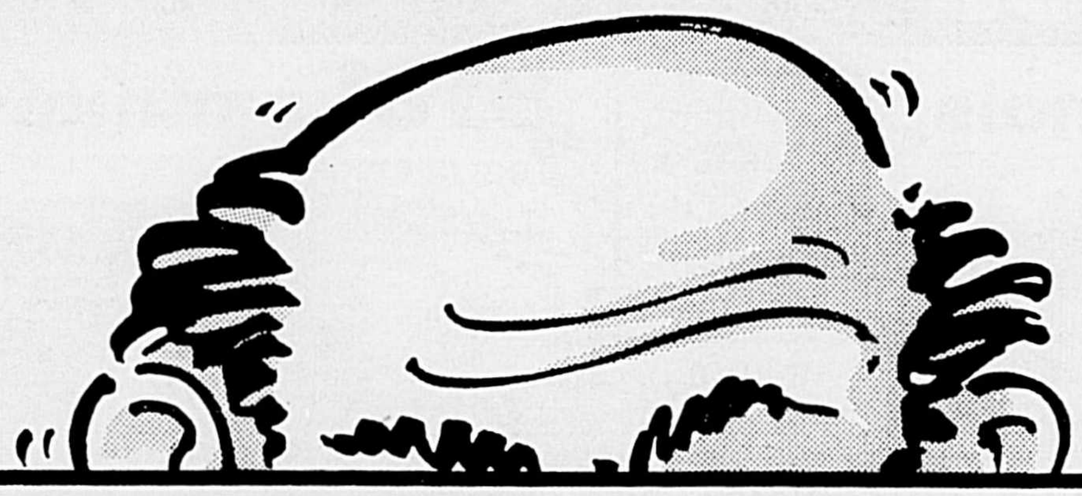

Acheter directement du producteur

Pour des Pâques fleuries, venez choisir votre plante préférée parmi des milliers de plantes d'intérieur, fleurs, bulbes, bonsaïs, plus 600 variétés de semence.

Ouvert 7 jours par semaine de 8h. à 18h. Dimanche inclus

AUTOROUTE 20 SORTIE 123

171, GRAND RANG ST-THOMAS D'AQUIN ST-HYACINTHE, Qc

(514) 796-3193

POUR UNE BELLE PELOUSE
PROGRAMME D'ENGRAIS 4 ÉTAPES

SPÉCIAL: 59,95$ pour 4 sacs couvrant les quatre étapes

les serres Rosaire Pion & Fils inc.

Jardirève

LOTO Courrier

PAPA-RAZZI DERNIER CRI

ALLEZ, SUCCOMBEZ À LA TENTATION...

BIJOUTERIE la choquette

524 AVENUE MONDOR, ST-HYACINTHE, CENTRE-VILLE

773-1204

Jidac CENTRE-VILLE ST-HYACINTHE

En bref...

Un oubli qui coûte cher

Un employé d'une station-service située dans le secteur du centre-ville a oublié un détail important avant de quitter les lieux de son travail: fermer la porte du commerce. Résultat: un montant de 110$ a été volé du tiroir-caisse. L'incident est survenu en début de semaine, la semaine dernière.

Des assoiffés

Le Centre communautaire de Saint-Dominique a été le théâtre d'une introduction par effraction grâce à laquelle ses auteurs ont pu assouvir leur soif, puisqu'ils se sont emparés de 15 caisses de bière. Ils ont profité de leur passage pour mettre la main sur une perceuse. Le vol est évalué à 550$.

Des génisses

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont reçu une plainte un peu étrange, la semaine dernière. Ils ont été alertés par le propriétaire d'une ferme de Saint-Hugues à l'effet que quatre de ses génisses étaient disparues. Ce que les policiers savaient, c'est que les chaînes par lesquelles elles étaient attachées ont été coupées.

Une remorque incendiée

Le vol d'une remorque dans un garage situé à proximité de la sortie 120 de l'autoroute Transcanadienne a finalement été résolu, mais le résultat final n'a probablement pas plu à son propriétaire. La remorque a en effet été retrouvée au pied du Mont Saint-Hilaire, complètement brûlée. Il s'agirait d'un incendie criminel.

Des batteries remplacent l'argent

Un chauffeur de taxi a probablement vécu une toute nouvelle aventure, la semaine dernière, lorsque deux passagers lui ont payé un voyage avec deux batteries. Ces objets avaient été volés, il appert, dans un commerce de la rue Dessaulles spécialisé en mécanique automobile. Le chauffeur a alerté les policiers qui étaient toujours à la recherche de deux mauvais plaisantins.

Auto volée sous son nez

Un vol de voiture pour le moins spécial s'est produit la semaine dernière, à proximité du restaurant McDonald's, à Saint-Hyacinthe. Un homme de Valleyfield, cherchant à vendre son automobile, une Honda CRX 1990, s'est rendu en ville pour y rencontrer un client. Ce dernier a commencé par examiner la voiture. Ensuite, il est monté à l'intérieur du véhicule avant de quitter les lieux, probablement à la grande surprise du visiteur.

Vol à main armée

Les policiers de la Sûreté municipale ont été tenus relativement peu occupés, au cours de la dernière fin de semaine. Le principal événement a eu lieu dans un commerce de la rue Dessaulles, vers 18 heures, samedi, alors qu'un individu dans la vingtaine a perpétré un vol qualifié. L'homme, armé d'un revolver, mesurant environ 1m65 (5'5") et arborant une barbe vieille de quelques jours, a subtilisé la somme de 356$.

Pour combattre la criminalité

Saint-Hyacinthe, Sorel et Beloeil uniront leurs forces

Pour la période du 15 avril au 15 juin 1991, les autorités policières de Saint-Hyacinthe, Sorel et Beloeil travailleront de concert dans un but unique: celui de faire diminuer la criminalité dans leurs territoires respectifs.

Le directeur général de la Ville de Saint-Hyacinthe, M. Alain Rivard, a expliqué que cette initiative a vu le jour après que l'on ait constaté des hausses constantes au niveau des statistiques de la criminalité.

■ **Michel Lamarche**

"Les trois municipalités sont confrontées aux mêmes problèmes, et cette décision permettra un échange de ressources et de renseignements", a-t-il expliqué.

Ce projet a été concocté au début de l'année, lors de rencontres entre les directeurs de police des municipalités de la Montérégie.

"Lors de ces rencontres, les directeurs en profitent pour parler de leurs problèmes, et c'est là que l'idée d'une collaboration inter-municipale a officiellement vu le jour", de préciser M. Rivard.

Au départ, a confié le d-g, cinq villes devaient prendre part au projet, mais Boucherville et Granby ont été contraintes de se retirer de ce qui semble être une première.

"À ma connaissance, c'est la première fois qu'une telle collaboration est instaurée entre des municipalités. À cause de la nature des opérations, nous ne pouvons pas aller plus loin que deux mois, mais il n'est pas impossible, selon les résultats qui seront affichés, qu'une telle initiative soit répétée, si le besoin s'en fait sentir", de laisser savoir M. Rivard.

Dans le cadre de l'entente, approuvée par le Conseil de Ville de Saint-Hyacinthe lors de sa séance régulière du 18 mars dernier, chacune des villes mettra à la disposition des villes participantes un membre de son personnel de la Protection publique pour assumer les besoins de coordination de l'opération, et deux autres, qui seront affectés à l'aspect intervention.

M. Rivard, en terminant, a tenu à préciser que ce projet n'exigeait aucune dépense additionnelle pour la Ville de Saint-Hyacinthe.

Disparition d'un enfant

Mystérieuse histoire à Mont Saint-Hilaire

(ML) - Les policiers de la Sûreté du Québec cherchaient toujours à éclaircir la mystérieuse histoire entourant la disparition d'un jeune garçon de quatre ans, retrouvé environ six heures plus tard, le mardi 19 mars dernier.

Francis Lemelin a été porté disparu vers 16 heures, mais a été retrouvé dans le cadre d'intenses recherches menées par la SQ.

C'est d'ailleurs un maître-chien de ce corps policier qui a retrouvé le jeune garçon, qui était à moitié mort, au pied du Mont Saint-Hilaire.

Richard Lemelin, le père du bambin, a raconté avoir perdu trace de Francis dans l'après-midi du 19 mars. Il a dit s'être mis à la recherche de son fils pendant plusieurs heures, et il était tellement énervé qu'il aurait perdu ses espadrilles, sans s'en rendre compte.

Au cours de ses recherches, il aurait subi de sérieuses blessures aux pieds, tellement sérieuses, en fait, que le lendemain, il se disait incapable de marcher, et devait se déplacer à quatre pattes.

De nouveaux développements sont survenus, vers la fin de semaine, lorsqu'un homme, accompagné de son épouse et de son fils, ont raconté avoir vu Richard Lemelin, debout, les pieds nus.

Il était environ 15 h 30, le mardi 19 mars, et selon le témoignage de Serge Héon, qui a même croqué une photo de Richard Lemelin, ce dernier avait l'air totalement perdu, mais très calme, et ne donnait pas l'impression de chercher quelque chose ou quelqu'un.

Cette histoire pour le moins étrange n'a pas connu de développements nouveaux durant le dernier week-end.

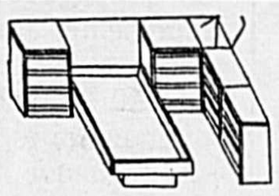
LOTO Courette

Mobilier 7 mcx
mélamine 120 gr
blanc, gris, amande, noir
Matelas non compris
299,00$
ou sur billes **399,00$**

DU NOUVEAU

Lit Capitaine 39"
Blanc, gris, amande, noir
Non peint
75$
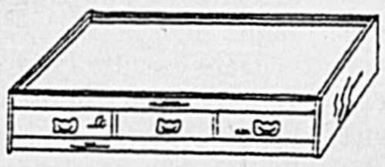

VARIÉTÉS ST-HYACINTHE
1095 Castelneau (Douville),
Saint-Hyacinthe 774-1878

OPTO-CHOIX
Si la qualité vous importe
VOTRE CENTRE COMPLET DE LA VISION
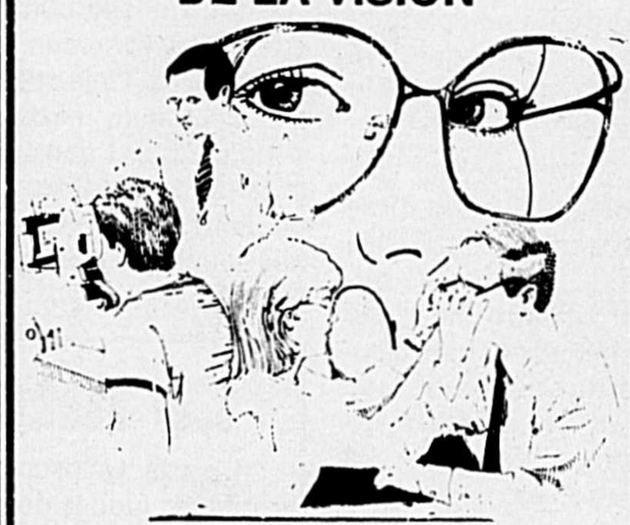
Lucien Martel
et associés
DOCTEURS EN OPTOMÉTRIE
773-2210
GALERIES SAINT-HYACINTHE

OUEST CANADIEN — en avion _____ 13 jours
Accompagné par Marie Andrée Gilbert
DÉPART LE SAMEDI 13 JUILLET • RETOUR LE JEUDI 25 JUILLET
VOTRE VOYAGE COMPREND:
- Les vols Montréal/Calgary et Edmonton/Montréal
- Le transport terrestre par autocar de luxe climatisé
- L'hébergement en hôtels 1ère classe
- La manutention d'une valise à tous les hôtels incluant le pourboire au chasseur
- Les services d'un guide professionnel pour la durée du circuit
- Les services de nos guides locaux pour les tours de ville à Vancouver, Victoria, et Calgary.
- Toutes les visites au programme:
  - 1 billet pour le Stampede
  - Le West Edmonton Mall
  - L'atelier de jade
  - Le téléphérique au canyon "Hell's Gate"
  - Les jardins de Butchart's
  - Les murales de Chemainus
  - Le pont suspendu et la pisciculture de Capilano
  - Une dégustation de vin chez un vignoble
  - La vallée de l'Okanagan
  - Les lacs Beauvert, Emeraude et Louise
  - Tournée des attractions de Banff
- Traversées maritimes pour l'Île de Vancouver
- Le cocktail de bienvenue

Si réservé avant le 15 avril 1991 vous économiser **100$ par personne**

"nous garantissons le transfert pour l'aéroport de Dorval"

ÎLES-DE-LA-MADELEINE — en autocar _____ 10 jours
Soirée d'information le 2 avril avec les MADELINOTS
DÉPART LE SAMEDI 20 JUILLET • RETOUR LE LUNDI 29 JUILLET
Centre de thalassothérapie disponible
À partir de **739$** /pp/occ. double
Profiter de la belle température au mois de "juillet"
VOTRE VOYAGE COMPREND:
- Les services d'un guide accompagnateur professionnel et bilingue.
- Le transport en autocar de luxe climatisé, avec toilette.
- Le transport par autobus de type scolaire, pour les visites locales aux Îles-de-la-Madeleine.
- L'hébergement pour la durée du voyage en hôtels ou motels incluant les taxes provinciales.
- La manutention d'une valise aux hôtels incluant le pourboire aux chasseurs.
- Toutes les activités indiquées au programme.
- Les quatre traversées en bateau.
- TPS en sus.

avec la collaboration de
CLUB VOYAGES BOILARD
2095 Girouard O, St-Hyacinthe
774-6436
VOYAGES TRANSATLANTIQUES
430 St-Joseph, St-Hyacinthe
774-1747
Membre de l'Association des agents voyages du Québec
Détenteur d'un permis du Québec

Des seringues contre le Sida

Pas question d'encourager les drogués!

- Docteur P.-A. Masson

"La lutte contre le Sida est une entreprise sérieuse et difficile dans une société comme la nôtre où les réactions sont parfois superficielles. Et nous n'avions aucunement besoin que des gens en quête de nouvelles à sensation titrent à pleine page que nous allons fournir des seringues aux drogués en laissant sous-entendre qu'en agissant de la sorte, nous les encourageons dans leurs habitudes."

Le docteur Paul-André Masson, médecin-conseil au Département de santé communautaire Honoré-Mercier, fulminait encore trois jours après avoir pris connaissance de la manchette du quotidien La Voix de l'Est qui présentait en manchette, dans son édition du 16 mars dernier, une personne en train de s'injecter de la drogue avec le titre "Seringues gratuites pour les drogués".

■ Pierre Bomais

Pour lui, il est déjà difficile d'obtenir une réaction positive même dans le réseau de la santé quand il est question de Sida et des interventions de ce genre, qui font boule de neige puisque la télévision s'est emparée de la nouvelle pour en parler dans ses émissions, ne font qu'accroître les difficultés rencontrées par les intervenants.

Un projet régional

Il s'agit d'abord et avant tout d'un projet régional qui couvre toute la Montérégie. "Les quatre DSC (Honoré-Mercier, Richelieu, Charles-Lemoyne et Valleyfield) sont également concernés par ce projet ", de souligner le docteur Masson qui a confirmé du même coup la distribution de seringues aux utilisateurs de drogues intraveineuses.

Dans les faits, on veut offrir à la population de la Montérégie un service qui existe déjà dans les grandes métropoles comme Montréal.

Et c'est parce que les études les plus récentes démontrent que le véritable danger de propagation du Sida dans la population est concentré chez les U.D.I. que les Départements de santé communautaire de la Montérégie ont mis sur pied un programme équivalent à celui de Cactus, à Montréal.

Le docteur Paul-André Masson, médecin-conseil au Département de santé communautaire Honoré-Mercier, déplore que le projet ait connu une diffusion comme si le DSC entendait favoriser la consommation de drogues intraveineuses.

"Les Sida chez les homosexuels est considéré comme relativement stable", de préciser le docteur Masson. "Les preuves sont de plus en plus nombreuses à l'effet que la propagation du Sida dans la population hétérosexuelle passe par les UDI."

Rappelant une fois encore qu'il n'est pas question d'encourager la consommation de drogue sous quelque forme que ce soit, il précise que ce genre de programme a déjà fait ses preuves et comme on trouve dans la trousse qui sera mis à la disponibilité des usagers des informations sur la désintoxication, on espère qu'ils pourront en faire usage le moment venu.

"La toxicomanie est un mal mais il ne se transmet pas alors que le Sida, qui est mortel, est une maladie dont la transmission est aussi sournoise que fatale."

"Le groupe que nous voulons rejoindre constitue à l'heure présente le groupe à risque le plus important. Et pourtant, ce ne sont pas des personnes qui lisent ou qui peuvent être informées facilement. Il faudrait pouvoir compter sur des travailleurs de rue, comme dans les grandes villes, pour aller chercher ceux qui ont besoin d'aide."

"Entre 15% et 25% des U.D.I. sont séropositifs et constituent de véritables bombes ambulantes qui peuvent propager le Sida au rythme de leurs partages de seringues ou de leurs relations sexuelles non protégées."

"C'est ce drame qu'il importe de garder à l'esprit car de plus en plus, on entend parler de femmes et d'hommes qui sont séropositifs alors que rien ne semblait les prédisposer à cela."

"Il est temps de réaliser que les toxicomanes se retrouvent dans toutes les classes de la société. On aurait tort de penser qu'il s'agit d'un phénomène réservé à la Métropole. On n'a qu'à surveiller les saisies de drogues dans la région pour s'en convaincre si besoin est."

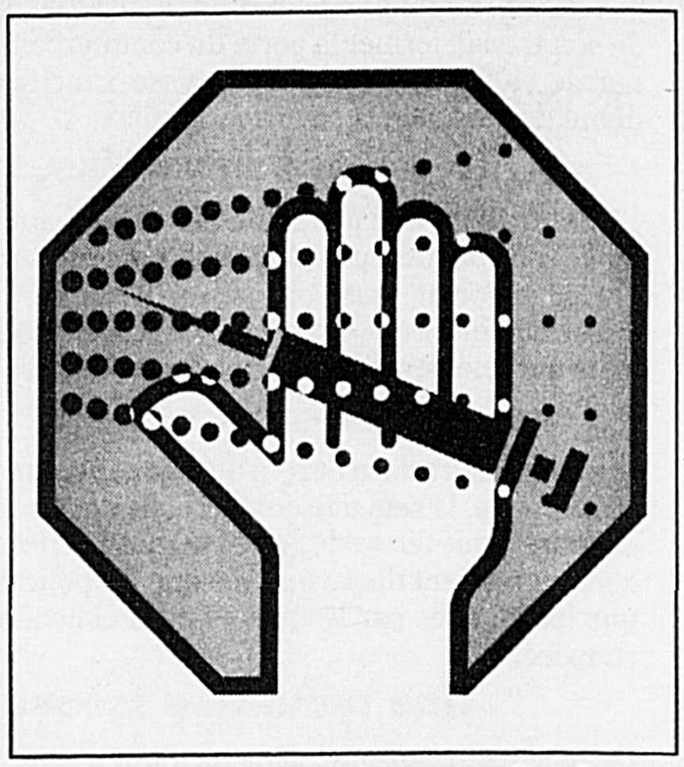

Ce placard permettra de reconnaître les endroits où des trousses seront disponibles pour les U.D.I.

"On en trouve qui ont 14 ans et jusqu'à 70 ans. Mais on commence aussi à entendre parler de toxicomanes qui n'ont que 10 ans..."

C'est par le biais de CLSC et d'hôpitaux que des seringues seront mis en disponibilité afin d'essayer de briser le cercle infernal de l'infection du Sida imputable au partage des seringues et des aiguilles.

"Si notre action ne réussissait qu'à sauver une personne, ce serait déjà un succès," de commenter le docteur Masson," car un seul malade atteint du Sida coûte entre 90 000$ et 100 000$ à la société, sans parler du danger de propagation qu'il représente, alors que notre projet ne coûte que 30 000$ dans sa première phase."

Et chaque trousse contient aussi une information sur le Centre de réadaptation de la Montérégie, partie prenante au projet qui s'est engagé à recevoir en priorité les usagers référés grâce à ce projet.

Qui sont les U.D.I.?

Dans le jargon institutionnel, les U.D.I., ce sont les utilisateurs de drogues intraveineuses.

Ils sont homosexuels, hétérosexuels ou les deux. Mais 75% des UDI sont des hommes, hétérosexuels et actifs.

L'association drogue-sexe-Sida résulte de comportements précis reliés à l'usage des drogues intraveineuses, au partage des aiguilles et seringues ainsi qu'aux pratiques sexuelles non protégées des usagers.

En définitive, ce n'est pas le genre de drogue dans la seringue qui importe autant que le partage de l'aiguille et de la seringue, partage qui trouve sa source dans le comportement asocial de l'utilisateur, lequel peut même devenir, pour un temps du moins, super performant et très en demande auprès de partenaires sexuels.

Et comme de raison, le cercle vicieux de la prostitution et de la drogue joue à plein alors que pour toutes sortes de raisons, les précautions élémentaires ne sont pas prises.

À Montréal, on estime à 100 000 le nombre d'usagers de la cocaïne et à 15 000 le nombre de ceux qui sont héroïnomanes.

Et le nombre d'adeptes augmente, non seulement en Métropole mais partout en région où des saisies de cocaïnes sont rapportées régulièrement (la semaine dernière à Saint-Hyacinthe).

Tous les cocaïnomanes n'utilisent pas l'injection comme moyen de s'administrer la drogue mais la minorité d'entre eux qui le font représentent le danger le plus sournois qui existe dans la transmission du Sida chez les hétérosexuels.

Une étude récente (mars 1990) réalisée par le DSC Maisonneuve-Rosemont fait le point sur la transmission du Sida chez les toxicomanes et souligne l'importance grandissante du problème dans la société.

Des trousses disponibles

Dès la semaine prochaine, des trousses seront disponibles dans certains CLSC et centres hospitaliers de la grande région de Saint-Hyacinthe.

Pour des raisons logistiques, les trousses ne sont pas disponibles partout en même temps mais ce ne serait qu'une question de temps avant que le réseau complet de distribution soit mis en place. L'accueil aussi bien du secteur de la santé que de celui des policiers a été favorable généralement même si ici et là, il se trouve quelques exceptions qui confirment les difficultés évoquées plus haut à l'effet que des réactions positives sont parfois difficiles à susciter dans un dossier aussi délicat.

Les clients qui obtiendront des seringues devront les rapporter pour qu'on les remplace, comme le veut le programme mis de l'avant dans la Métropole par CACTUS. Ces seringues seront alors détruites de façon sécuritaire.

On veut éviter que des seringues usagées se retrouvent dans la nature un peu partout, créant un risque évident pour la santé publique.

Pour obtenir ces trousses, il suffit de se présenter dans les CLSC affichant le placard illustré dans cette page (aux heures d'ouverture du CLSC) ou dans les centres hospitaliers (ouverts 24 heures par jour).

Le projet qui a été mis sur pied grâce à une première subvention de l'ordre de 30 000$ poursuivra son action en 1991-92 puisqu'un octroi de 30 000$ vient de lui être accordé. Des demandes ont été faites aussi pour permettre que le projet se poursuive les années subséquentes mais les décisions ne sont pas encore connues.

Chaque trousse comprend jusqu'à cinq seringues, des tampons alcoolisés pour nettoyer l'endroit de l'injection, des contenants d'eau de Javel pour nettoyer les aiguilles et les seringues, de l'eau stérilisée, des condoms, de la gelée lubrifiante, un texte explicatif et un dépliant sur les services offerts aux toxicomanes dans le Centre de réadaptation de la Montérégie.

La lutte contre les MTS

Ce projet s'inscrit dans le programme global de lutte contre les MTS (Maladies transmises sexuellement) que le ministère de la Santé et des Affaires sociales a lancé en octobre dernier.

Déjà alors, dans une entrevue du docteur Masson que Le COURRIER publiait dans son édition du 24 octobre, il était fait mention que le Département de santé communautaire, en étroite collaboration avec les trois autres DSC de la Montérégie, était à finaliser un projet de distribution de seringues pour les U.D.I. mais qu'il restait encore diverses démarches à compléter auprès des intervenants du réseau de la santé.

Dans la lutte contre la propagation du Sida, l'une des premières étapes avait consisté à identifier les groupes à risque dans la communauté et un projet comme la distribution des trousses aux U.D.I. devrait permettre, à court et à moyen terme, à mieux connaître l'ampleur de la consommation de drogues intraveineuses sur le territoire desservi par le DSC et dans la Montérégie.

À La Présentation et ailleurs

Les règlements sur les armes à feu pourraient être contestés

Un récent jugement contre la municipalité de Beaconsfield, au sujet de l'usage d'armes à feu à l'intérieur des limites de la ville, pourrait servir de jurisprudence contre toute municipalité qui a instauré un règlement régissant l'utilisation de telles armes.

C'est du moins l'avis exprimé par M. André Pelletier, président de la Fédération québécoise de la Faune, organisme qui a appuyé deux de ses membres, un demeurant à Sainte-Geneviève et l'autre, à Beaconsfield, et qui avait été appréhendé, à l'automne 1989 pour avoir violé les dispositions d'un règlement de la municipalité limitant l'usage des armes à feu sur son territoire.

■ **Michel Lamarche**

Selon le juge Paul Martineau, "le but des règlements 69 et 418 est véritablement de décréter que le tir au fusil, ou autres activités connexes est un crime ou une infraction en dedans des limites de la municipalité défenderesse.

"Or, poursuit le juge de la Cour supérieure, il est évident qu'on ne peut, par ce biais, créer un crime là où il n'existe pas et en particulier, on ne peut légiférer là où le pouvoir fédéral a juridiction exclusive."

Dans son verdict, le juge rappelle que l'article 85 du Code criminel du Canada énumère déjà les infractions qui peuvent être commises avec les armes à feu.

"Malgré cela, la municipalité a adopté et mis en vigueur le règlement 69 qui fait du tir au fusil une infraction", fait remarquer le juge.

Par ailleurs, ce dernier rappelle qu'un article du Code criminel définissait ce qui constituait une nuisance, au sens criminel ou pénal.

"Une corporation municipale ne peut faire double emploi avec le code criminel. Il est complètement prohibé de créer une nuisance au sens du code criminel, telle législation dépassant les pouvoirs d'une corporation municipale", soutient le juge Martineau.

À cause de tout cela, le plus récent cas de réglementation municipale sur les armes à feu, soit le règlement 393 adopté le 4 février dernier par la municipalité de La Présentation, ainsi que tous les autres ailleurs, pourraient être décrétés "ultra vires" par un juge.

"Nous ne commencerons pas à contester tous les règlements adoptés par les municipalités, et nous nous fions sur leur bonne foi. Toutefois, si jamais un de nos membres, par exemple, se faisait arrêter et décidait de contester son arrestation en vertu de ce jugement, nous l'appuierions. Et la décision serait beaucoup moins longue à venir, car il y a maintenant jurisprudence", de confier M. Pelletier.

Dans son règlement, la municipalité de La Présentation dit vouloir "assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement et le bien-être général sur son territoire" et que "pour ce faire, il est nécessaire d'y réglementer l'usage des armes à feu afin d'éviter le bruit excessif et tous troubles lorsque utilisés trop près des édifices".

L'article 1 du règlement dicte qu'il est interdit de décharger une arme à feu, de quelque calibre que ce soit, dans tous les chemins municipaux ou endroits publics de la municipalité, et à moins de trois cents mètres de toutes maisons d'habitation ou bâtisses servant d'élevage situées ou non sur le territoire de la municipalité.

M. Laurent Côté n'a pas paru surpris d'apprendre que l'usage d'armes à feu ne relevait pas du pouvoir municipal. Il veut d'abord prendre connaissance du jugement avant de prendre une décision quant au règlement 393.

L'article 3 ajoute que toute personne qui enfreint les dispositions du règlement est passible d'une amende de 50 à 300$ ou d'un emprisonnement n'excédant pas un mois à défaut de paiement de l'amende, dans les quinze jours du jugement.

Mis au courant du texte du règlement, M. Pelletier a affirmé qu'un citoyen pourrait contester ce règlement et gagner son point, à cause du jugement contre Beaconsfield.

Mis au courant du dossier, M. Laurent Côté, maire de La Présentation, s'est dit peu surpris face à ce verdict.

"Nous avons adopté ce règlement parce que le comité des citoyens a beaucoup insisté là-dessus, mais il reste que j'ai toujours cru que cela ne relevait pas de notre juridiction. Avant de poser quelque geste que ce soit, je vais commencer par prendre connaissance du jugement", de laisser savoir M. Côté.

UNE AUTO ÇA S'ACHÈTE D'ABORD...

NOUVEAU À DOUVILLE

LAVE-AUTO À LA MAIN
AUTO ET CAMION

INTÉRIEUR 7$
EXTÉRIEUR 8$
•CIRE
•SHAMPOOING
LOTO Québec

778-1838

OUVERT 7 jours/semaine de 10 h 00 à 18 h 00
sauf jeudi et vendredi 10 h 00 à 21 h 00
5255, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe

L'expression d'une nouvelle génération

Joyeuses Pâques à tous

LINGERIE DE BASE ET MAILLOT

Grenier

Maternité Mode enr.

15 930 Bourdages Sud
Saint-Hyacinthe
774-3336

Cote Z modifiée

Le Cégep maskoutain vient en tête des collèges de toute la Rive-Sud

S'il faut en croire la Cote Z modifiée de l'Université de Montréal, le Cégep de Saint-Hyacinthe vient au 10e rang sur les 28 collèges (incluant les étudiants du Baccalauréat international de Jean-de-Brébeuf) ayant inscrit des étudiants et pour lesquels l'université estime avoir des statistiques fiables.

Mais au niveau des "étudiants de science", les élèves issus de l'institution maskoutaine se classent au 5e rang sur 21 et au 5e rang sur 22 pour les étudiants de "sciences humaines".

■ **Pierre Bornais**

Ces résultats placent l'institution maskoutaine en avant de tous les collèges de la Rive-Sud dans chacune des catégories présentées.

C'est ce qui ressort de tableaux publiés par le quotidien La Presse, dans son édition du dimanche 24 mars.

La revue L'actualité avait semé tout un émoi dans son édition de janvier 91 en publiant un "palmarès" des collèges, palmarès qui plaçait le Cégep de Saint-Hyacinthe au 43e rang sur 51 collèges au Québec, le qualifiant même de "médiocre". Le Courrier faisait d'ailleurs état de ces résultats et de la réaction de la direction du Cégep dans son édition du 23 janvier.

Ici comme ailleurs, ce palmarès a soulevé des remous et dans l'édition du 6 février du Courrier, le Cégep maskoutain démontrait que, face à la Cote Z modifiée de l'Université de Montréal, l'institution de Saint-Hyacinthe n'était en rien médiocre mais se classait au contraire avantageusement face aux autres collèges.

Mais voilà, puisque l'Université de Montréal refusait d'identifier les collèges autrement que par un numéro, il n'était pas possible de déterminer qui devançait et qui suivait le Cégep de Saint-Hyacinthe.

Ayant encaissé un refus de la part de l'Université, La Presse s'est adressée en août dernier, donc bien avant que L'actualité sème l'émoi, à la Commission d'accès à l'information, laquelle ordonnait à l'Université de Montréal de fournir les documents demandés.

Résultats

Comme l'avait souligné M. Ray-Marc Dumoulin, directeur général du Cégep, dans son intervention du 6 février dernier, la Cote Z modifiée de l'Université de Montréal améliore celle obtenue à la fin des études collégiales pour les résultats généraux (+0.059) et celle des étudiants de sciences humaines (+0.118); mais celle des étudiants en sciences est légèrement diminuée (-0.031).

Le meilleur

Dans les résultats obtenus par les collèges de la Rive-Sud, celui de Saint-Hyacinthe vient au premier rang:

-résultats généraux (28 collèges): Saint-Hyacinthe, 10e (50.483 + 0.059); Edouard-Montpetit, 11e (50.476 + 0.037); Valleyfield, 16e (50.399 - 0.045); Sorel-Tracy, 17e (50.397 - 0.115); Joliette, 20e (50.319 - 0.056); Saint-Jean, 21e (50.303 - 0.078) et le Collège français, 28e (49.972 - 0.344).

-étudiants en sciences 21 collèges): Saint-Hyacinthe, 5e (50.584 - 0.031); Edouard-Montpetit, 7e (50.556-0.096); Valleyfield, 12e (50.447 -0.108); Saint-Jean, 14e (50.417 - 0.109); Joliette, 15e (50.380 - 0.130) et le Collège français, 20e (50.122 - 0.461).

-étudiants de sciences humaines (22 collèges): Saint-Hyacinthe, 5e (50.430+0.118); Edouard-Montpetit, 7e (50.406 + 0.138); Valleyfield, 9e (50.376 + 0.004); Joliette, 13e (50.307 - 0.021); Saint-Jean, 15e (50.250 - 0.059) et le Collège français, 22e (49.887 - 0.239).

La Cote Z ...modifiée

La Cote Z est un outil d'évaluation afin d'établir le rendement scolaire par collège. La formule de calcul est fort complexe mais elle est identique partout. Elle permet une première sélection. Elle compte pour environ 60% dans l'acceptation d'un candidat à l'université.

La Cote Z modifiée par l'Université de Montréal résulte de la comparaison de la cote accordée par le ministère de l'Éducation à la performance réelle de l'étudiant à l'université.

PÂQUES FLEURIES
DIRECTION CENTRE-VILLE
Admirons les collections printemps-été
Respirons l'air printanier
Fleurissons Pâques
Direction centre-ville
Voyez les kiosques de vente des produits d'érable

Sidac
CENTRE-VILLE
ST-HYACINTHE

LABORATOIRE
M.P. LANGELIER inc
orthèse du pied

SUR ORDONNANCE MÉDICALE
• orthèse plantaires
• chaussures sur mesure
• toutes corrections orthopédiques
Édifice Langelier
675, boul. Laurier Beloeil
route 116
467-0762

La santé de vos pieds c'est aussi votre santé!
LOTO Courrier
CONSULTEZ VOTRE ORTHÉSISTE

Saint-Barnabé-sud

La requête en déclaration d'inhabileté du Conseil municipal a été déposée

La Cour supérieure du district judiciaire de Saint-Hyacinthe aura à se prononcer sur une requête en déclaration d'inhabileté à l'exercice d'une charge municipale contre le maire et les six conseillers de la municipalité de Saint-Barnabé-sud.

C'est M. Roger Leblanc, un agriculteur domicilié au Rang Saint-Amable, qui en est le requérant.

■ **Michel Lamarche**

Les intimés, soit le maire Raynald Leblanc, et les six conseillers, Bernard Rodier, Raymond Saint-Jean, Marcel Fugère, Pierre Lussier, Daniel Sansoucy et Monique L. Janssen, sont ainsi menacés de ne plus pouvoir exercer de charges municipales pendant une période de deux ans.

De plus, chacun des intimés pourraient devoir payer, à titre d'amende, la somme de 500$.

Cette requête a été déposée au Palais de justice de Saint-Hyacinthe le 18 mars dernier, à la suite de la controverse entourant la construction du chalet pour la patinoire extérieure de la municipalité.

Le requérant soutient que le maire et les conseillers ont fait entreprendre et compléter la construction du chalet contrairement aux dispositions de l'article 935 du Code municipal.

En résumé, cet article stipule que tout contrat supérieur à 25 000$ doit être accordé par le biais de soumissions publiques, via les médias. Or, selon M. Roger Leblanc, le conseil a sciemment, et en toute connaissance de cause, scindé le contrat pour éviter cette étape.

La requête en déclaration d'inhabileté sera présentée pour adjudication devant la Cour supérieure le jeudi 4 avril, à 9 h 15.

Rejoint à son domicile, M. Raynald Leblanc a refusé d'émettre quelque commentaire que ce soit, si ce n'est qu'il attendrait le dénouement des événements avant de se prononcer.

V
O S
YEUX
ÇA NOUS
REGARDE

Clinique optométrique
de Saint-Hyacinthe

Dr Luc Tétreault, O.D.
Dr Robert Théroux, O.D.
Dr Marielle Tousignant, O.D.
Dr Carol Marois, O.D.
Dr Jocelyne Lemieux, O.D.

OUVERT
8 h 00 à 20 h 00
du lundi au vendredi

STATIONNEMENT GRATUIT

ST-HYACINTHE
2960, boul. Laframboise
773-5555

SAINT-PIE
75, Saint-François
772-2401

LOTO Courrier

VILLA ST-JOSEPH

Voici quelques-unes des particularités de la Villa St-Joseph

- Chambre meublée et décorée personnellement.
- Salle de toilette privée.
- Chambre adaptée pour chaise roulante.
- Service d'appel d'urgence.
- Génératrice de secours.
- Accès de l'extérieur vers l'intérieur sans escalier.
- Messe hebdomadaire et activités pastorales.
- Chapelle interne.
- Conditionnement physique, bingo, pétanque, brunch, etc...
- Menu affiché avec choix d'au moins 2 menus par repas ou adapté à votre régime.
- Déjeuner et collations à votre goût et à votre heure et préparer par vous-mêmes si vous le désirez.
- Propriétaire sur place.
- Et bien d'autres...

Tous ces services sont à votre disposition pour contribuer à votre mieux-être et sont offerts à la Villa St-Joseph à des

PRIX ABORDABLES

Venez nous rencontrer et vous pourrez comparer!

RÉSIDENCE DE 40 CHAMBRES POUR PERSONNES DE L'ÂGE D'OR

VILLA ST-JOSEPH

1170 Beauregard
(coin Concorde)

773-5466

RÉSIDENCE
POUR PERSONNES ÂGÉES

- Excellente nourriture (faite maison)
- Bien chauffée
- Toilette privée
- Infirmière sur place
- Sonnerie d'urgence jour et nuit
- Chambres privées ou occupation double.

BIENVENUE AUX VISITEURS
sur rendez-vous

LE CHÂTEAU MASKA

Pour plus de renseignements, contacter:
Francine Gadbois
2400, rue St-Pierre, Saint-Hyacinthe
Tél.: 771-2400

• PRÊT-AUTO PRÉAUTORISÉ (2)
• PRÊT-AUTOMOBILE
• ASSURANCE-PRÊT (VIE ET INVALIDITÉ)
• ASSURANCE AUTOMOBILE (3)

À LA CAISSE DESJARDINS •

PRÊT-AUTO à:

12.5 % (1) (2)

(1) Taux d'intérêt d'un prêt pour une automobile neuve (terme allant jusqu'à 60 mois) et sujet à changement sans préavis.

(2) Le rabais de taux d'intérêt et le prêt-auto préautorisé sont offerts dans les caisses participantes affiliées à la Fédération des Caisses Populaires Richelieu-Yamaska

(3) Offerte par un agent d'Assurances Générales des Caisses Desjardins inc.

Desjardins
L'incroyable force de la coopération

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
LA FORCE DU CONSEIL

La récession frappe: mille emplois perdus

Il faut un plan d'urgence et cela presse

"Nous déplorons d'avoir à vous présenter une situation si peu reluisante qui semble être à l'opposé de vos propres constatations; nous sommes conscients que Saint-Hyacinthe est à l'image du Québec: la récession frappe partout et place le monde du travail dans une situation précaire. Il est déjà tard pour s'inscrire sur la liste des villes défavorisées, il serait sage de le faire rapidement, car pour nous le temps presse."

Appuyé par une cinquantaine de personnes, M. Louis-Philippe Jalbert, porte-parole de la Coalition des Groupes populaires et syndicaux, a déposé, tel qu'annoncé dans la dernière édition du journal, à la séance du lundi 18 mars, un mémoire faisant état de la progression marquée du chômage et de l'appauvrissement des assistés sociaux dans Saint-Hyacinthe.

■ **Vlanney Théberge**

Le portrait tracé par la Coalition repose sur des données statistiques qui résultent de "recherches sérieuses auprès d'organismes tels le Centre d'Emploi du Canada et le Centre Travail Québec, ainsi que les organismes syndicaux, mais aussi à partir de nombreux cas problèmes qui se présentent à nos bureaux chaque jour, des cas qui ne se règlent très souvent que devant le Comité de révision ou même devant le juge arbitre," précise le document.

Et c'est à mille emplois perdus dans la région maskoutaine que la Coalition en arrive dans son étude.

"Nous pouvons affirmer qu'en excluant Griffin Steel, il y a eu au moins 7 fermetures pour un total de mises à pied d'environ 225 travailleurs, et que ce nombre était réduit sensiblement par des coupures drastiques bien avant le début de la récession.

"Que le ralentissement industriel a causé depuis le début de la récession au bas mot 392 licenciements, que le marasme dans l'industrie de la construction, les commerces et les servitudes est la cause de plusieurs centaines de mises à pied, on peut conclure que la récession a fait perdre au moins mille emplois permanents."

La liste des fermetures, présentée dans le mémoire, comprend la Fonderie Nova (40 emplois), Plastique moderne (70), Organitech (20), Lamtech (10±), Pantalons Saint-Hyacinthe (40), Little Princess (45), Carrefour des sportifs (?); pour un total de 225 emplois.

Puis, le mémoire fait état des mises à pied effectuées depuis l'automne 90 qu'il établit à 660.

Après analyse de la situation, la Coalition en arrive à fixer à 20% le taux approximatif du chômage dans la région. "Si on prend pour acquis, conclut le mémoire, qu'il y a 643 personnes dans 25 entreprises de la région (février 91), qui bénéficient du travail partagé employeurs-chômage, ceci prouve hors de tout doute que le chômage frappe durement la région de Saint-Hyacinthe."

Temps partagé, mises à pied, chômage...

La récession n'épargne pas les Maskoutains

(TV) - La région maskoutaine n'échappe pas à la récession. Au-delà des mots, des chiffres, des déclarations plus ou moins officielles, un fait demeure: le taux de chômage est à la hausse.

Les récentes fermetures d'usines et la diminution des emplois dans d'autres, ne viennent que confirmer la présence de la récession à Saint-Hyacinthe et en région périphérique.

Un coup d'oeil sur la Ville de Saint-Hyacinthe, permet de constater que l'an dernier, Griffin Canada qui affichait une liste de 200 travailleurs, fermait ses portes.

Ont suivi depuis lors, la Fonderie Nova, Plastique moderne, Organitech, Lamtech, Pantalons Saint-Hyacinthe, Little Princess.

C'est plus de 200 emplois qui ont ainsi disparu.

Dans une étude sommaire, dans laquelle le journal a retenu huit entreprises locales comptant l'an dernier cent emplois et plus, et toujours en opération, on note une diminution générale de plus de 4 pour cent.

Les huit entreprises ont été rejointes par téléphone et les responsables de chacune d'elles ont livré les données réelles de la situation. Pour fins de comparaisons, ils ont livré le nombre d'emplois actifs en mars 1990 et le nombre d'emplois actifs en mars 1991.

Si les grosses entreprises comme Casavant Frères, Gattuso/Habitant l'Imprimerie Chartier du Groupe transcontinental et le Groupe Olympia tiennent le coup en maintenant au même niveau ou presque le degré de l'emploi, et que la compagnie Kimberly Clark poursuit son ascension, il n'en est pas de même de la compagnie Landshire (textile), Hyalin International (verre) et Sport Maska (textile) qui ont connu une diminution appréciable de l'emploi.

Ces trois dernières qui comptaient en mars 1990, quelque 425, se retrouvent en mars 1991, soit un an plus tard, avec près de cent emplois en moins. C'est une baisse de l'ordre de 25 pour cent.

Le tableau de la situation n'est pas complet. Si certaines entreprises connaissent une hausse, et elles sont peu nombreuses, beaucoup d'autres essuient les revers de la conjoncture économique.

Il est difficile d'évaluer toute la portée de la récession à Saint-Hyacinthe; qu'il suffise de penser aux nombreuses petites entreprises de moins de cent emplois, et même de vingt, qui ont diminué discrètement leurs effectifs depuis les derniers six mois.

M. Guy Desrosiers, vice-président exécutif de la Corporation de Développement économique et industriel de Saint-Hyacinthe, précise pour sa part que la situation maskoutaine est moins affectée que d'autres régions, du fait de l'équilibre de sa main-d'oeuvre. Le secteur manufacturier (secondaire) et le secteur des services (tertiaire) permettent d'avoir une base plus solide et moins vulnérable en période de récession.

M. Jean-Claude Messier, directeur de la Corporation, pour sa part, déplore l'hésitation, voire le retard, des dirigeants à consulter son organisme quand survient une période difficile.

"Le premier réflexe des chefs d'entreprises, note-t-il, est de recourir au temps partagé pour tenter de traverser la période. En deuxième lieu, ils effectuent des mises à pied temporaires; et finalement, avant de mettre la clé sur la porte, ils ont comme dernier réflexe, celui de venir nous consulter. Il est souvent trop tard!".

De tous les secteurs d'activités, faut-il préciser que l'agro-alimentaire, sans connaître des hauts spectaculaires, demeure le plus stable; ce qui n'est pas le cas des secteurs comme de l'automobile, du meuble et de la construction, qui subissent le dur coup de la récession.

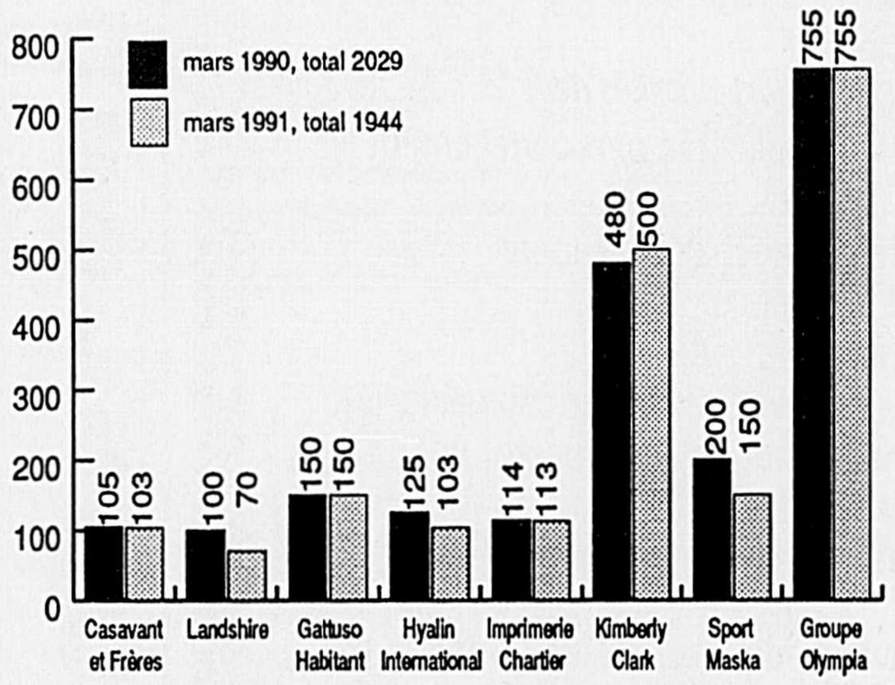

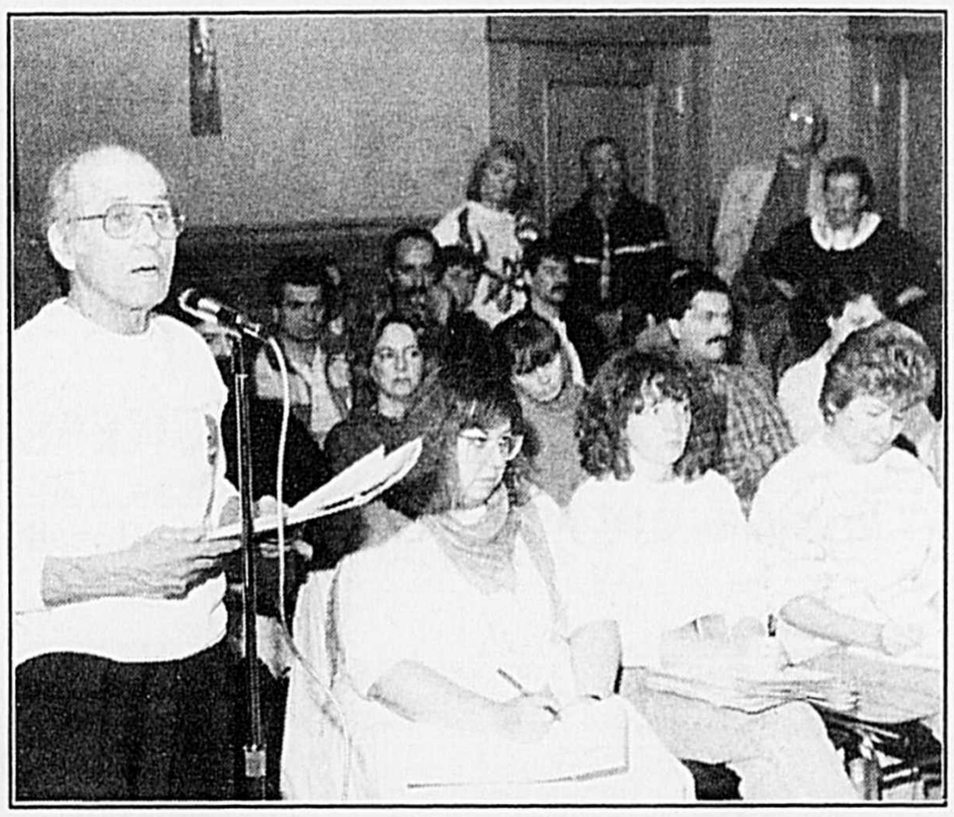

M. Louis-Philippe Jalbert, porte-parole de la Coalition des Groupes populaires et syndicaux de Saint-Hyacinthe, a présenté au Conseil municipal le contenu du mémoire faisant état de la progression marquée du chômage et de l'appauvrissement des assistés sociaux.

La Coalition adresse 5 demandes au Conseil

(TV) - Parce que la récession frappe durement la région maskoutaine, et parce que le maire Clément Rhéaume a lancé qu'il n'y avait pas de récession à Saint-Hyacinthe, la Coalition a inclus, dans son mémoire, cinq demandes.

Elles se présentent comme suit: "Nous demandons à notre Conseil municipal:

1- de reconnaître que Saint-Hyacinthe est durement frappé par la récession et qu'il en avise les Gouvernements supérieurs, de façon que ceux-ci ne nous oublient pas quand ils vont enfin provoquer la relance;

2- la préparation d'un plan de relance impliquant tous les corps sociaux du milieu, de façon à prendre notre place dans la structure économique du Québec;

3- dénonciation auprès du Gouvernement du Québec, de sa loi 37 et des préjudices qu'elle cause aux victimes de l'aide sociale;

4- dénonciation auprès du Gouvernement fédéral, du Bill C 21 qui prive un grand nombre de chômeurs d'un droit reconnu depuis une cinquantaine d'années, et qui sont laissés pour cause aux fins de payer un déficit qui semble ne pas trop avoir d'importance en temps de guerre;

5- (pour répondre aux demandes aux bureaux du Mouvement d'Action-Chômage et du Comité de Défense des droits des personnes assistées sociales), nous demandons au Conseil de subventionner les salaires de deux employés à plein temps pour des montants ne dépassant pas 25 000$ par an chacun. Nous nous déclarons cependant disponibles pour des rencontres subséquentes si elles devaient s'avérer constructives."

En l'absence de M. Clément Rhéaume, maire de la Ville, c'est M. Laurier Comtois, maire suppléant, qui a reçu le mémoire au nom du Conseil.

Une étude des demandes devrait se faire au cours de la prochaine séance plénière.

Acton Vale épargnée par la récession

(TV) - La grande région maskoutaine dans son ensemble connaît les affres de la récession. Une seule ville cependant échappe aux tourments économiques: Acton Vale.

Une étude parue dans la Voix de l'Est du 19 mars 1991, indique en effet que la région d'Acton Vale est à la hausse, au chapitre des créations d'emplois.

Bien qu'on y note 65 mises à pied au cours des derniers mois, le bilan global de l'emploi à Acton Vale s'avère positif, puisqu'on y observe une augmentation de 8,3% de la population active dans les entreprises contactées (8).

Par contre, Saint-Césaire, Rougemont et Saint-Pie, accusent des baisses de l'emploi.

La municipalité de Saint-Césaire est particulièrement touchée par la fermeture temporaire (pour un mois) de la la compagnie Ballin.

Dans la région de Rougemont, c'est le fabricant de systèmes de chauffage et de ventilation, Matériel industriel, qui est le plus touché avec des mises à pied de l'ordre de 36.

La distillerie Dumont Vins et spiritueux connaît une baisse de 8 à 10% de ses ventes, ce qui a entraîné le travail à temps partagé.

Lassonde et fils maintient quant à lui son niveau d'emplois.

Le quotidien de Granby rapporte également qu'à Saint-Pie, le secteur du meuble, principalement chez Lacasse, est à la baisse. Mais, Dutaillier traverse la crise sans trop de difficultés.

Entre 72 et 1 000 emplois perdus

Où se situe la vérité?

(TV) - Il y a moins d'un mois, le 21 février 1991, la Corporation de Développement économique et industriel de Saint-Hyacinthe qui déposait son rapport annuel, faisait état d'une perte d'emplois de l'ordre de 72.

Le 18 mars, moins d'un mois plus tard, la Coalition des Groupes populaires et syndicaux de Saint-Hyacinthe, répertoriait 1 000 emplois perdus, pour la même période. Entre 72 et 1 000, où se situe la vérité?

Il serait plus de mise de parler de "réalité" que de "vérité".

Il faut préciser que le rapport de la Corporation porte sur l'année qui se termine au 31 décembre 1990. De plus, les chiffres avancés dans ledit rapport portent sur les "projets réalisés ou en cours"; ce ne sont donc pas des données réelles.

Quant au "Guide des industries de Saint-Hyacinthe" que publie annuellement la Corporation, il comporte les données fournies par les chefs d'entreprises, qui ne sont pas nécessairement des chiffres réels.

Par ailleurs, le tableau tracé par la Coalition s'étend à toute la grande région maskoutaine, englobant, par exemple, Saint-Damase. Depuis le premier janvier 1991, la récession a poursuivi ses ravages; les travailleurs en chômage ou le travail à temps partagé ont augmenté.

Bien que le nombre de perte d'emplois dans l'une et l'autre entreprise, soit difficilement vérifiable, il n'en demeure pas moins que la situation réelle se retrouve aujourd'hui au-delà des 72 chômeurs "potentiels" pour s'approcher un peu plus des 1 000.

Une étude plus approfondie pourrait déterminer le chiffre exact. Un fait est certain: la récession frappe Saint-Hyacinthe.

La récession frappe de nouveau

Les dirigeants des Entreprises Union Électrique ont été contraints de fermer, il y a une dizaine de jours, le magasin de Saint-Hyacinthe, sur la rue Bouthillier. La situation économique difficile en est l'unique raison, selon le vice-président de la compagnie, M. Freddie Naimer. Ce dernier n'a toutefois pas écarté la possibilité de rouvrir le commerce, si les choses se replacent. Quatre employés ont ainsi perdu leur emploi. Ce commerce fournissait du matériel électrique pour les contracteurs et les industries.

H&R Block veut vous faire économiser de l'argent.

Nous allons en quête de tous les crédits et déductions auxquels vous avez droit. Nous vous procurerons le remboursement d'impôt le plus grand possible.

L'équipe fiscale de H&R BLOCK®

Mettez-nous au travail pour vous!

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

2605, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe 773-4711

PROFITEZ-EN!

REMBOURSEMENTS de:

224.98 $ (1) (2) /mois

TABLE DES REMBOURSEMENTS MENSUELS (2) PRÊT-AUTO À 12.5%

	24	36	48	60
Prêt de 10 000 $	473,08$	334,54$	265,80$	224,98$
Prêt de 15 000 $	709,62$	501,81$	398,70$	337,47$

(1) Ce montant représente les remboursements mensuels d'un prêt-auto de 10 000 $ pour une durée de 60 mois*.
(2) N'inclue pas les assurances.

*Les frais de crédit étant de 3498.80$, le remboursement total représente donc 13498.80$

plus POPULAIRES que jamais

Les caisses populaires Desjardins du secteur St-Hyacinthe

Une force multidisciplinaire

Raymond, Chabot, Martin, Paré
Comptables agréés
1050 boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-2424 - 1-800-363-5469
Fax: 773-6363

NOTRE PRIVILÈGE:
VOUS SERVIR ADÉQUATEMENT...

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
LA FORCE DU CONSEIL

À la table... de La Petite Europe

Menu du jour	le midi à compter de	5.95$
Table d'hôte	le soir à compter de	11.95$
Choix de desserts	à compter de	2.75$

Tous les vendredis soir : moules et frites à volonté avec un verre de vin ou une bière 15.95$

1513, rue Saint-Antoine (Près du marché)
Réservation : 773-1966

LA PETITE EUROPE RESTO BISTRO

DOSSIER

La violence conjugale existe mais elle ne doit jamais être tolérée

La violence conjugale constitue pour un nombre important de femmes une réalité quotidienne. mais elle ne doit jamais être acceptée ou tolérée car il existe des moyens pour s'en sortir!

Elle est un moyen pour l'homme de contrôler sa conjointe.Cette violence peut prendre différentes formes. Elle peut être verbale, psychologique, physique ou sexuelle.

■ **Jacqueline Voghel**

Au Québec, 300 000 femmes en sont victimes chaque année sous diverses formes. Ce qui veut dire qu'il y a autant d'hommes violents. Si l'on inclut les enfants et la famille qui gravitent autour des conjoints, c'est près de 1 million de personnes qui vivent, à divers niveaux, ce problème au Québec.

Parce que les femmes victimes de violence conjugale sont souvent isolées par le conjoint, peu d'entre elles vont chercher de l'aide. Pourtant il y des moyens de s'en sortir. On peut, entre autres, téléphoner à S.O.S. Violence conjugale au 1-800-9010, un service téléphonique gratuit et accessible de partout (sans frais), qui référera la femme au service approprié.

Signes avant-coureurs

L'escalade de la violence n'est pas évidente du jour au lendemain. Il y a des signes, des indices apparents que la femme peut détecter avant que ne s'engage le cycle infernal. Les hommes violents proviennent de toutes les classes sociales. Ils sont possessifs, dominateurs et ils ont une très faible estime d'eux-mêmes.

Les femmes victimes de violence conjugale ont toujours espoir que leur mari va changer. Toutefois, selon des psychologues, le processus de la violence ne change pas sans thérapie. Le meilleur service que les femmes aux prises avec une situation de violence peuvent rendre à leur mari, c'est de le quitter.

En agissant ainsi, disent les psychologues, les femmes mettent plus de chances de leur côté car le fait de partir produit un déséquilibre chez le conjoint. Une prise de conscience s'amorce et l'homme est prêt à suivre une thérapie. De plus en quittant le conjoint, la femme enraye le mécanisme de la violence.

"Il ne faut pas calculer les bons et les mauvais moments et s'il y a plus de mauvais que de bons, partir", conseille Mme Danielle Dubus de la Clé sur la porte, maison d'hébergement de transition pour femmes victimes de violence conjugale située à Saint-Hyacinthe. Toute violence conjugale est inacceptable et demande une action immédiate sous peine de se développer et d'échapper à tout contrôle.

Cercle vicieux

Quelle que soit la forme qu'elle revête -verbale, psychologique, physique ou sexuelle - la violence conjugale a toujours pour effet de détruire.

Le cycle de la violence du conjoint est un cercle vicieux qui se développe en quatre phases. Au début tout va bien. Puis, petit à petit la tension s'installe sous prétexte que la femme ne fait pas les choses comme le mari le voudrait. Arrive le moment où la soi-disant "incompétence" de la femme sert de prétexte au conjoint violent.. La femme se sent même responsable de la tension créée. Elle tente par tous les moyens d'abaisser la tension du conjoint et s'ajuste à ses besoins.

Puis l'acte de violence survient. L'homme peut donner l'impression de perdre le contrôle de lui-même; en fait, il se laisse "éclater". La femme se sent alors démunie et démolie intérieurement.

Aussitôt après l'agression, l'homme minimise le caractère et la gravité de l'agression. Il prétexte qu'il ne peut maîtriser sa violence. Il affirme que sa conjointe n'avait pas à le provoquer et... reprend la vie normale. De son côté, la femme oublie sa propre colère et en arrive à se voir comme responsable du comportement violent de son conjoint.

L'homme commence alors à exprimer des regrets, il veut se réconcilier. Il demande pardon à sa conjointe, quémande son aide, la supplie de tout recommencer à zéro. Il redevient même très amoureux. Un tel comportement entretient chez la femme un seuil élevé de tolérance à l'agression puisque le conjoint nourrit l'espoir qu'il ne sera plus violent si elle répond à ses demandes. Malheureusement, plus le cycle se répète, plus la période de rémission raccourcit.

Pour enrayer la violence, il faut d'abord que les femmes puissent se soustraire en tout temps du milieu de violence.

N.D.R.L.: Toujours inacceptable, la violence faite aux femmes est encore très présente dans notre société. Afin d'informer davantage le public sur cette réalité encore bien présente et celles qui veulent s'en sortir, Le COURRIER présente une série d'articles sur la violence conjugale. Cette semaine, un premier article introduit la problématique et explique le cycle de la violence. Les articles suivants présenteront le processus auquel une femme victime de violence conjugale doit faire face à partir du moment où elle loge un appel aux policiers. Nous présenterons également les différentes ressources auxquelles les femmes peuvent recourir pour aller chercher de l'aide, comme les services policiers, d'hébergement, psychosociaux, judiciaires, légaux et ceux offerts aux enfants.

La semaine prochaine

La semaine prochaine, nous aborderons le processus auquel une femme doit faire face lorsqu'elle loge un premier appel aux policiers, premier maillon de la chaîne de l'intervention judiciaire. Ces derniers référeront les femmes violentées à une maison d'hébergement où, pour celles qui ne veulent pas être hébergées mais qui veulent du support, à d'autres services.

L'HYDRO-THÉRAPIE... À LA MAISON

Le SPA portatif
disponible en 4 couleurs
noir - bourgogne - gris - tan
(6' diamètre)

INTÉRIEUR-EXTÉRIEUR

- Un système unique qui vous permet de garder l'eau à la température désirée sans élément de chauffage (avec une température moyenne de 65 F à l'extérieur, il n'en coûte que 3,00$ par mois pour maintenir l'eau à 104 F)
- Facilité d'installation au sous-sol ou à l'extérieur (ne pèse que 50 lb)

Seulement 2 695,00$
+ T.P.S. (Prix pour Saint-Hyacinthe)
- Capacité 4 adultes
- Fonctionne sur prise 110 V
- 4 jets d'eau
- Contient 220 gallons d'eau

DISTRIBUTION TOURBILLON ENR.

Pour informations: de 9 h 00 à 16 h 00 773-6708
de 19 h 00 à 21 h 00 774-6977

POUR PÂQUES, LA TRADITION SE CONTINUE...

10 HEURES D'ENREGISTREMENT EN PRIME

À l'achat d'un camescope Video8 CCD-F77* de Sony, recevez en prime 5 cassettes métal (P6-120MP) de 120 min.

CCD-F77 Video8™
- Enregistrement audio stéréo haute fidélité
- Commande AE
- Objectif zoom à rapport 8 : 1 avec macro
- Obturateur à 6 positions
- Superposition numérique de deux pages, à déroulement, pour effets spéciaux
- Éclairement minimum de 2 lux
- Ouverture/fermeture en fondu
- Affichage-écran
- Télécommande sans fil

SONY
Avec cassettes en prime

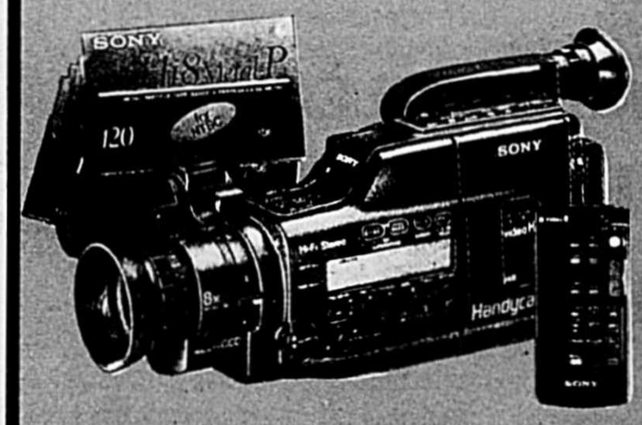

À l'achat d'un camescope Hi8 CCD-V101* de Sony, recevez en prime 5 cassettes métal Hi8 (P6-120HMP) de 120 min.

CCD-V101 Video8™
- Haute résolution avec 410 000 éléments d'image
- Analyseur CCD de précision de 1/2 po
- Enregistrement AFM audio stéréo haute fidélité
- Commande AE
- Objectif zoom à rapport 8 : 1 avec macro
- Obturateur à 27 positions
- Superposition numérique de deux pages, à déroulement, pour effets spéciaux
- Ouverture/fermeture en fondu
- Éclairement minimum de 2 lux pour une meilleure sensibilité sous faible éclairage
- Télécommande sans fil

SONY * Offre valide jusqu'à épuisement des stocks

LOTO Courrier

À votre service depuis 30 ans.

JEAN-MARC DARSIGNY TV Inc.

Mise de côté acceptée
Garantie prolongée disponible
Tél.: 773-1988
Financement disponible sur place

Là où le service est compris à bien meilleur prix

892, rue Des Cascades, St-Hyacinthe (coin Brodeur)

Promenade de Savoy

La première phase est enclenchée

Devant une foule d'invités, le maire de Saint-Hilaire, M. Honorius Charbonneau, a inauguré, le 19 mars dernier, la première phase de la Promenade de Savoy, un complexe commercial qui devrait servir de point d'attraction du futur centre-ville de Mont Saint-Hilaire.

Ce projet a été lancé en janvier 1990, et englobe quatre phases, la première représentant un investissement de cinq millions pour une superficie de 50 000 pieds carrés.

La Promenade de Savoy se veut un développement immobilier multifonctionnel qui devrait permettre d'abriter des commerces, des services et des bureaux d'affaires.

La Promenade de Savoy se trouvera sur les anciens terrains du foyer Savoy, de part et d'autre du boulevard Laurier, et elle met l'accent sur la priorité visuelle plutôt que l'architecture.

Un des points saillants du projet est la conception de larges trottoirs paysagers, aménagés en bordure de la voie automobile qui traversera la Promenade de Savoy.

On envisage la création d'une rue commerciale conçue pour ouvrir une perspective visuelle vers la montagne, d'un côté, et vers l'église, de l'autre.

Les responsables du complexe ont émis l'opinion que les négociations allaient bon train en vue de trouver des locataires pour la première phase.

MM. Breton, Charbonneau et Guertin, respectivement président de la corporation Promenade de Savoy, maire de Saint-Hilaire et contracteur, ont procédé à la première pelletée de terre de la phase 1 de ce grand projet, le point saillant du futur centre-ville de Mont Saint-Hilaire.

AU FIL D'UN DÉCOR INC.

VOS RÊVES SE RÉALISENT

Une boutique où l'on offre...
√ idées originales
√ confection exceptionnelle
√ prix imbattables

LOTO Courrier

Une boutique pour tous les budgets!
Une visite saura bien vous convaincre

AU FIL D'UN DÉCOR INC.
16 835 Saint-Louis, Saint-Hyacinthe **773-4182**

DRIVER'S SEAT
AWARD
MANUFACTURER OF THE YEAR
1990
PRESENTED TO
HYUNDAI

«Fabricant automobile de l'année»
-Émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada

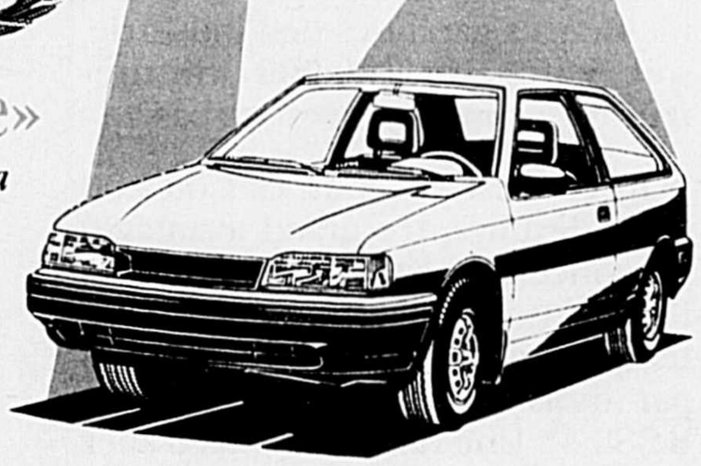

HYUNDAI
un achat intelligent.

Viens sur le Boulevard DE L'AUTO

LE CARREFOUR HYUNDAI
2300 CASAVANT OUEST
SAINT-HYACINTHE
774-6344
BELOEIL 467-1341
MONTRÉAL 861-5028

GARANTIE COMPLET 3 ANS/ 60 000 km
GARANTIE 5 ANS/ 100 000 km sur les éléments principaux

COLT 200 1991

Seulement 194 $* PAR MOIS

Meublée, chauffée et éclairée.

Il existe une voiture qui offre des avantages nettement supérieurs à ceux de la Honda Civic. Il s'agit de la Colt 200, fabriquée par Mitsubishi et importée par Chrysler. Sans qu'il ne vous en coûte un sou de plus, vous bénéficiez d'un moteur 1,5 litre à 12 soupapes plus puissant, d'une transmission manuelle à 5 rapports standard (la Civic n'en possède que 4), d'une finition intérieure plus soignée et de l'une des meilleures garanties de l'industrie, soit **5 ans ou 100 000 kilomètres****. Surprenant, n'est-ce pas?

Mais ce n'est pas tout. La Colt 200 possède un autre grand avantage: les concessionnaires Chrysler vous l'offrent, pour une période de temps limitée, à seulement 194 $ par mois ou, si vous préférez, à 8 888 $*. Une raison de plus d'aller en faire l'essai. **GARANTIE 5/100**

▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼▼

Aux diplômés de 1991

REMISE EN ARGENT DE 750 $

en plus de tout autre rabais offert

ET AUCUN PAIEMENT AVANT 3 MOIS

sur certains modèles!

Détails chez le concessionnaire

Offre d'une durée limitée. Certains équipements illustrés peuvent être offerts moyennant un supplément.

***Transport, préparation et rabais du manufacturier inclus. Taxe en sus.** Dans le cas d'une location, le tarif mensuel est établi d'après le prix de détail suggéré par le manufacturier d'un modèle 1991 pour un terme de 48 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 1 000 $, au taux d'intérêt en vigueur au moment de publier. Le versement mensuel ne comprend pas l'immatriculation, les assurances et les taxes. Un dépôt de sécurité peut être exigé. Contrat de location à terme fixe. Rachat non requis. Détails chez le concessionnaire.

****Garantie limitée de 5 ans ou 100 000 kilomètres sur le groupe motopropulseur.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

L'AVANTAGE CHRYSLER

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION.

Possibilité de redevances

Centre de tri au même coût que l'enfouissement sanitaire

À l'heure où les élus de la Municipalité régionale de Comté (MRC) des Maskoutains s'apprêtent à se doter d'une Régie intermunicipale de traitement des déchets domestiques, un Centre de tri des déchets recyclables est en voie de se construire... à quelques kilomètres de Saint-Hyacinthe.

Les quotidiens montréalais et le journal Les Affaires viennent en effet d'annoncer le projet de Béro-Transvik, de Boucherville, qui consiste en la construction d'un "Centre de tri régional montérégien" de matières recyclables dans le parc industriel de Saint-Hubert.

■ **Vianney Théberge**

Au départ, précise-t-on, le coût des municipalités sera de 30$ la tonne, soit exactement ce que leur coûte l'enfouissement sanitaire. Dans un deuxième temps, la compagnie s'engage à diminuer le coût aux municipalités.

L'investissement de cette entreprise privée, serait de l'ordre de 5 millions de dollars. La construction commencera en mai; le projet qui comprend trois phases, sera terminé en 1993.

Ce sont:

- collecte sélective et traitement des déchets domestiques des quatre MRC les plus rapprochées (Champlain, La Jemmerais, Roussillon et Vallée-du-Richelieu);
- traitement des déchets domestiques du territoire de la Montérégie; et
- traitement des déchets des secteurs institutionnel, commercial et industriel.

Le territoire visé pour la première phase, regroupe 565 000 habitants qui produisent 282 000 tonnes de déchets domestiques par année.

De 10 à 40% de ces déchets, souligne-t-on, sont récupérables et recyclables.

On précise même qu'au-delà des 15 000 premières tonnes de volume annuel, le coût aux municipalités décroîtra progressivement jusqu'à atteindre zéro à un volume de 65 000 tonnes.

Le Centre de tri commencera alors à verser une redevance aux municipalités au prorata du volume et du pourcentage de matières traitées. À 100 000 tonnes, le volume visé dans trois ans, la redevance serait de 10$ la tonne.

Dans son projet de Centre de traitement, déposé à la MRC des Maskoutains, Bio-Tretech fait état pour la MRC des Maskoutains d'un volume annuel de 41 488 tonnes; avec la MRC d'Acton et celle de Rouville, le total s'établit à 64 456 tonnes.

motel la liberté inc.
Route 20
Sortie 147
St-Liboire
Tél.: (514) 793-4444
CHAMP DE PRATIQUE
"LALI"
300 200 GOLF 200 300
OUVERTURE prévue le 31 mars
Bienvenue à tous!
Joyeuses Pâques

15 MOIS
SANS INTÉRÊT
AUCUN COMPTANT

SHARP.
Vidéo VHS 4 têtes
- Effets spéciaux parfaits, 4 têtes
- Programmation sur 1 an à l'écran.
- Télécommande unifée

449 99$ OU 34 61$ PAR MOIS

SHARP.
Vidéo Hi-Fi 4 têtes
- Haute fidélité "stéréo"
- Effets spéciaux parfaits, 4 têtes
- Programmation sur 1 an à l'écran.

549 99$ OU 42 31$ PAR MOIS

Canon
Caméra vidéo 8 mm
- Complètement automatique
- Objectif 8X électrique
- Viseur pivotant sur 180 0
- Télécommande sans fil

925 99$ OU 71 23$ PAR MOIS

Canon
Caméra Vidéo 8 mm
- Complètement automatique objectif de 10 X
- Viseur pivotant sur 180 0
- Lumière d'appoint incluse

1199 99$ OU 92 31$ PAR MOIS

Pour l'auto ALPINE
- AM/FM digital à pré-sélection, tiroir anti-vol, bi-level, cassette à inversion automatique
- Amplificateur de 130 watts/rms
- 2 haut-parleurs, 4", 2 voies, 30 watts
- 2 haut-parleurs, 6 x 9, 2 voies, 90 watts, chacun

699 99$ OU 53 85$ PAR MOIS

YAMAHA Système audio prestigieuse
- Amplificateur, correcteur graphique
- Syntoniseur 16 mémoires
- Magnétocassette double, Dolby B et C
- Lecteur laser, télécommandé, S-Bit.
- Enceintes acoustiques, pleine gamme

999 99$ OU 76 92$ PAR MOIS

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

STÉRÉ plus AUDIO+VIDÉO MC
55 MAGASINS AU QUÉBEC
Conditions
Sujet à l'approbation de crédit
Achat minimum de 200$
Sur tous les items étiquetés en magasin
Photos peuvent différer du modèle en vente

2145, RUE STE-ANNE
ST-HYACINTHE 774-0433

Investissement majeur à la Caisse populaire Douville

Les bureaux des conseillers sont des plus modernes et offrent un environnement propice pour parler affaire en toute discrétion.

La Caisse populaire Douville occupe depuis quelques mois déjà ses nouveaux locaux situés au 5325, boulevard Laurier à Saint-Hyacinthe.

En effet, c'est un investissement de l'ordre de 2 000 000$ qui fut engagé dans ce projet immobilier pour la réalisation d'un nouvel immeuble ayant une superficie de 13 500 p.c. permettant ainsi de doubler sa capacité.

M. Louis Tanguay, président et M. Alain Plouffe, directeur général, avec la participation des membres du Conseil d'administration et des employés, ont mené à terme ce projet d'envergure basé sur le manque d'espace à l'ancien local et des prévisions de croissance à long terme.

De par ce déménagement dans un milieu ayant plus d'activités commerciales avec un emplacement sur une artère principale de la Ville, la Caisse populaire Douville est devenue plus accessible et plus visible aux membres.

La modernité de la Caisse populaire Douville permet aujourd'hui d'accueillir les membres dans un environnement respectueux de leurs besoins de discrétion. Également, les équipements de sécurité sont des mieux adaptés et des plus modernes pour ce genre d'institution.

La Caisse populaire Douville compte actuellement 5 300 membres et 26 employés spécialisés ayant reçu une formation pour mieux servir les membres. Un large éventail de services est offert dont: deux guichets automatiques disponibles 24 heures par jour, les divers services de placements, de crédits et d'assurance auto et d'habitation.

Cet investissement de 2 00 000$ permettra de répondre favorablement à la croissance de la caisse pour les années à venir dans un environnement discret et bénéficiant de tous les équipements modernes pour mieux servir ses membres.

La Caisse populaire Douville met à la disposition de ses membres deux guichets automatiques leur permettant de faire, 24 heures par jour, plusieurs transactions telles que: dépôts, retraits, paiements de factures, etc.

La Caisse Douville a aménagé quatorze guichets qui assurent un service rapide et réduisant au minimum le temps d'attente.

La Caisse populaire Douville est plus accessible et plus visible dans ses nouveaux locaux des plus modernes.

VENEZ ME VOIR!

À la Place Laurier, 4705 Boul. Laurier
Coin Castelneau, St-Hyacinthe

JE SERAI LÀ
du 28 au 31 MARS
"J'AI DES SURPRISES"

BAR LAITIER MAINTENANT OUVERT

À l'achat de 30 litres ou plus d'essence vous courez la chance de gagner:

- VIDÉO SHARP hi-fi stéréo Valeur $600
- SUPER GROS LAPIN de Pâques

GRATUIT: 100 papiers mouchoirs Scotties vous sera remis par le dépanneur

En collaboration avec les marchands

Sonic | dépanneur proprio | VIDÉO EXPERT

SOYEZ SATISFAIT DE VOTRE ACHAT

- Le meilleur rapport qualité / Prix
- Prix imbattable
- Directement du manufacturier

Boutique Du Cuir

DONA

CUIR D'AGNEAU 1ÈRE QUALITÉ
MANTEAUX COURTS & 3/4
☆ *Coupes exclusives* ☆
☆ *sur mesure* ☆
RÉPARATIONS GRATUITES

1765 rue Des Cascades
St-Hyacinthe Centre-Ville
771-8507

AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Boutique Lits D'EAU 2000

À SAINT-HYACINTHE LE LIT D'EAU C'EST NOUS

CAUSEUSE 299$

LOTO Courrier

Équipé d'un anti-vagues
Super 3000
Tête et côté rembourré inclus

Faut voir ça — UNITÉ SALON

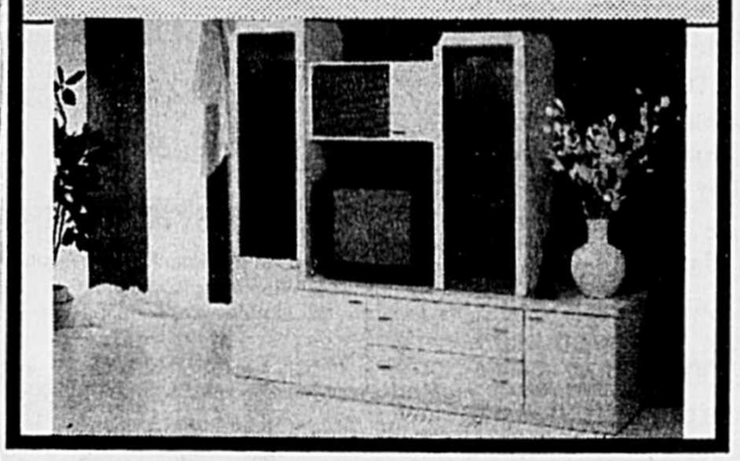

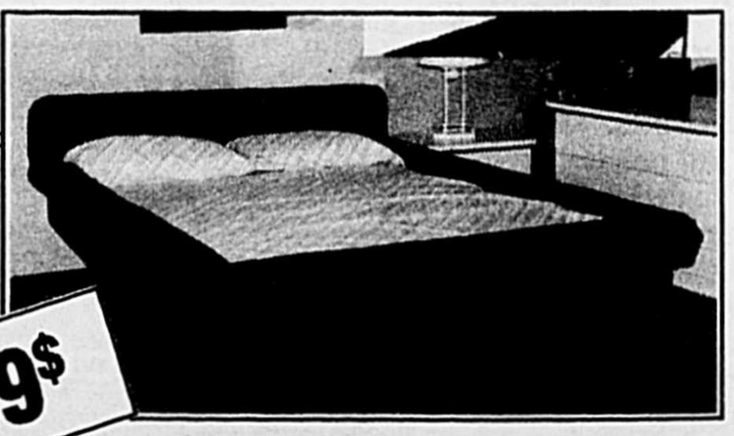

449$

Boutique Lits D'EAU 2000

Les Galeries du Boulevard
2675 boulevard Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe
(514) 774-0999

VISA • Financement sur place • Mise de côté

Le chiffrier

LASER

Junior Majeur

Mardi 19 mars
Saint-Hyacinthe 2 Hull 2
Vendredi 22 mars
Hull 3 Saint-Hyacinthe 1
Fin du calendrier

Quarts-de-finale 4 de 7
Mercredi 27 mars
Saint-Hyacinthe à Longueuil (20 h 00)
Vendredi 29 mars
Longueuil à Saint-Hyacinthe (20 h 00)
Dimanche 31 mars
Saint-Hyacinthe à Longueuil (14 h 00)
Mardi 2 avril
Longueuil à Saint-Hyacinthe (20 h 00)

Classement final

DIVISION ROBERT LEBEL

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Longueuil	70	41	27	2	303	225	84
Hull	70	36	27	7	263	235	79
Laval	70	37	30	3	273	242	77
Saint-Hyacinthe	70	36	30	4	282	251	76
Granby	70	34	30	6	227	231	74
Saint-Jean	70	21	43	6	205	289	48

DIVISION FRANK DILIO

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Chicoutimi	70	43	21	6	299	223	92
Trois-Rivières	70	44	25	1	360	246	89
Drummondville	70	42	25	3	331	282	87
Shawinigan	70	27	40	3	261	289	57
Beauport	70	26	40	3	233	297	56
Victoriaville	70	10	59	1	209	436	21

Pointeurs du Laser

	PJ	B	P	PTS	Pun.
Pierre Sévigny	60	36	46	82	203
Denis Leblanc	63	29	54	74	33
Charles Poulin	64	25	46	71	166
Patrick Poulin	56	32	38	70	82
Martin Gendron	55	34	23	57	33
Mil Sukovic	54	18	27	45	53
Hugues Laliberté	63	16	28	44	28
Pierre Allard	70	16	17	33	79
Christian Larivière	62	4	29	33	79
Patrick Cloutier	61	10	21	31	227
Craig Martin	54	13	16	29	257
Normand Paquet	55	11	17	28	36
Dean Melanson	69	10	17	27	110
Giuseppe Argento	57	3	18	21	227
Yannik Lemay	21	3	11	14	48
Stan Melanson	61	2	12	14	65
Ronald Kay	49	2	9	11	64
Craig Willard	51	1	10	11	70
Steve Lapointe	40	1	8	9	12
Michaël Bazinet	16	1	6	7	2
Serge Labelle	49	1	4	5	266
Enrico Scardocchio	19	3	1	4	4
Éric Brousseau	7	0	1	1	0
Jean-Luc Guay	1	0	0	0	0
Dominic Meunier	1	0	0	0	0
Éric Joyal	2	0	0	0	0
Jean-F. Moquin	4	0	0	0	0
Dany Riopel	5	0	0	0	0
Éric Bellerose	22	5	16	21	12
Serge Renaud	20	8	9	17	68
François Paquette	22	0	9	9	6
Martin Fortin	9	2	3	5	6
Andy Ross	7	2	2	4	9
Roman Mrhalek	6	0	4	4	8
Sylvain Gauthier	10	0	1	1	25

Gardiens de but	PJ	BC	Min.	Bl	Moy.
Frantz Bergevin	6	15	279	1	3:23
Martin Brodeur	52	162	2947	2	3:30
Stéphane Ménard	23	69	1026	0	4:04
Sébastien Laplante	0	0	0	0	0:00

Junior Majeur
Meilleurs pointeurs du circuit

	B	P	PTS
Yanic Perreault (T.-Rivières)	87	98	185
Todd Gillingham (T.-Rivières)	46	102	148
DenisChalifoux (Laval)	38	79	117
Carl Boudreau (T.-Rivières)	36	69	105
Denis Chassé (Drummond)	47	54	101
Martin Lapointe (Laval)	44	54	98
Sylvain Fleury (Longueuil)	36	61	97
Éric Cool (Beauport)	32	64	96
Paul Brousseau (T.-Rivières)	30	66	96
Bruno Villeneuve (Hull)	42	53	95

La transaction en chiffre

Classement avant la transaction

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Saint-Hyacinthe	22	15	7	0	104	86	30
Hull	21	8	13	0	72	100	16

Classement après la transaction

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Hull	49	28	14	7	191	135	63
Saint-Hyacinthe	48	21	23	4	178	165	46

Pointeurs après la transaction

	PJ	B	P	PTS	Pun.
Éric Bellerose	46	23	35	58	75
Craig Martin	35	8	10	18	170
François Paquette	35	2	10	12	4
Craig Willard	38	1	7	8	39

Junior Majeur
Rendement en mars

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Chicoutimi	10	8	1	1	46	15	17
Laval	10	8	1	1	41	25	17
Hull	10	6	2	2	47	22	14
Drummondville	10	6	3	1	41	30	13
Longueuil	10	6	3	1	39	27	13
Granby	11	4	5	2	34	34	10
Shawinigan	9	4	5	0	29	42	8
Saint-Hyacinthe	9	3	5	1	26	34	7
Trois-Rivières	9	3	5	1	25	38	7
Beauport	10	3	6	1	33	47	7
Victoriaville	10	1	9	0	29	54	2
Saint-Jean	8	0	7	1	13	35	1

Rendement du Laser à domicile vs

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Saint-Jean	4	4	0	0	23	9	8
Beauport	3	3	0	0	18	9	6
Granby	4	2	1	1	18	12	5
Longueuil	4	2	1	1	13	10	5
Victoriaville	2	2	0	0	20	8	4
Chicoutimi	3	2	1	0	12	10	4
Laval	4	2	2	0	9	11	4
Hull	4	1	2	1	8	11	3
Shawinigan	2	1	1	0	8	6	2
Trois-Rivières	3	1	2	0	12	12	2
Drummondville	2	0	2	0	10	14	0
TOTAL	35	20	12	3	151	112	43

Rendement du Laser sur la route vs

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Victoriaville	3	3	0	0	19	6	6
Shawinigan	3	3	0	0	17	12	6
Drummondville	3	2	1	0	13	20	4
Granby	4	2	2	0	17	12	4
Hull	4	1	2	1	12	15	3
Chicoutimi	2	1	1	0	9	7	2
Trois-Rivières	2	1	1	0	8	9	2
Saint-Jean	4	1	3	0	12	13	2
Longueuil	4	1	3	0	11	18	2
Laval	4	1	3	0	8	16	2
Beauport	2	0	2	0	5	11	0
TOTAL	35	16	18	1	131	139	33

Ligue de hockey Élite
Région du Richelieu

Classement (Ronde éliminatoire)

Atome AA	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Sorel	6	6	0	0	31	6	12
(47) Rich.	6	6	0	0	31	16	12
St-Jean	7	6	1	0	27	13	12
St-Laurent	8	3	3	2	21	17	8
Richelieu	7	3	4	0	17	22	6
Brossard	7	2	3	2	13	12	6
St-Hubert	7	1	5	1	12	24	3
Longueuil	7	1	5	1	8	28	3
St-Hyac.	7	0	7	0	9	31	0

Atome BB	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Brossard	6	5	0	1	20	9	11
Richelieu	6	5	0	1	19	8	11
St-Hubert	6	3	2	1	15	11	7
St-Hyac.	6	2	2	2	11	15	6
St-Laurent	5	2	2	1	12	9	5
Longueuil	6	1	4	1	16	17	3
(47) Rich.	6	1	4	1	8	14	3
St-Jean	7	0	5	2	7	25	2

Atome CC	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Montérégie	8	7	1	0	30	12	14
Sorel	9	6	3	0	30	17	12
St-Hubert	8	5	3	0	21	14	10
Brossard	9	3	6	0	13	28	6
St-Jean	8	2	5	1	15	28	5
Richelieu	8	1	6	1	15	25	3

Pee-Wee AA	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
St-Laurent	8	6	0	2	19	14	12
(47) Rich.	7	5	2	0	23	13	10
Longueuil	7	4	2	1	22	11	9
Richelieu	7	3	1	3	19	11	9
St-Hubert	6	4	2	0	16	13	8
St-Hyac.	7	3	4	0	20	22	6
Sorel	7	2	4	1	16	21	5
Brossard	7	1	5	1	15	24	3
St-Jean	6	0	6	0	8	29	0

Pee-Wee BB	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Longueuil	6	4	1	1	23	10	9
Richelieu	6	3	0	3	17	6	9
St-Jean	7	4	2	1	16	11	9
(47) Rich.	6	3	2	1	10	10	7
St-Hubert	6	3	3	0	13	12	6
St-Laurent	5	1	3	1	9	15	3
St-Hyac.	6	1	4	1	12	16	3
Brossard	6	1	5	0	5	25	2

Pee-Wee CC	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Montérégie	8	6	0	2	23	8	14
St-Jean	8	6	2	0	20	14	12
Richelieu	8	4	2	2	24	12	10
Sorel	9	4	4	1	20	26	9
Brossard	9	2	6	1	20	29	5
St-Hubert	8	0	8	0	6	35	0

Bantam AA	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
(47) Rich.	8	7	0	1	33	18	15
St-Jean	8	5	2	1	32	23	11
St-Laurent	8	4	2	2	33	25	10
Richelieu	7	4	2	1	21	15	9
St-Hubert	7	3	2	2	30	21	8
Longueuil	7	3	3	1	23	22	7
Sorel	8	1	5	2	20	24	4
Brossard	7	1	5	1	19	32	3
St-Hyac.	8	1	7	1	9	40	1

Bantam BB	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
St-Hubert	6	5	1	0	23	9	10
(47) Rich.	6	3	2	1	22	21	7
Brossard	5	3	2	0	17	19	6
St-Hyac.	6	3	3	0	10	12	6
Longueuil	5	1	3	1	13	16	3
St-Jean	5	1	3	1	11	14	3
Richelieu	5	1	3	1	11	16	3

Midget AA	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Longueuil	7	5	1	1	39	23	11
Brossard	7	5	1	1	24	18	11
St-Laurent	8	5	2	1	36	26	11
St-Hubert	7	5	2	0	28	18	10
St-Hyac.	6	3	2	1	21	15	7
St-Jean	8	2	5	1	29	33	5
Sorel	8	2	6	0	23	38	4
(47) Rich.	6	1	4	1	13	35	3
Richelieu	5	0	5	0	17	24	0

Tennis de table

Classement	RJ	MJ	MG	MP	PTS
Yamaska Auto	12	180	105	75	105
Pavages Maska	12	180	94	86	94
Adam & Fils	11	165	94	71	94
EBM Solis	11	165	86	79	86
Lagacé Transport	11	165	67	98	67
Carr. St-Do.	11	165	64	101	64

Meilleurs joueurs	MJ	MG	MP	MOY
Classe A				
G. Hétu (Adam)	21	21	0	1000
D. Gauthier ((Maska)	21	18	3	857
J. Gadbois (Solis)	22	16	6	727
Classe B				
M. St-Georges (Adam)	24	23	1	958
K. Gadbois (Solis)	20	15	5	750
L. Lapierre (Yamaska)	24	18	6	750
Classe C				
D. Angers (Yamaska)	27	25	2	925
J.-B. Bertrand (Maska)	25	23	2	920
T. Brevet (Adam)	24	19	5	791

Inter-Commerciale

Dernier programme
Doris 9 - Carr. Sportifs 4
PhotoFilm 7 - Podium 4
D.M. Alarme 6 - Ti-Miss 4

Mercredi 27 mars
Demi-finales
20:30
Doris vs Podium
21:45
PhotoFilm vs D.M. Alarme

Tournoi à la ronde

	PJ	G	P	N	BC	BAPTS
Podium Sport	5	3	1	1	23	17 27
D.M. Alarme	5	3	1	1	27	19 25
PhotoFilm Mask.	5	3	2	0	26	25 20
Fourrure Doris	5	2	3	0	22	23 18
Carr. Sportifs	5	2	3	0	23	28 17
[illegible]	5	1	3	1	14	23 13

Les 4 As

Résultats

Taverne Douville	5
Rest. Lussier	9
Honda Casavant	3
Bo Fini	5
Cristalline	5
Constr. Duquette	3

Partie d'Étoiles

Ligue étudiante	9
Ligue 4 As	7

Classement (série)

	PJ	V	D	N	BP	BC	PTS
Bo Fini	5	4	1	0	38	15	9
Rest. Lussier	5	4	1	0	31	26	8
Taverne Douville	5	3	2	0	25	27	6
Constr. Duquette	5	2	3	0	24	22	4
Cristalline	5	1	4	0	20	34	3
Honda Casavant	5	1	4	0	23	37	2

Restaurant Lussier

Classement

SG Design	67
Nick Chagnon T.V.	66
Gendron et Lamoureux	60
Nettoyeur J.-L. Seyer	58
Marché Gilles Grenon	54
F. Courchesne et Fils	51
Créations J.-G. Leduc	46
Esthétique Mieux-Être	38

Étoiles de la semaine:

N. Chagnon	162-185-180 = 527
C. Laflamme	161-191-149 = 501
T. Chagnon	91-175-145 = 411
L. Cantin	164-139-105 = 408
J. Dion	246-200-227 = 673
S. Girouard	187-152-239 = 578
M. Corriveau	177-202-176 = 555
A. Boulanger	160-213-166 = 539

Marché Lussier Axep

Classement

Distribution D.G.	319
Conciergerie R. Nault	290
Le Centre de la Couleur	270
Fenêtres Modernes J.C.	266
J.-L. Seyer Nettoyeur	260
La Brasserie Labatt	243
Luc Provost Paysagiste	230.5
Garage Gérald Touchette	233.5
P.H.T.	
Pierre Couture	215-237-251 = 703
Renald Lussier	214-279 = 648
Jeannine Chagnon	224 = 538
Chantal Dupont	253 = 501
Danielle Picard	194 = 500
P.H.S.	
Gildor Lussier	236
Vedettes plus	
Jeannine Chagnon	+220
Alain Béland	+120
Pierre Couture	+100

Mixte O'Keefe

Classement

Ti-Père Bar-B-Q	68
Guy Deslandes Constr.	67
Pharm. La Providence	63
Albany Tétreault	61
Concorde Automobile	51
Le Centre de la Couleur	47
La Boutique du Coiffeur	47
Restaurant Lussier	44
Étoiles de la semaine:	
P.H.S.	
Guy Tétreault	255
Gene Francoeur	257
P.H.T.	
Guy Tétreault	672
Gene Francoeur	582
Étoiles de la saison:	
P.H.S.	
Marcel Paradis	279
Laurence Rodier	258
P.H.T.	
Guy Tétreault	730
Grace Leclair	622
Plus haute moyenne:	
Guy Tétreault	175
Suzanne Théberge	164
Équipe championne	
Ti-Père Bar-B-Q	

Salon Féminin

Classement

Marché St-Joseph	60
Nettoyeur René	60
Gailuron	57
Restaurant Lussier	53
Salon Au Féminin	51
Récupération M.B.	40
Dép. Françoise	40
Ultramar D.	39
Étoiles de la semaine	
P.H.S.	
Claudette Tétreault	212
P.-André Guilbeault	237
P.H.T.	
Denise Dulude	597
Maurice Richer	653

Taverne des Copains

Classement

Garage Thuot	114
L.M. Sport	104
Dubé pièces autos	102
Dépanneur 24 hres	100
Aux 1000 Saveurs	98
Carrefour Hyundai	96
Entr. D. Cournoyer	92
Acoust. J.Y. Grenier	62

Taverne du Boulevard

Classement

M.B. Impôts	68
Salle de quilles La Providence	58
Centre des Viandes C. Grenon	56
Rest. Salle de quilles La Prov.	42

Étoiles de la semaine

V. Durocher	161-159-158 = 478
G. St-Germain	122-175-161 = 458
Y. Cadieux	216-197-222 = 635
R. Bessette	213-220-200 = 633

La Providence

Classement

J.T. Pizza	298.5
Bijouterie Sindy	275
Eau B7C Girouard	273.5
Buffet Girouard	234
Femmes	
moy. Armande Fleury	158
simple Linda St-Jacques	253
triple Colette Massé	554
Hommes	
moy. Stéphane Fleury	173
simple Ghyslain Tremblay	279
triple Guy St-Amand	639

À Saint-Jude
SUZUKI DR350SL

Le double usage c'est magique
MOTO R. L. Lapierre inc.
1307, rue St-Édouard, Saint-Jude, tél.: 792-2366
LOTO Courrier

GM
LES BONNES AFFAIRES DU PRINTEMPS
1991 PONTIAC FIREFLY CABRIOLET
275$ /mois *
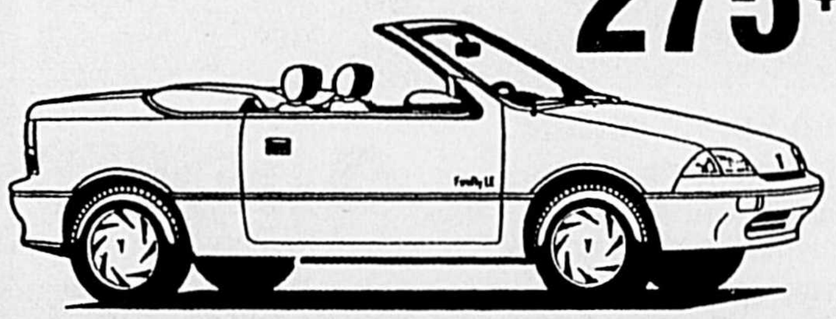
* Bail de 48 mois, aucun acompte requis, taxe, transport et préparation en sus, modèle à transmission manuelle, sujet à approbation de crédit par GMAC.
Bernard Automobile Upton Ltée
concessionnaire
PONTIAC - BUICK - CAMION GMC
276 Principale, Upton 773-1023

GRANDE VENTE de RÉOUVERTURE

NE PAYEZ QU'EN OCTOBRE 1991

*voir conditions

MERCREDI 27 MARS 9 HEURES A.M.

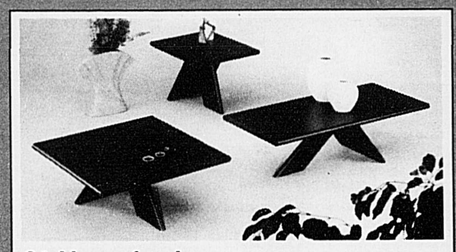

2 tables en formica mat de haute qualité
– une de centre modelé carré et debout, de haute qualité
– blanc seulement

399,95$ l'ensemble

Mobilier de cuisine, tubulaire, moderne modèle 065 BD
blanc seulement

399,95$

Mobilier de cuisine tubulaire, moderne
– blanc seulement
Modèle 094 BD

799,95$

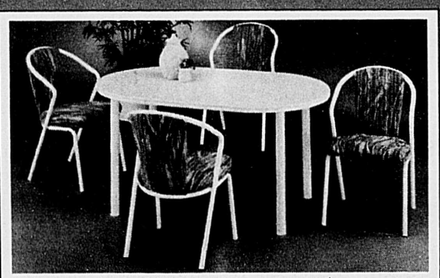

Mobilier de cuisine, tubulaire, moderne,
chaises avec appuie-bras, blanc seulement **modèle 013 BD**

389,95$

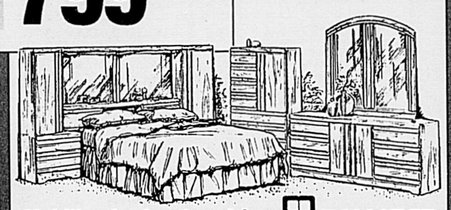

Mobilier de chambre chêne opale, 10 morceaux
Modèle 26266
Tel qu'illustré

PALLISER

1599,95$

Fauteuil-Repos avec appuie-pied, et petite table
couleur noir en cuir véritable
3 morceaux

249,95$

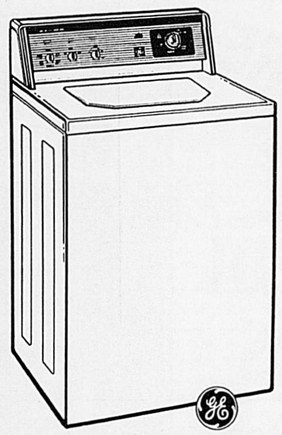

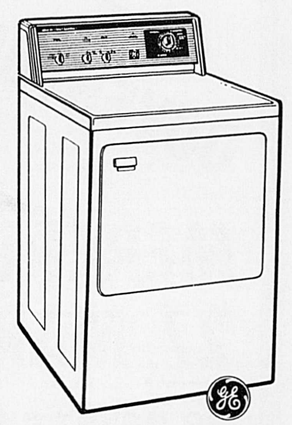

LAVEUSE ENCORE
Modèle GW962K
- 3 sélecteurs de vitesse lavage/essorage
- 6 programmes: supplémentaire, régulier, tissus délicats, tissus sans repassage, rinçage, essorage
- 5 sélections de température lavage/rinçage
- Niveaux d'eau variables
- Distributeur d'assouplissant
- Distributeur de javellisant
- Panier filtreur
- Couleurs: blanc ou amande

SÉCHEUSE ENCORE
Modèle GDR962K
- Séchage automatique
- 6 programmes: automatique régulier, automatique sans repassage, soin infroissable, tissus délicats, séchage minute, duvetage
- 3 sélections de température
- Lampe intérieure
- Avertisseur de fin de cycle en option
- Couleurs: blanc ou amande

819,95$

PALLISER

Fauteuil berçant et pivotant
Modèle 226,
choix de couleurs

299,95$

Mobilier de chambre
de couleur blanc ou noir avec commode-porte, 6 morceaux
Num. 9989

999,95$
*plate-forme en sus

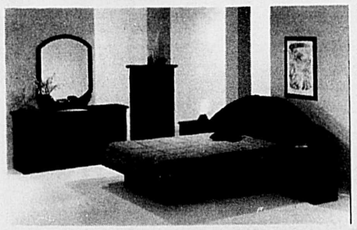

suivez l'courant vers...

GERMAIN LARIVIÈRE

4060, boul. Laurier, Sainte-Rosalie 799-5522
SANS FRAIS 1-800-363-1336
MONTRÉAL 866-8691

CONDITIONS: 750$ achat minimum avec 25% de dépot, acceptation de crédit.

GRANDE VENTE DE RÉ-OUVERTURE

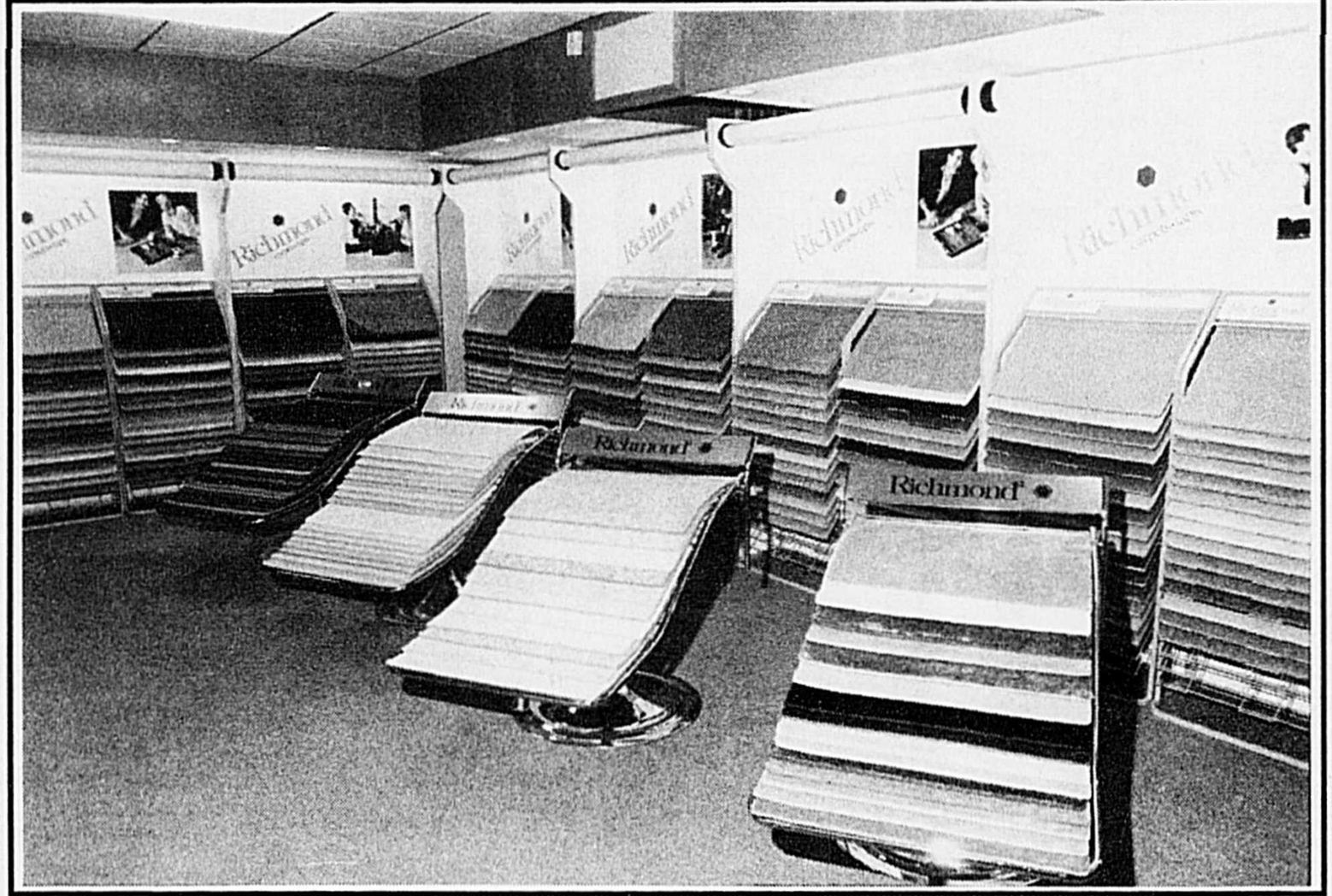

MERCREDI 27 MARS

Ne payez qu'en octobre 91

CONDITIONS: 750$ achat minimum avec 25% de dépot, acceptation de crédit.

Mm. Roger Houle et Jean-Yves Duval vous invitent dans leur tout nouveau département de tapis et prélart. Venez voir notre nouvelle boutique de prélarts Mannington ainsi que notre toute nouvelle boutique de tapis Richmond.

Super Bas Prix de ré-ouverture

Tapis: Richmond, Harding, Coronet, Constellation, Roger Sorel, Omega

Carpettes: Moderne et Oriental

Prélarts: Armstrong, Mannington, Domco

TAPIS ET PRÉLARTS

GERMAIN LARIVIÈRE

Sainte-Rosalie

4060, boul. Laurier, Sainte-Rosalie 799-5522

SANS FRAIS 1-800-363-1336 MONTRÉAL 866-8691

SPORTS et LOISIRS

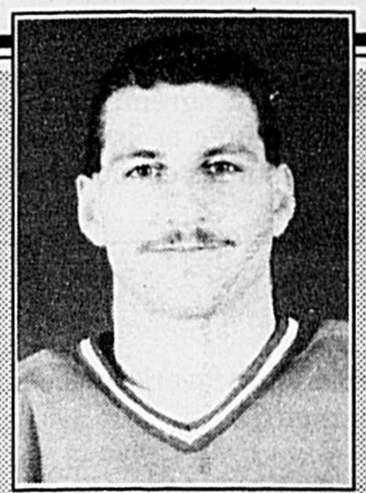

Christian Larivière remporte la plaque Transamérica, confirmant son efficacité match après match.

Dean Melanson bataille avec beaucoup d'assurance et il s'est trouvé une niche au sein de l'équipe des recrues.

Martin Gendron justifie sa présence au sein de l'équipe étoile des recrues.

Pierre Sévigny se taille un poste sur la deuxième équipe d'étoiles

Le Maskoutain René Corbet s'empare du trophée Michel Bergeron.

Le hockey junior décerne ses méritas!

Un peu plus de 24 heures avant la remise des Oscars à Hollywood, la ligue Junior Majeur du Québec procédait à l'attribution de ses méritas de la saison 90-91. Comme il était à prévoir, Christian Larivière a été le seul Laser qui a vraiment gagné son trophée sur la surface glacée. La grande vedette de ce banquet annuel aura été Yanic Perreault, des Draveurs de Trois-Rivières, qui est retourné chez lui avec 5 méritas. Le Maskoutain, René Corbet, qui s'aligne avec les Voltigeurs, a pour sa part reçu le trophée Michel Bergeron.

Pierre Sévigny, Martin Gendron et Dean Melanson ont trouvé une niche au sein des formations étoiles.

■ **Jean-Marie Fontaine**

Christian Larivière s'est approprié le plaque Transamérica-Vie en clôturant sa dernière campagne dans les rangs juniors avec un +50, la meilleure du circuit. S'il est un peu tôt pour prédire que le Laser sera des festivités de la Coupe Memorial, il est maintenant acquis que Christian Larivière y prendra part.

René Corbet, même s'il a raté la majeure partie de la deuxième moitié de la saison, a convaincu les entraîneurs qu'il avait un talent indéniable. Il a été nommé la recrue offensive. Le grand Corbet s'est approprié des mains du Tigre, son trophée.

Même s'il a connu une saison en deçà de ses possibilités, Pierre Sévigny est parvenu à se tailler un poste au sein de la deuxième équipe d'étoiles de la LHJMQ.

Quant à Dean Melanson et Martin Gendron, ils ont admirablement bien répondu aux attentes des dirigeants du Laser. Ceux-ci ont été sélectionnés sur l'équipe toutes étoiles des recrues du circuit Courteau, édition 90-91.

Normand Flynn est sarcastique

(J.-M.F.) -Beaucoup de déception dans le clan maskoutain après le dernier match du calendrier. "Personne n'aime terminer un calendrier avec une défaite, mais vous autres, les journalistes, vous avez l'air à en savoir autant que moi sur l'équipe. Oubliez donc la saison parce que des gars comme Picard et Charron ont été difficiles à remplacer", de commenter l'entraîneur Flynn, un brin sarcastique.

Hélas trop souvent, on a pointé du doigt la défensive, mais c'est l'attaque qui n'a tout simplement pas produit. En défensive, le Laser a concédé 50 buts de moins que l'an dernier, une très nette progression et ce même si Martin Brodeur a mis une moitié de saison à retrouver tous ses moyens. Quant à l'attaque, elle a accusé un déficit de 17 buts ce qui explique en partie les insuccès du Laser. Qui plus est l'attaque à cinq a produit 33 buts de moins qu'en 89-90. Effrayant!

Il est bien évident que le Laser n'a pas répondu aux attentes. "Ceux de qui on attendait une grosse saison, n'ont pas fait autant que nous l'espérions. Nous étions en mesure de souhaiter retrouver des gars parmi les 10 meilleurs marqueurs du circuit, mais ça ne s'est pas produit. Ils peuvent toujours se reprendre dans les séries", de laisser entendre Flynn.

Concernant la fameuse transaction (voir le tableau dans la page du chiffrier) avec Hull, l'entraîneur a dit: "Ceux qui ne prennent pas de décision ne peuvent pas se tromper. Je ne regrette pas cette transaction". Sans doute espère-t-il que Martin et Willard, des joueurs de 19 ans, sortiront de leurs coquilles.

De la série contre Longueuil qui attend les siens, Normand Flynn a convenu que ses équipiers n'avaient plus aucune marge d'erreur. "Dans les séries plus personne ne peut se permettre de contre-performance".

Malgré tout, le représentant du COURRIER concède la série aux Collégiens au bout de 6 matches. Le Laser n'a jamais fait la preuve durant la saison qu'il était capable de maintenir un haut niveau de performance, match après match, pendant une aussi longue période

Le Laser septième!

(J.-M.F.) -Le Laser est demeuré au même point qu'à ses premiers pas dans le circuit Courteau, héritant finalement du septième rang au classement général avec un nombre identique de 76 points.

Un dernier match qui a été à l'image de la saison, car après que Craig Martin (13e) eut procuré l'avance au Laser en première, l'attaque s'est tue. Pierre-François Lalonde (23e) a nivelé le score au début de la troisième. Et alors qu'il restait 149 secondes à écouler, Carl Fleury (15e) exploitait un cafouillis général pour briser l'égalité. Bruno Villeneuve (42e) scellait le compte à 18:30 et le Laser s'inclinait 3-1.

Même si sa saison était terminée, le Laser ne connaissait toujours pas ses adversaires des séries. Il a fallu attendre une bonne trentaine de minutes avant de savoir que c'est à Longueuil qu'il aurait à se pointer. C'est le Titan de Laval qui a tranché en disposant des Lynx de Saint-Jean, refoulant le Laser au quatrième rang de la division Lebel.

Pierre Allard (16e) et Charles Poulin (25e) avaient donné le ton à Hull, 3 jours plus tôt, mais le Laser avait dû se contenter d'une nulle de 2-2, Joël Blain (19e) et Éric Bellerose (28e) remettant l'issue du match en question.

Une vraie saison de p'tites misères!

FINANCEMENT 9 9% 12 à 48 mois sur achat de Sunbird 1991
Sujet à approbation

SUNBIRD 1991
à partir de 10807$
plus transport et préparation

LUSSIER

ACHAT DE 12 DÉMONSTRATEURS
de General Motor du Canada
SPÉCIAUX

2	Buick Regal 4 portes	1991	2 000 km	1	Jimmy 4 x 4	1990	NEUF
1	Pontiac Grand Prix	1990	NEUF	1	Grand AM	1990	NEUF
2	Pontiac Firefly	1990	15 000 km	1	Transport	1990	17 000 km
2	Pontiac Sunbird	1990	20 000 km	2	Pontiac Tempest	1990	NEUF

FINANCEMENT 11.9%
SUR LA PLUPART DES MODÈLES 90-91 OU RABAIS DU MANUFACTURIER

PONTIAC - BUICK - GMC Ltée
3000 DESSAULES, ST-HYACINTHE J2S 2V8
778-1112 - BELOEIL 467-3149

Que fera le Laser en séries éliminatoires?

(J.-M.F.) -Amateurs de sport, âgés entre 35 et 70 ans, ils ont fait de la section 2 du stade Gaucher, leur place de prédilection pour assister aux matches du Laser. Groupe de spectateurs bigarrés qui nourrissent tous cependant une même passion, le hockey et le sport en général. Ils se sont acquis une certaine notoriété, plus tôt en saison, lors de la retransmission d'un match sur les ondes mortes de CKBS, alors que Gary Daigneault et Luc Lalonde les avaient carrément identifiés: Le coin des téteux! De bons vivants, sympathiques, qui ont décidé d'en rire et de même afficher leurs vraies couleurs pendant un match, afin que tous sachent.

Il ne serait pas complètement faux d'avancer que plus téteux que ça tu meurs. Ils se livrent au post mortem des week-ends sportifs à tous les lundis, dans la même section 2, depuis des lunes parce que la ligue Dépression est une autre tradition qu'ils perpétuent.

À une semaine des séries de fin de saison de la LHJMQ, Le COURRIER a tâté le pouls de ces inconditionnels qui n'auront pas eu gain de cause dans une de leur revendication: La maudite musique. Ils déplorent que les décibels soient si percutants pendant un match. Ils ont toujours souhaité qu'ils baissent d'un cran, mais ils n'ont pas réussi à convaincre l'état-major.

Des téteux, sans prétention, qui scrutent à la loupe les matches et qui osent même miser sur l'assistance, afin d'ajouter un peu de suspense.

Puisque c'était la dernière fois qu'ils se rencontraient un lundi dans le cadre d'un programme du circuit Lalonde, fromage et vin maison ont agrémenté ces dernières heures et ils se sont prononcés sur les chances du Laser en séries.

Les téteux se prononcent!

René Véronneau

"S'ils jouent comme ils ont joué la majeure partie de la saison, les séries seront assez courtes. Toutefois, s'ils affichent la même détermination que face aux Draveurs, ils pourraient surprendre. Brodeur, Leblanc et Sévigny devront jouer du gros hockey. Ils ont plus de chances contre les Hullois que les Longueuillois".

Gérard Landry

"Je ne peux pas voir de quelle façon ils pourraient vaincre Longueuil qui compte de meilleurs marqueurs et qui est plus alerte en défensive. Contre Hull, si les Olympiques frappent, ils vont nous enlever nos culottes. le Laser s'inclinera en 6 matches".

Claude Saint-Sauveur

"Ils ont semblé retrouver un brin d'esprit d'équipe et un Brodeur en pleine santé pourrait faire la différence contre Hull. Saint-Hyacinthe en 6. Leurs chances sont minces contre Longueuil qui est supérieur en défensive et dont le jeu d'ensemble est meilleur. Longueuil en 5".

Luc Dalpé

"Hull en 5! Il y a deux ans qu'on cherche un plan de match et on n'a toujours trouvé un bon joueur de pointe. On n'a pas de défensive. Où veux-tu aller avec ça? Longueuil nous vaincra en 6 matches parce qu'il est plus rapide que nous".

Rolland Rousseau

Précisons que cet ex-défenseur a eu l'insigne honneur au cours de sa carrière de remporter la Coupe Memorial à la clôture de la saison 48-49, le défi auquel s'attaquent Normand Flynn et ses hommes présentement. "Si le Laser a du coeur au ventre, il est capable de grande réalisation même si la défensive n'est pas très rassurante. Les succès sont conditionnels au coeur!".

Fernand Gladu

"S'ils veulent jouer, j'ai confiance qu'ils passent les Olympiques en 6 matches. C'est sur la glace que ça se jouera. Série chaudement disputée contre Longueuil et qui serait plus facile pour le Laser s'il n'y avait pas autant d'interrogation en défensive. Le Laser devrait passer".

Roger Chicoine

"J'ai confiance si nous affrontons Hull, car nous avons plus d'expérience que les Olympiques. Victoire du Laser en 6. Discipline et jeu d'équipe militent pour Longueuil, mais en 7. Il pourrait y avoir des surprises, mais à cause de nos lacunes en défensive, ça prendra de solides performances de Larivière".

Richard Bibeau

"Les Olympiques ont trop de profondeur et ils sont dirigés par un meilleur coach. Ils l'emporteront en 6. Les Longueuillois ont trop de finesse dans leurs jeux et une défensive trop hermétique pour espérer gagner. Longueuil en 7".

Gilles Blier

"Les Olympiques sont plus disciplinés que nous autres et ils sont plus forts derrière le banc alors, ils devraient l'emporter en 6. Quant aux Collégiens, ils ont beaucoup d'équilibre et je les aime. Ils vaincront le Laser en 5 parce qu'ils ont un meilleur club".

Claude Messier

"Je vois Hull en 7 matches parce qu'ils ont plus d'intensité que le Laser et ils ont une meilleure défensive. L'indiscipline du Laser et la puissance de Longueuil lors des supériorités numériques favorisent les Collégiens en 6".

Serge Vergeau

"Les Olympiques préconisent un style plus physique et ils vont sortir le Laser au bout de 5 matches. Contre Longueuil, le jeu sera moins physique et plus axé sur le hockey, mais puisque les Collégiens ont une coche sur nous autres, ils vaincront en 6".

Évidemment, il n'a pas été question du Titan de Laval lors de cette mini enquête auprès des téteux. Toutefois puisqu'ils étaient peu nombreux à déborder d'optimiste, on conclut que face aux uns ou aux autres, les chances du gang à Norman Flynn sont tout à fait minces après ce qu'il a démontré cette saison. À eux de faire mentir les téteux... qui ne demanderaient pas mieux!

Badminton collégial

Le Vert et Noir accède à la finale

Le Vert et Noir du cégep de Saint-Hyacinthe s'est assuré une participation à la finale régionale de badminton, disputée le 30 mars à Drummondville, en décrochant les honneurs dans 11 des 19 matches qui les opposaient aux Voltigeurs.

Au cumulatif des points, les Maskoutains ont coiffé les Drummondvillois 169-155.

Les équipiers de Richard Tétreault ont bataillé avec beaucoup d'assurance, malgré la pression ressentie, car une défaite aurait mis fin automatiquement à leur saison.

Au chapitre individuel, François Roberge a particulièrement bien fait en remportant ses 3 sets. Sébastien Dupont et Jean-Sébastien Clément ont aussi connu un bon tournoi en savourant 2 victoires.

La finale régionale ne sera pas de tout repos pour le Vert et Noir, mais il saura sans doute puiser dans ses ressources, car le défi est valorisant. Les vainqueurs accéderont au Championnat provincial qui constitue le plus haut niveau de compétition sur la scène collégiale AA de badminton.

"Appliquer les règlements avec impartialité"

Régie de la sécurité dans les sports du Québec
1 800 567-7902

La clinique du bâton

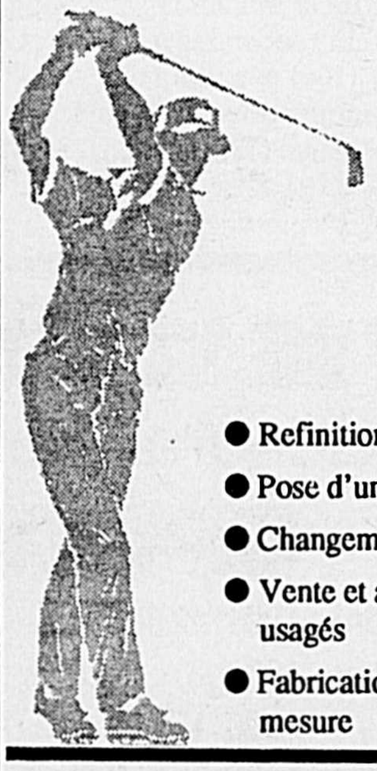

Luc Flibotte
16 995 Savard
Saint-Hyacinthe
QuébecJ2T 4Z7
Téléphone
774-8206

- Refinition de bâton
- Pose d'une nouvelle tige
- Changement de grip
- Vente et achat de bâtons usagés
- Fabrication de bâton sur mesure

PCS
Membre
The Professional CLUBMAKERS Society

Dépositaire autorisé
DYNACRAFT

Lake Field Mossberg

Mark II – Calibre 22 – Action à Verrou

DESCRIPTION
Modèle Mark II
Chargeur Supplémentaire
Capacité de 10 coups
14$

CARACTÉRISTIQUES:
- Carabine avec action à verrou. Sûreté rotative.
- Crosse Monte Carlo d'une pièce, finie noyer et quadrillé. Canon de 19 pouces.
- Mire arrière ajustable. Rainures pour montage d'une lunette de tir.
- Long. Totale: 38-1/2". Poids: 5 lbs.
- Capacité: 10 shots. Long. du canon: 19"

LOTO Courrier

94,95$

Winchester
Cartouches 22 L.R.
Percussion latérale
Poids/balle 40 grs
Haute Vélocité
Bte de 500
SPÉCIAL: 20,00$

GILLES FLIBOTTE SPORTS (1983) inc.
PROPAC CHASSE & PÊCHE
2780 Nichols, St-Hyacinthe 773-2462

GOLF GOLF GOLF GOLF GOLF GOLF GOLF GOLF

Poubelle de Golf A et M

TOUT NOUVEAU CONCEPT POUR VENDRE VOS ARTICLES DE GOLF USAGÉS

Nous prenons en dépôt:
- BÂTONS
- SACS
- SOULIERS
- BALLES
- ET AUTRES

Toutes marques et tous modèles
SERVICE GRATUIT
Collecte à domicile possible
APPELER SANS TARDER
771-8537 771-7670

ÊTRE PROPRIÉTAIRE DE CHEVAUX DE COURSE N'EST PLUS SEULEMENT UNE AFFAIRE DE RICHES.

LE COUPÉ INTEGRA 1991 D'ACURA, **14 800 $***

LE COUPÉ INTEGRA D'ACURA n'est pas étranger aux pistes de course, bien au contraire. Son moteur à 16 soupapes, DACT et injection programmée de carburant, a été conçu par les mêmes ingénieurs qui ont dessiné le moteur le plus performant de l'histoire de la Formule 1. Résultat: un moteur de 130 chevaux qui a du nerf. Pour amadouer cette puissance, l'Integra s'est dotée d'une suspension à double fourchette indépendante et d'une direction à crémaillère, servo-assistée en fonction de la vitesse. Les capacités de freinage jouent aussi un rôle important au niveau de la performance. C'est pourquoi l'Integra est équipée de freins à disque assistés aux 4 roues. Ce n'est pas tout. L'Integra possède une longueur d'avance sur bien d'autres voitures car elle offre, en option, un système de freins anti-blocage. Vous avez le choix. Vous pouvez placer votre argent sur des chevaux qui ont fait leurs preuves ou risquer le tout pour le tout en le plaçant ailleurs.

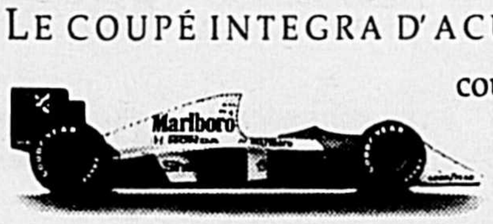

Pour en savoir plus sur l'Integra et sur la garantie Acura de 5 ans/ 100 000 km†, les concessionnaires et les Plans AcuraBail/Finance†† composez sans frais le 1 800 263-2828.

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE
Votre vie tient à votre ceinture.

†Selon la première éventualité. ††Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.
*P.D.S.C. à partir de 14 800 $ pour un coupé Integra RS 1991 avec boîte manuelle à 5 vitesses. Le prix ne comprend pas les frais d'immatriculation et de transport, ainsi que la TPS et la taxe de vente provinciale. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

ACURA

ACURA CASAVANT

2499 Casavant O., St-Hyacinthe Tél.: 771-0101

Coupe Internationale d'haltérophilie au Cégep

Les Américains rois et maîtres!

Les Canadiens ne sont pas parvenus à justifier leur réputation dans le bastion de la redoutable Machine Rouge. Ils ont cédé la Coupe Internationale d'haltérophilie aux Américains. S'ils sont retournés avec la Coupe, ils ont également ajouté les titres d'athlètes par excellence remportés par Robin Bird et Bryan Jacobs qui ont enregistré les plus éloquents pointages à la moyenne Sinclair. Confrontation qui regroupait également des Mexicains. Ces derniers ont exercé des pressions auprès des dirigeants de l'Association canadienne olympique et leurs homologues de la Fédération canadienne d'haltérophilie ont finalement plié. Si au niveau féminin, les Mexicaines n'ont pas trop mal fait, chez les hommes, ils ont comme eu des problèmes, affichant les plus basses moyennes de la Coupe Internationale. Ils étaient possiblement ici pour apprendre.

Yvan Darsigny qui était de la formation A du Canada n'a pu faire justice à son talent et il était un brin déçu après l'affrontement.

■ **Jean-Marie Fontaine**

Le colosse Darsigny a échoué à son dernier essai à l'arraché et il a dû se contenter de 150 kg. À l'épaulé-jeté, le solide gaillard est venu tout près de réussir son second essai, après avoir tiré une barre de 180 kg, mais il a finalement abdiqué. "Je n'ai pas réalisé mes objectifs, mais je ne modifierai pas mon profil d'entraînement. Je n'ai pas été capable de retenir ma barre en marchant. Ce que Brett Bryan (340 kg) a réussi, je l'ai déjà fait. Ma participation au Pan-Am est pratiquement assurée, mais je compte bien me reprendre en mai lors des Championnats canadiens", commentait Yvan Darsigny.

Darsigny a admis qu'il avait ressenti une pression additionnelle. "Il y a 3 jours que le stress me tenaille. Comme exemple, hier je pesais 89 kg et aujourd"hui 86,8 kg. Certes que tu entends des voix lorsque tu lèves, mais tu ne vois pas. Et ce qui m'a indisposé aujourd'hui, ce sont mes essais qui ont été coupés. Habituellement, personne ne s'interpose entre mes essais. C'est une autre approche qui pourra éventuellement me servir".

Au combiné, Yvan Darsigny a enregistré 330 kg ce qui lui conférait le sixième échelon chez les leveurs de la classe Internationale.

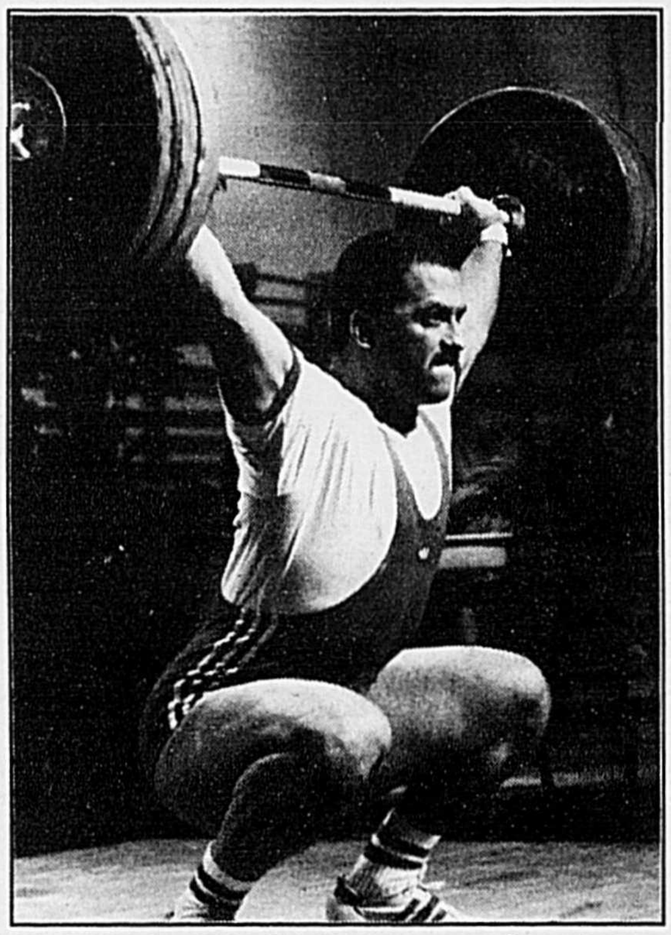

Yvan Darsigny, à l'instar de son équipe, n'a pas réussi à coiffer l'Américain Brett Bryan

Nguyen rapplique

Le Manitobain Quin Nguyen qui composait au sein de l'équipe canadienne A, a été le deuxième meilleur leveur de la Coupe Internationale. Nguyen a réussi un arraché de 95 kg et un épaulé de 120 kg pour un total de 215 kg.

Mine de rien et manoeuvrant chez les 52 kg, Nguyen a donc relancé la bagarre avec le récent recordman rosalien, François Lagacé. Nguyen a donc coiffé Lagacé par 5 kg pour le standard olympique. "Lagacé est un challenger et il devrait bien répondre", d'indiquer l'entraîneur, Normand Ménard.

Outre Darsigny et Nguyen, Patrick Arnau et Marco Loyer ont cumulé respectivement 280 kg et 282,5 kg chez les 75 kg et ils ont occupé les 14e et 15e places. Nancy Niro qui complétait l'équipe a totalisé 165 kg et elle s'est qualifiée en troisième position chez les filles.

Robin Bird, l'athlète féminine par excellence, a réussi un combiné de 167,5 kg. Sa performance lui procurait la meilleure moyenne Sinclair, devant la Manitobaine Theresa Brick, une athlète accomplie qui a édité 3 records canadiens chez les 67,5 kg avec un combiné de 200 kg, dont 115 kg à l'épaulé et 85 kg à l'arraché. Theresa évolue également en athlétisme. Elle était des derniers championnats canadiens dans les lancers du disque!

Outre Bird, Chris Leroux (230 kg), Bryan Jacobs (257,5 kg), Dave Philipps (317,5 kg) et Brett Bryan (340 kg) composaient l'équipe championne de cette Coupe Internationale en sol maskoutain.

Denis Aumais, Redjean Clerc, Sylvain Leblanc et Alain Bilodeau et Theresa Brick, de l'équipe canadienne B, ont terminé au troisième palier devant la deuxième formation américaine, formée de Than Nguyen, Paul Fleschler et Jeff Michaels et Melanie Getz.

Elvira Biscarra, Patricia Ernandez, Carla Aldana, America Bahaina, Gabriel Ruis, Juan-Carlos Reina et Antonio S. Suarez, du Mexique, ont échoué au cinquième rang.

"Je n'ai pas eu le temps de voir beaucoup d'action, mais l'organisation générale a bien fonctionné. Nous avons donné beaucoup de services aux athlètes, dont certains étaient arrivés depuis jeudi. Quant aux Mexicains, ils nous ont fait travailler. Ils se sont ramassés à Québec, alors que nous les attendions à Dorval. Nous avons mis beaucoup d'efforts pour accueillir ces 71 athlètes et je suis satisfait", racontait le coordonnateur de cette manifestation, Luc Chagnon.

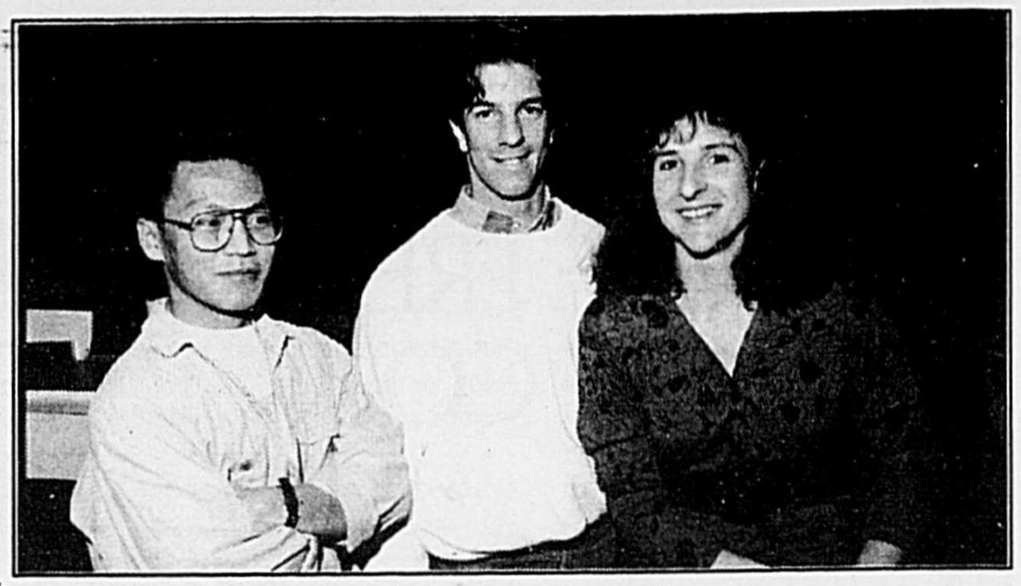

Quin Nguyen a délogé le Rosalien François Lagacé du premier rang, pendant que Ian Jubinville prenait une sérieuse option sur les Championnats mondiaux. Quant à Theresa Brick, elle a enregistré 3 records canadiens.

LOTO Courrier
$12000 EN PRIX
6 tirages de $2000
$2000 en bons d'achat chez les marchands participants
C'est facile! C'est payant!
Nom: .....
Adresse: .....
..... Ville: .....
Code postal ___ ___ tél.: .....
Déposez les coupons de participation chez les marchands membres

Directement du manufacturier
nous fabriquons
Les meubles en mélamine, stratifié et bois
MEUBLES SUR MESURE CHOIX DE COULEUR
SPÉCIALITÉ
AMEUBLEMENT POUR ENFANTS
• Mobilier de chambre "adulte"
• Bibliothèques
• Garde-manger
• Garde-robe
• Pupitre
• Table d'ordinateur
• Table de salon
• Lit plate-forme de tous genre
• Vaisselier et buffet
MANUFACTURE LOCAL DE MEUBLES
572 Concorde Nord, Saint-Hyacinthe (voisin de la buanderie) 773-2421

FESTIVA – ESCORT – TRACER *FINANCEMENT ou 500$ de rabais 8,9%
TOPAZ – SABLE – COUGAR – RANGER – BRONCO II *FINANCEMENT ou 750$ de rabais 8,9%
SÉRIE F – AÉROSTAR *FINANCEMENT ou 1000$ de rabais 8,9%
*Financement maximum 48 mois
MERCURY LINCOLN
Automobile Jérôme (1977) inc.
773-6647 Beloeil 467-1833
OUVERT Lundi au vendredi de 9 h 00 à 21 h 00
1280, DES CASCADES EST 2775, BOUL. LAFRAMBOISE SAINT-HYACINTHE
"face à l'hôpital Honoré-Mercier."

$12 000 EN PRIX
6 tirages de $2 000
LOTO Courrier

Détails en page A-31

Elle bat son record

Kim est comblée!

(J.-M.F.) -Kim Barré a réussi un arraché de 60 kg et un épaulé-jeté de 72,5 kg pour un combiné de 132,5 kg. Son épaulé constitue un nouveau record canadien chez les 48 kg.

À la formule Sinclair, Kim a été la cinquième meilleure athlète féminine de la journée, derrière l'Américaine Robin Bird et les Canadiennes Theresa Brick, Nancy Niro et Manon Poulin.

"Il y a 5 semaines que j'y travaillais mes jambes, puisqu'elles sont ma principale faiblesse. C'est motivant d'évoluer devant ma famille, mes amis, même si tu ne t'y arrêtes pas lorsque tu es sur un plateau. C'est auparavant que ça t'aide", d'avancer Kim Barré.

Maintenant, elle se préparera pour les Championnats Canadiens, (18 et 19 mai), afin de se qualifier pour les Championnats mondiaux qui se tiendront en Allemagne, en septembre. "Dans ma catégorie, j'ai de très bonnes chances de me maintenir. Ce sont les 5 meilleures qui prendront part aux Mondiaux. D'ici là, je ferai des "squats" (flexions de jambes) et je travaillerai ma technique à l'arraché un peu", de laisser entendre Kim Barré avant d'aller rejoindre son copain, le pugiliste Martin Gendron.

Durant cette journée pas moins de 10 records canadiens féminins

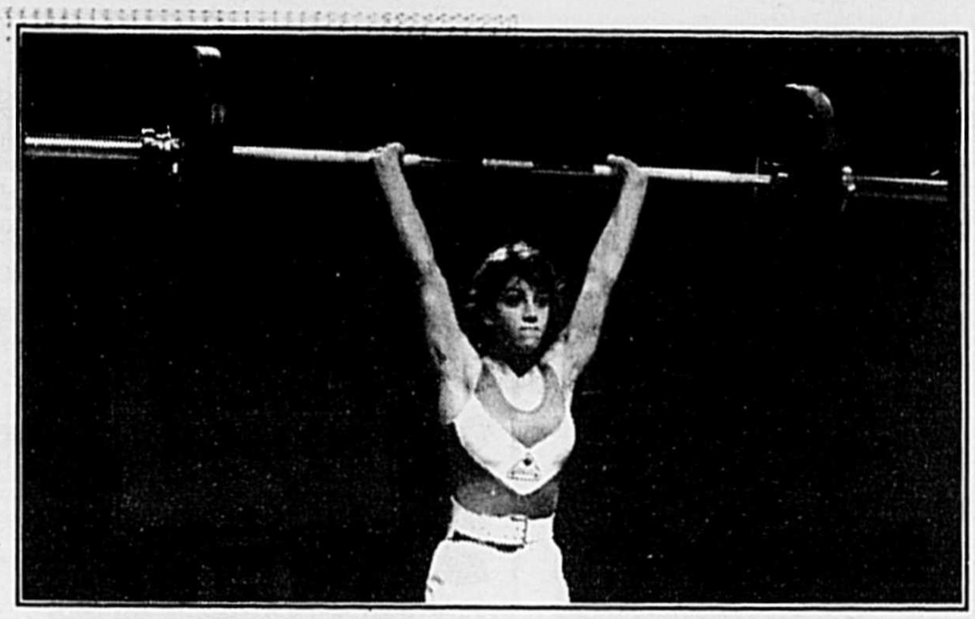

Kim Barré a édité une nouvelle marque canadienne à l'épaulé chez les 48 kg.

ont été enregistrés. Outre Barré, Manon Poulin, Manon Croteau, Nancy Niro et Theresa Brick ont posé leur griffe dans le grand livre des records.

D'autres maskoutains

Yanick Desmarais (132,5 kg), Benoît Desjourdy (112,5 kg), Guy Desgranges (225 kg), Claude Caouette (245 kg), Denis Desgranges (252, 5 kg), Guillaume Salvas (255 kg), Yves Darsigny (292.5 kg) ont également rivalisé dans la catégorie universitaire et collégiale ouverte. Ils ont occupé respectivement les 5e, 15e, 4e, 10e, 14e, 12e et 3e rangs à la moyenne Sinclair.

Ian Jubinville, grâce à son cumulatif de 282,5 kg, a été le deuxième meilleur athlète de ce groupe, derrière Serge Tremblay, du Saguenay Lac Saint-Jean, désigné l'athlète de cette catégorie avec son combiné de 290 kg. Nancy Niro héritait du même honneur chez les filles.

Isabelle Bouffard a pour sa part accumulé 55 kg à l'arraché et 70 kg à l'épaulé pour un total de 125 kg qui lui confirmait le quatrième échelon de la moyenne Sinclair.

Belle compétition qui s'est terminée avec un bon p'tit banquet où tous ont pu se mettre de la bonne bouffe sous la dent qui était un peu creuse à 21 h 30!

Isabelle Bouffard a dû se contenter de la seconde position chez les 67,5 kg.

Pas plus heureux que Jubinville

(J.-M.F.) -Pas plus heureux sur la terre que Ian Jubinville, en fin d'après-midi. Auteur d'un arraché de 127,5 kg et d'un épaulé de 155 kg pour un cumulatif de 282,5 kg, il n'y avait pas plus intéressé que Jubinville lorsque Patrick Arnau et Marco Loyer se sont exécutés en début de soirée.

Après que Loyer eut égalé sa marque de 282,5 kg, Jubinville ne souhaitait pas de malheur à Arnau, mais c'était tout comme. Il n'a pas cessé de lui envoyer des ondes négatives. Arnau a finalement échoué dans ses deux derniers essais à l'épaulé. Jubinville n'a pas dissimulé sa joie, prenant une sérieuse option sur le passeport des Championnnats mondiaux juniors. Disparu depuis un p'tit bout de temps, Jubinville est réapparu. Benoît Desjourdy qui y était allé d'un vibrant plaidoyer à l'endroit de son coéquipier, s'est informé: Où étais-tu? "Dehors pour crier ma joie", de répondre Jubinville qui, en fin de soirée, fraternisait avec l'Ontarienne Julie Malenfant.

"Ian devrait être fixé sur son sort d'ici deux semaines, après que la compilation des résultats d'une compétition dans l'Ouest soit connue. Aux Jeux du Canada, Ian a eu à composer avec beaucoup de stress et de pression qui l'ont fatigué. Il n'y a pas mieux qu'un système nerveux frais et au repos pour lever de bonnes barres. Ian a maintenu un bon volume d'entraînement et d'intensité et c'est ce qui lui a permis de devancer Arnau", de soutenir l'entraîneur Normand Ménard.

Celui-ci souhaite que certains coéquipiers de Ian Jubinville en tirent profit. "Les athlètes je les rends autonome. Il faut qu'ils fassent le programme d'entraînement que je leur recommande avant de douter, car la masse musculaire vient avec l'entraînement. Ian a donné une bonne leçon de persévérance, parce que tous l'ont vu travailler. Chez les 75 kg, Serge Tremblay et Ian Jubinville sont les étoiles montantes et il y a également Sébastien Groulx qui a déçu aujourd'hui".

Questionné sur la stratégie, Normand Ménard a rétorqué: "Je ne suis pas le genre, sauf sur les deuxième et troisième barres".

MAZDA VOUS DÉVOILE DE SUPER OFFRES SPÉCIALES

Plus la meilleure garantie de l'industrie

mazda ST-HYACINTHE

Une division de Automobiles CHICOINE

3190 Cusson, St-Hyacinthe

774-1345

Je me sens bien

Tennis de table à l'Auberge

Huang et Geng sont les premiers favoris

Des États-Unis, de l'Angleterre, de la Chine, de la France et du Canada, les pongistes se pointeront à l'Auberge à compter de ce vendredi, alors que s'ébranlera la deuxième édition de la Coupe de l'Amérique du Nord de tennis table. Une trentaine de pongistes internationaux qui se livreront une lutte endiablée, afin de décrocher les honneurs.

Johnny Huang et Lijuan Geng ont été établis favoris chez les hommes et chez les femmes.

■ **Jean-Marie Fontaine**

"Sean O'Neal, champion défendant de la Coupe, est classé septième favori de la présente édition, alors que l'Américaine Insook Bhushan, tenante du titre, est classée bonne deuxième à l'aube de la compétition maskoutaine. La compétition sera donc plus vive que l'an passé", de révéler le directeur général de la Fédération québécoise, Jacques Plamondon.

Les 8 premiers chez les hommes et chez les femmes n'ont pas à franchir l'étape de qualification qui se déroulera ce vendredi, à compter de 12 h 30, à l'Auberge. C'est sous le coup de 9 h 00 ce samedi que la vraie bagarre s'ébranlera.

Au moment d'aller sous presse, il était assuré que la France y déléguait un de ses représentants, mais on ne savait pas qui de Didier Nurdin ou d'Olivier Marmuret serait de cette manifestation? "Marmuret est bon deuxième dans son pays et le 32e en Europe. Quant à Nurdin, il figure dans le groupe des 10 premiers de la France. Pour sa part, l'Allemande Nicole Struse a déclaré forfait, car à l'approche des Championnats mondiaux, elle doit prendre part au camp d'entraînement de l'équipe nationale", de laisser savoir Plamondon.

Des pongistes de haut niveau qui devraient séduire tous les visiteurs qui défileront à l'Auberge durant ce beau week-end pascal.

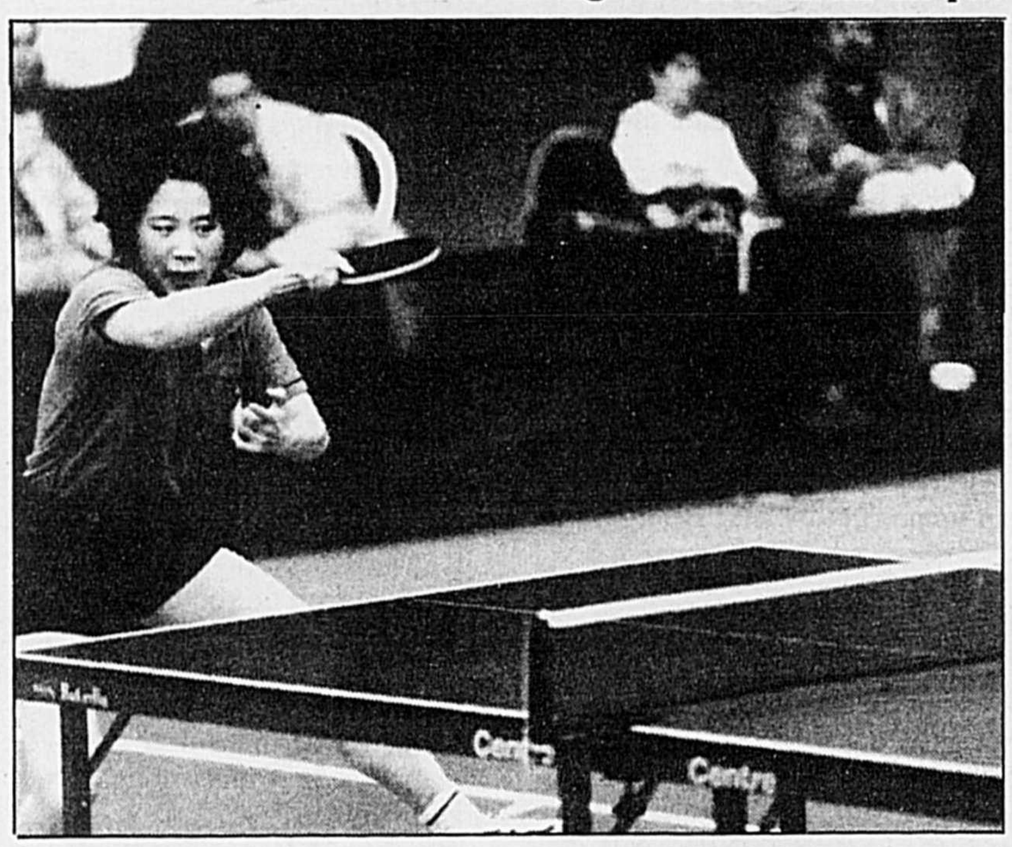

Lijuan Geng est établie première favorite chez les femmes, devant la championne en titre, Insook Bhushan. Récemment, la Canadienne d'adoption a remporté le championnat ouvert en simple et en double de la Tchécoslovaquie.

Maskoutains

S'il est un volet international qui captive tous les amateurs québécois de tennis de table, la sixième étape du Circuit Trans-Action fournira également sa part d'action. Ils seront quelque 200 pongistes de toutes les régions du Québec, sauf de la Côte Nord, qui rivaliseront sur les courts maskoutains dès 9 h 00, ce vendredi et jusqu'à dimanche en fin d'après-midi, alors que seront connus les gagnants des diverses catégories.

"Vingt-quatre de nos membres sont inscrits à ce tournoi du Circuit québécois. Ghislain Hétu, Julie Chapados, Marie-Ève Lapierre et Mathieu Dubuc sont quelques noms à retenir dans le camp maskoutain. Ce qui est remarquable, c'est que nous aurons des pongistes dans toutes les catégories. Si seulement Ghislain peut éviter au départ André Houle qui l'a éliminé dans les trois derniers tournois, ses chances seront supérieures. Il est dû", de soutenir le président du Club de tennis de table Saint-Hyacinthe, Jocelyn Gadbois.

Une manifestation à caractère provincial où les jeunes apprennent les trucs du métier, avant de se frotter aux têtes d'affiche de la discipline qui, elles, feront les frais du volet international.

Accessibles de 8 à 88 ans
Salon de Quilles 2000
Grosses quilles 8 allées

LOTO Courrier

Tous les dimanches à compter de 16 h 00
FORFAITS *Quilles/Resto*
- 3 parties de quilles
- prix de présence
- REPAS

15$ ch.
1/4 de poulet ou spaghetti, dessert, café, thé, boisson gazeuse
Réservez tôt "seul ou en groupe"

Au Bar L'Approche
MUSIQUE – DANSE
Soirées des dames
Jeudi – Vendredi – Samedi
Tout le mois de mars 22 h 00 à la fermeture

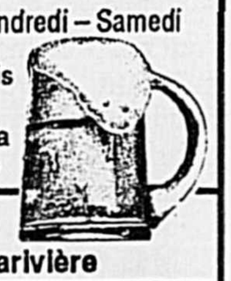

téléphonez à **799-2020**
Boul. Laurier, Sainte-Rosalie, face à Germain Larivière

À Saint-Jude
YAMAHA
JOG
Mettez un peu d'entrain dans votre routine quotidienne
- Moteur 2 temps
- Démarreur électrique
- Boîte de vitesses automatique
- Freins avant et arrière hermétiques
- Pneus larges de 10 po.

Le tout nouveau CACHE-CASQUE

MOTO R. L. Lapierre inc.
1307, rue St-Édouard, Saint-Jude, tél.: **792-2366**
LOTO Courrier

Baseball

Les Concordes à l'entraînement

Après avoir tout balayé sur leur passage dans la ligue de baseball Junior AA Rive-Sud Metro, les Concordes reprendront le collier ce dimanche 31 mars, au Pavillon La Providence, où s'amorcera le camp d'entraînement.

Mario Pineault qui s'est adjoint Sébastien Grenier, accueillera ses champions et les p'tits nouveaux entre 9 h 00 et 11 h 00 au Pavillon.

Grenier qui endossait l'uniforme des Concordes, chaussera les souliers de Guy Borduas qui a accompli de l'excellent travail l'an passé. Borduas a décidé de prendre une année sabbatique afin de consacrer plus de temps à sa p'tite famille.

La direction de la formation junior maskoutaine rappelle à tous les jeunes, nés en 1971, 1972 et 1973, désireux de se tailler un poste au sein des Concordes, de communiquer avec Jean-Jacques Girard au 773-7856 ou Marcel Lachapelle au 773-9577.

SPÉCIAL RÉNOVATION
Profitez d'un rabais de 50%
du prix de détail suggéré
sur nos 4 bains tourbillons "JACUZZI" démonstrateurs
On trouve tout... tout le temps

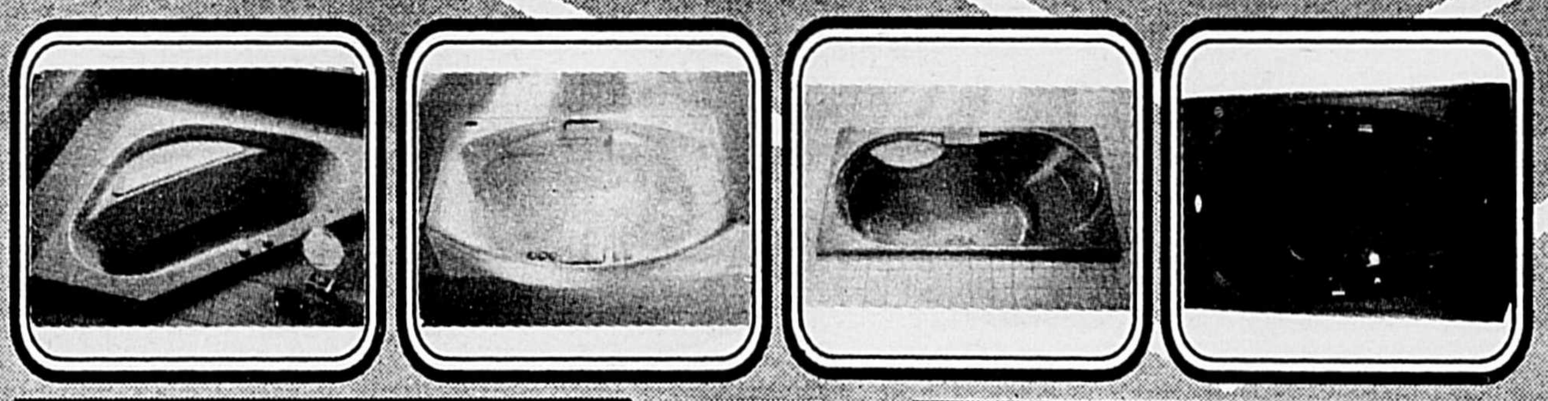

la MAISON des BAINS
VISA
MasterCard
Plan mise de côté
Gérard **Lalime**
15845, St-Louis, St-Hyacinthe 773-6634

Tournoi Daniel Racine

Plus de 60 équipes sont sur les rangs

(J.-M.F.) -Dans quelques heures, au stade Gauvin du secteur La Providence, s'ébranlera la Xe édition du tournoi de hockey intermédiaire de l'ami des sportifs, Daniel Racine. Victime d'un grave accident de ski qui le confine depuis au fauteuil roulant, Daniel a décidé, il y a 10 ans, de mettre sur pied cette classique annuelle qui lui permet de renouer avec des hockeyeurs dans une discipline qui a forgé sa réputation.

Qu'on se souvienne! Il y a 19 ans ce printemps, le capitaine Daniel Racine et ses coéquipiers des Maskoutains, avaient ravi le championnat de la défunte ligue Montréal Junior. L'entraîneur Denis Lamarre et ses hommes avaient cédé dans une série sanglante et éprouvante contre Montréal-Nord.

Presque 20 ans plus tard, ils sont encore quelques-uns de l'époque qui, par respect pour leur bon copain Daniel Racine se font un point d'honneur de de participer à ce tournoi qui réunira 66 équipes, cette saison.

Champions défendants de la classe B, les troupiers de Mercerie Brabant tenteront de répéter l'exploit dans un tournoi à la ronde qui les opposera à 3 adversaires.

Dans les classes C et Loisirs, 20 équipes sont en lice et pas moins de 22 formations convoiteront les grands honneurs dans la classe D. Toutes ces équipes seront engagées dans un tournoi de type consolation.

De Sherbrooke, de Sorel, de Montréal, de Saint-Eustache, de Mascouche, de Drummondville, de Granby, de Brossard, de Saint-Constant, de Beloeil et de Saint-Hilaire proviendront les équipes qui se mesureront aux formations maskoutaines.

Ils étaient plus d'une cinquantaine de responsables de ces équipes qui ont assisté dans les nouveaux locaux de la Brasserie Molson O'Keefe au tirage au sort qui détermine les adversaires de la première ronde.

Grâce au support de Molson O'Keefe, de nouveaux partenaires, une bourse de 4 000$ sera partagée entre les 14 meilleures formations de cette Xe édition.

C'est ce jeudi 28 mars, sous le coup de 19 h 00, au stade Gauvin que sera donné le coup d'envoi. Il y aura des programmes à tous les soirs et les activités se mettront en branle à 10 h 00, ces samedi et dimanche. "Le stade Gaucher a aussi été retenu à compter de 13 h 30 ce samedi", de faire savoir Daniel Racine.

Des laissez-passer, au coût de 9$ pour les 11 jours du tournoi, seront disponibles à l'entrée. Les frais d'admission quotidiens seront de 2$.

Les grandes finales seront débattues à compter de 11 h 00 le dimanche 7 avril.

Un rendez-vous pour tous les nostalgiques de hockey du 28 mars au 7 avril, au stade Gauvin.

Les Madeleinois joignent les Maskoutains

Jean-Pierre Bellerive, coordonnateur des Loisirs Sainte-Madeleine, a confirmé par le biais d'un communiqué, que les hockeyeurs de la paroisse et du village de Saint-Madeleine avaient adhéré à l'Association du hockey mineur de Saint-Hyacinthe pour la prochaine saison.

"Les raisons de cette nouvelle association sont entre autres, la proximité des glaces intérieures, ainsi que la qualité des services offerts", de laisser entendre Bellerive.

Une association entre les Madeleinois et les Maskoutains qui a été bien accueillie au début du mois de février.

"Les jeunes Madeleinoises et Madeleinois pourront pratiquer leur hockey dans une organisation bien établie, offrant un meilleur apprentissage", d'estimer Jean-Pierre Bellerive.

Le Comité consultatif des Loisirs de Sainte-Madeleine tient à souligner les efforts de l'Association du hockey mineur de l'endroit dans ce dossier.

LOUEZ UNE
MERCEDES-BENZ 190E 2.6 1991
POUR SEULEMENT 473$ PAR MOIS

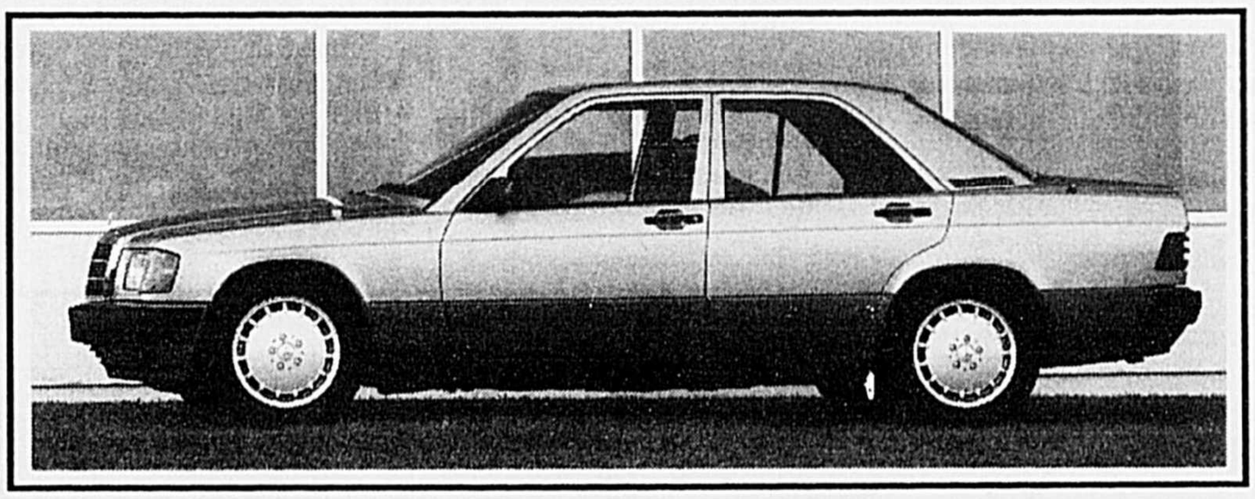

POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE SEULEMENT

Vous pouvez vous offrir une Mercedez-Benz 190E 2.6 1991 neuve en location grâce à des conditions particulières par l'entremise de crédit Mercedes-Benz du Canada et Automobile Chicoine. C'est une occasion exceptionnelle à ne pas manquer.

CONDITIONS:

Prix basé sur un bail de 36 mois avec une acompte de 7000$ ou reprise équivalente. Valeur résiduelle de 24 700$ en fin de bail. TVP. TPSet PDI en sus. Nous nous efforcerons de vous offrir un bail en fonction de vos exigences.

Chaque Mecedez-Benz 190E 2.6 est équipée de freins ABS, d'un coussin gonflable du côté du conducteur, d'un climatiseur, de lave-glaces électriques et d'autres caractéristiques luxueuses. Certains équipements additionnels sont aussi disponibles.

D'autres modèles de la série 190 et de la série 300 sont aussi offerts à des tarifs spéciaux sur demande.

Automobiles CHICOINE inc.

855 Johnson, Saint-Hyacinthe 771-2305 Mtl. 464-1491

Des Québécois aux services des Québécois depuis 1957

LE STYLE KIT A TOUT

À L'ACCENT EUROPÉEN

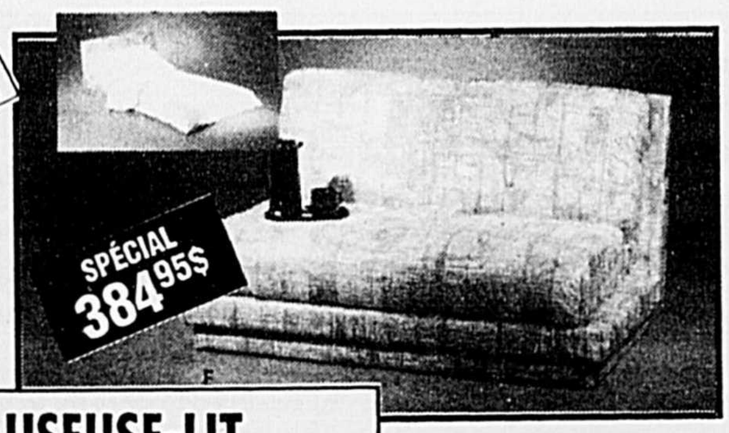

CAUSEUSE-LIT
choix de tissus

778-1314
1191 Des Cascades
CENTRE-VILLE
St-Hyacinthe

LOTO Courrier

LA BOUTIQUE KIT A TOUT

PROMOTION DE MARS

RÉDUCTION DE 50%
sur toutes les montures en inventaire

VOS LUNETTES FABRIQUÉES SUR PLACE
GÉNÉRALEMENT EN 59 MINUTES
Excepté les anti-reflets

LOTO Courrier

PROMOTION DATE LIMITE 31 MARS 1991

IMPACT VISION

620 Boul. Casavant Ouest, St-Hyacinthe J2S 7S3 778-3066

Rencontre avec...

Un peintre du dimanche

"L'Atelier libre de peinture, un lieu de rencontre pour les amateurs d'art"

- Jean Marchand

Le Service des Loisirs de Saint-Hyacinthe est fier de s'associer au Journal "Le Courrier" dans le cadre du projet "Valorisation des bénévoles" afin de faire connaître davantage aux lecteurs et aux lectrices l'implication d'une trentaine d'intervenants oeuvrant dans les milieux culturel, communautaire et sportif. Le dynamisme de ces personnes ainsi que leur travail bénévole auprès de divers organismes sauront gagner les Maskoutains aux causes qui leur tiennent à coeur.

Membre fondateur de l'Atelier libre de peinture, M. Jean Marchand en assume la présidence depuis 1988. Cet organisme culturel regroupe une soixantaine de membres qui ont la même passion en commun, la peinture.

Outre les conférences-démonstrations mensuelles, l'Atelier organise des cours de perfectionnement, des sessions de peinture en plein air, la visite d'un peintre-critique et une exposition des oeuvres des membres, événement annuel gratuit qui aura lieu cette année le 6 avril, de 11 h à 22 h et le 7 avril, de 11 h à 17 h, au Centre culturel situé au 800, rue Turcot à Saint-Hyacinthe.

L'échange et l'expérimentation de nouveaux apprentissages

"Organisme sans but lucratif, l'Atelier veut encourager et favoriser le perfectionnement de ses membres par l'acquisition de nouvelles connaissances et par le développement de leurs habiletés d'expression en art pictural. De plus, il tend à permettre aux peintres de connaître, d'échanger et d'expérimenter des apprentissages en art pictural. Les intervenants bénévoles veulent également favoriser l'accès à des occasions de libre pratique pour tous les membres ainsi que réaliser des programmes d'activités répondant aux attentes des peintres", d'expliquer Jean Marchand.

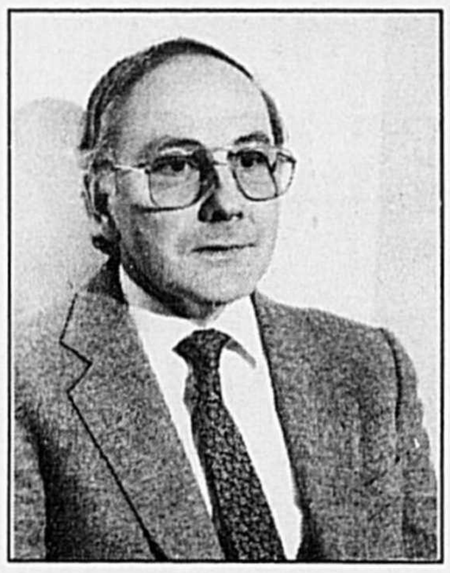

"L'Atelier veut encourager et favoriser le perfectionnement de ses membres par l'acquisition de nouvelles connaissances."

"Au cours de la saison 1990-91, des conférences-démonstrations des plus intéressantes ont été présentées. Des peintres tels John Der, France Malo, Rosanne Pomerleau, Laurent Bonnet, Lucie Fournier et Claire Dion sont venus tour à tour expliquer leur technique de travail et peindre devant les membres de l'Atelier", de poursuivre cet amateur d'art et peintre maskoutain.

"Afin d'aider nos membres dans leur recherche picturale, M. Gérard Breton, peintre et professeur bien connu des Maskoutains, propose un travail dirigé aux membres de l'Atelier et termine les activités de la journée par une critique des oeuvres produites. Ces journées sont fort appréciées de tous et c'est en grand nombre que les membres de l'Atelier y participent", de commenter le président de l'Atelier libre de peinture de Saint-Hyacinthe.

"Au cours de la saison 1990-91, des conférences-démonstrations des plus intéressantes ont été organisées."

Peintre du dimanche depuis l'âge de 13 ans

Jean Marchand a découvert le dessin et la peinture dès son tout jeune âge. Écolier, il dessinait les cartes de souhaits des fêtes au tableau. Sa formation en dessin technique lui ouvre les portes de l'École technique de Trois-Rivières où il enseigne durant neuf ans. Il perfectionne son art avec Thérèse Gladu, André Robert et Gérard Breton. En 1988, il participe à un séminaire sur l'art contemporain en Allemagne et il expose à plusieurs reprises dans la région. Il a participé, à l'été 1990, au projet "le Tour des Peintres" afin de venir en aide à la fondation Aline-Letendre de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

service des loisirs
Saint-Hyacinthe

Amandine

La passion du Chocolat Belge

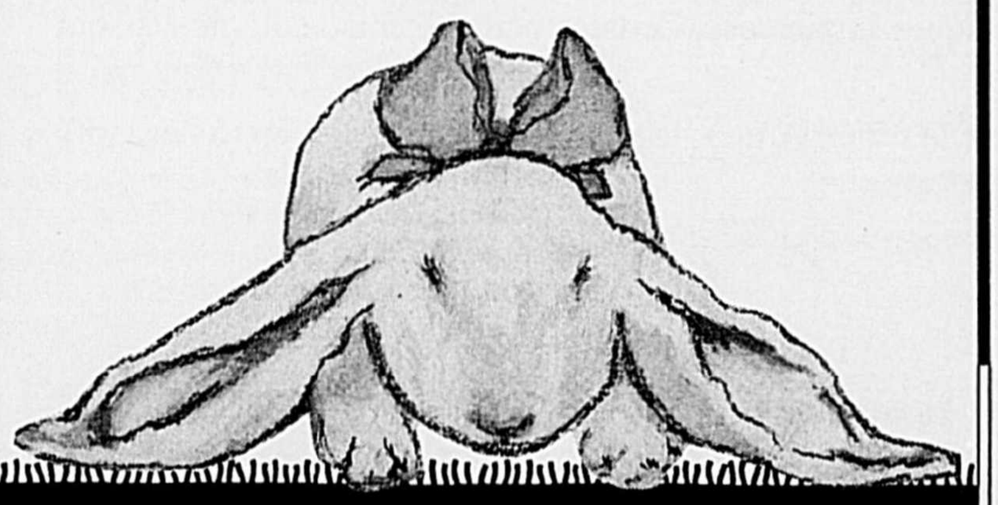

La boutique et La galerie d'Amandine

1384 Des Cascades, St-Hyacinthe
774-2618

DENILOU LTÉE

Nous habillons les enfants de la naissance à l'adolescence.

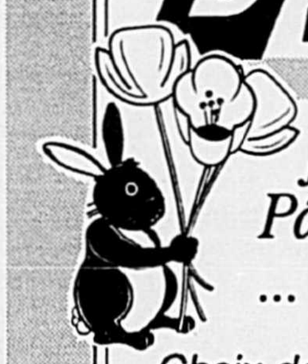

Joyeuses Pâques à tous ... et vive le printemps!

Choix de:

- Survêtements sports de 12 mois à 16 ans
- T-shirt, shorts et bermudas toutes grandeurs

ANORAK de nylon doublé finette 18,00$

ANORAK de nylon "INTERMISSION" 2 modèles 12$ et 13$

et beaucoup plus encore!

QUANTITÉS LIMITÉES

Nous habillons les enfants de la naissance à l'adolescence (0 à 16 ans)

HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi: 9h à 17h30
Jeudi et vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 17h

PLAN MISE DE CÔTÉ SANS ACOMPTE POUR 15 JOURS

DENILOU LTÉE

1275 Rouillard (voisin de Utilités J.P. Arsenault)
Mont Saint-Hilaire 464-1297 Transcanadienne, sortie 115

LOTO Courrier

C'est facile! C'est payant!

COMMENT PARTICIPER

- Chaque achat chez **les marchands participants**, vous donne un coupon de participation ou
- Découpez les coupons du concours dans **LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE** ou **LA PENSÉE DE BAGOT** et **L'ÉCHO MONTÉRÉGIEN** et déposez-les chez les marchands participants.
- **Le concours débute mardi le 26 février 1991** et se termine vendredi le 12 avril à 11 heures. Les tirages du billet gagnant de **$2000** auront lieu les vendredis 8-15-22-29 mars 1991, 5-12 avril 1991 à 11 heures aux bureau du Courrier de Saint-Hyacinthe.
- **Demandez vos coupons d'inscription**, remplissez-les et déposez les dans les boîtes identifiées à cet effet chez les marchands participants.

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

1- Pour participer, la personne doit écrire ses noms, adresse et numéro de téléphone sur la formule.
2- Les bulletins de participation doivent être déposés chez un marchand participant.
3- L'attribution des prix se fera à tous les vendredis, 11 h 00, à partir du vendredi 8 mars 1991.
4- Les bons d'achats offerts seront réclamés auprès des marchands participants.
5- Toute personne faisant affaires de près ou de loin avec cette promotion et les membres de sa famille, ne peuvent participer à ce concours.
6- Les bons d'achats d'une valeur de 2,000$ ne pourront être échangés contre une somme d'argent.
7- Un gagnant doit accepter, sur demande, que son nom soit publié à des fins publicitaires.

Tirage du 8 mars 1991
GAGNANTE DE 2000$
Marie Blanche Aubin
Marchand: Villa St-Joseph

Tirage du 15 mars 1991
GAGNANTE DE 2000$
Solange Tétreault
Marchand: G. Brabant

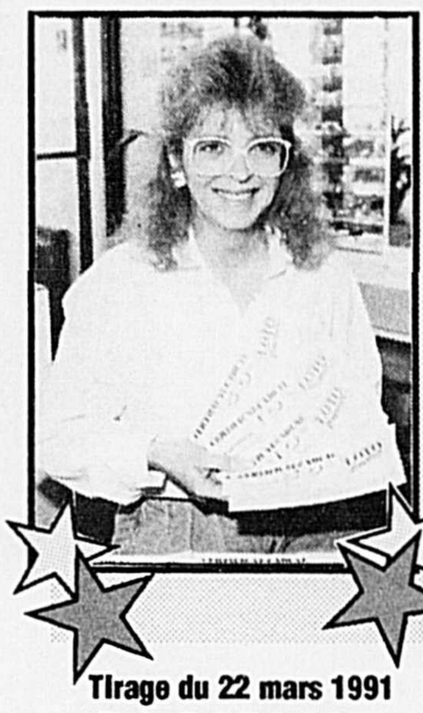

Tirage du 22 mars 1991
GAGNANT DE 2000$
Aline Allard
Marchand: Impact Vision

Tirage du 29 mars 1991
GAGNANT DE 2000$

Tirage du 5 avril 1991
GAGNANT DE 2000$

Tirage du 12 avril 1991
GAGNANT DE 2000$

Salon de Quilles 2000
Grosses Quilles
4155 Boul. Laurier Sainte-Rosalie 799-2020

Mercerie G. Brabant Inc.
410 de l'Hôtel-Dieu St-Hyacinthe 774-7131

A. Robert & Fils Meubles
590 de la Concorde Nord
Saint-Hyacinthe 774-4787

Boulangerie St-Hyacinthe 1990 Inc.
1205 Bibeau Saint-Hyacinthe 774-8515

Garage Jean Cournoyer
AUTOPRO Mécanique autos importées
369 Route 137 La Présentation 796-2318

Restaurant Au Crépuscule Enr.
1095 ave Laframboise Saint-Hyacinthe
774-8200

Moto R. L. Lapierre Inc.
Yamaha Suzuki
1307 rue St-Edouard, Saint-Jude
792-2366 792-2131

Automobiles Jérôme 1977 Inc.
1280 des Cascades Est
2775 Boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe 773-6647

Salon de l'Électronique
2783 Nichols, Saint-Hyacinthe 774-7896

Antonio Moreau Ltée
1825 Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe
774-4828
3200 Boul. Laframboise (Gal. St-Hyac.)
774-3621

Bijouterie Choquette Inc.
524 Mondor, Saint-Hyacinthe 773-1204

Brodeur & Poitras Photographes
2675 Boul. Laframboise 771-0584

Filbotte Sports Inc.
2780 Nichols, Saint-Hyacinthe 773-2462

Au Jardin d'Eden fleuriste
1255 Blanchette (Voisin hôpital) 774-7475

Esthétique Mieux-Être
1220, rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe
778-1800

Restaurant Du Quai et Spaghetti Maison
463-466, Ch. des Patriotes,
Saint-Charles-sur-Richelieu
584-3270 584-3124

Lits d'eau 2000
2675 Boul. Casavant Ouest 774-0999

Restaurant Au P'tit Gueuleton
5310, Boul. Laurier 773-0346

Réjean Fontaine Photo
3100, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe 778-1756

Restaurant La Cage aux Sports
3200 rue Cusson, St-Hyacinthe 778-CAGE

Impact Vision Inc.
620, boul. Casavant Ouest 778-3066

Les Ventes M.R. Plus Inc.
5025 Boul. Laurier, Sainte-Rosalie 799-5200

Villa St-Joseph
1170 Beauregard, Saint-Hyacinthe 773-5466

Nick Chagnon télévision Inc.
3165 St-Charles, Saint-Hyacinthe 773-4955

Flash Mode
483 St-François, Saint-Hyacinthe 773-0956

Silencieux Minute Muffler
(Maurice Richard, prop.)
4635 Boul. Laurier, Sainte-Rosalie
799-3846

Boutique du cuir Dona
1765 Des Cascades, Saint-Hyacinthe
771-8507

Tout en Fête
LOCATION
2585 Ste-Anne, Saint-Hyacinthe 778-1340

Aster Fleuriste et Peinture Style (Distribution B.M. Enr.)
650 de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe
773-9465
670 de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe
774-9854

Kit-A-Tout
1191 Des Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe
778-1314

Jean-Marc Darsigny T.V. Inc.
892 Des Cascades, Saint-Hyacinthe
773-1988

Au Fil d'un décor
16835 St-Louis, Saint-Hyacinthe 773-4182

Variété Saint-Hyacinthe
1095 Castelneau, Saint-Hyacinthe
(Secteur Douville) 774-1878

Laboratoire M.P. Langelier
Édifice Langelier
575 Boul. Laurier, route 116
Beloeil 467-0762

Dame Nature Enr.
Produits Naturels
536 Mondor
Saint-Hyacinthe
773-5225

Raoul Chagnon 1986 Inc.
Jouet et Vélo
2250 Ste-Anne, Saint-Hyacinthe
774-8232

Quincaillerie Gérard Lalime
15845 St-Louis, Saint-Hyacinthe
773-6634

Lave-Auto Douville
5255 Boul. Laurier, Saint-Hyacinthe
(Douville) 778-1838

Bijouterie Royale
1790 Des Cascades,Saint-Hyacinthe
774-6300

Maska Fibre
Magasin de tissus
6230 Frontenac, Saint-Hyacinthe 774-6188

Albany Tétrault Meubles
845, rue Crémazie,Saint-Hyacinthe
774-6280

Jean Coutu
• 2665, ave Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe 773-8449
• Clinique 2935, boul. Laframboise,
Saint-Hyacinthe 774-7954
• 1100, boul. Casavant, Saint-Hyacinthe
773-7415
• 1295, rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe
773-8447

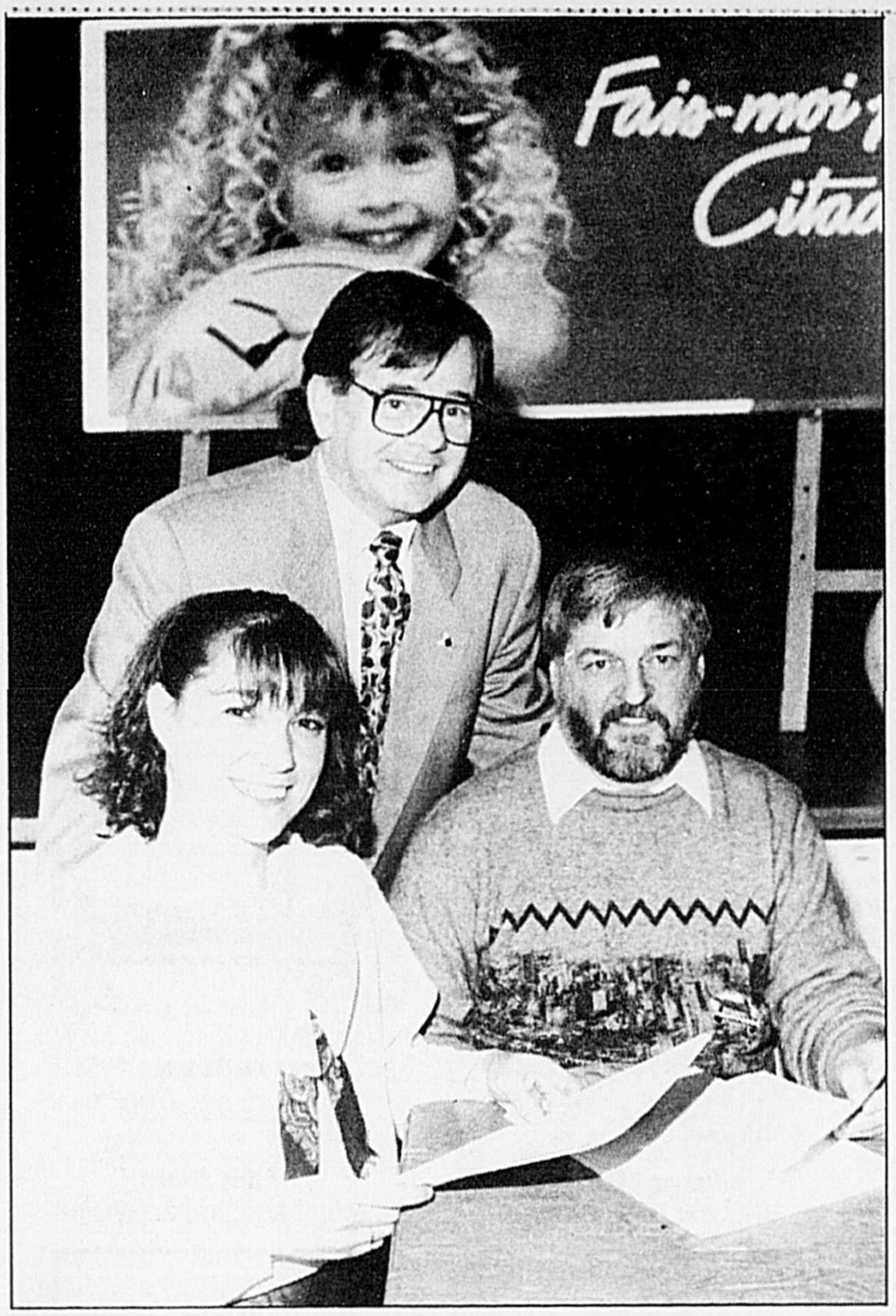

Marie-Josée Désy, entraîneure du CNSH, Michel Rousseau, directeur général du Laser et président d'honneur et Yvon Hadd, président du CNSH, étaient tout sourire lors du lancement de la campagne de financement du Nage-o-thon qui se tiendra le 5 mai.

Nage-o-thon: objectif de 20 000$

Rousseau veut battre les pompiers

Michel Rousseau, président d'honneur du Nage-o-thon, n'a qu'une idée en tête: battre les pompiers volontaires. Le directeur général du Laser était dans une forme splendide lors de la conférence de presse et il a osé défier les pompiers qui ont enregistré le cinquième meilleur chrono de la classe A, lors de la dernière édition.

L'objectif du Nage-o-thon 1991 qui sera présenté le 5 mai dans la piscine du Centre culturel, est de 20 000$.

■ **Jean-Marie Fontaine**

"Nous avons plus de membres et les frais d'administration sont plus élevés puisque nous bénéficions d'une entraîneure à plein temps. Qui plus est les frais d'association à la Fédération québécoise et aux compétitions ont été majorés", expliquait le président du Club de natation, Yvon Hadd, pour justifier l'objectif.

Ce Nage-o-thon se traduit par la campagne de financement du Club de natation qui a atteint un nombre record de 113 équipes (50$ par équipe de 4 nageurs qui ont à franchir une longueur de piscine de 25 mètres), lors de la dernière édition. "Nous pouvons accueillir une douzaine d'équipes de plus si comme l'an passé, Dame Température collabore", de soutenir le président Hadd.

Record

Les porte couleurs du Centre Citadelle I ont enregistré un chrono record de 48,93 et ils ont devancé les troupiers de la Laiterie Mont Saint-Hilaire en classe A. En classe B, les coéquipiers de la Clinique médicale Saint-Damase ont eu le meilleur sur les représentants de l'école René Saint-Pierre. En classe C, les équipiers du Saint-Hubert B.B.Q. ont coiffé ceux des Loisirs de l'Hôtel-Dieu I, tandis qu'en classe D, les troupiers du Bistro du Vieux Saint-Denis dominaient les représentants de Manville Canada Inc, division Snoc. Dans les relais de familles, c'est la famille à Guy "Banane" Laflamme qui a enregistré le meilleur temps devant celle des Nault et Roy.

Les équipes sont classées suite à une épreuve de qualification. "C'est une compétition amicale qui se déroule dans une atmosphère détendue et enthousiaste. Les argents amassés durant cette journée permettent aux jeunes de développer leurs habiletés aquatiques et sportives", a pris soin de noter le président.

Quant au président honoraire, Michel Rousseau, il n'a pas caché sa fierté de s'associer au Club de natation qui a brillamment représenté la région maskoutaine depuis plusieurs années. Et il a prévenu les pompiers, afin qu'ils soient fin prêts!

Merci!

Une trentaine de joueuses de ringuette s'est déplacée récemment pour assister à un match du Laser.

Évoluant dans les catégories Atome et Benjamine, elles sont quelques-unes qui en étaient à une première visite au stade Gaucher qu'elles ont trouvé impressionnant.

"L'équipe du C.J.R. remercie la direction pour l'accueil chaleureux et plus particulièrement M. Jean-Guy Brillon", a dit Yvette Lemay, gérante des Benjamines.

Un stage d'officiels

L'Association régionale de softball tiendra un stage de formation pour ses officiels, le samedi 6 avril, de 8 h 00 à 18 h 00, au cégep Saint-Hyacinthe.

Les frais de participation sont de 15$ pour le grade mineur, de 40$ pour le grade majeur I et de 50$ pour le grade majeur II et III.

Suite à ces stages, les candidats pourront officier des matches des rencontres inter-quartiers et inter-cités.

Tous peuvent s'inscrire immédiatement en communiquant avec le Service des loisirs au 774-9889.

Cartes professionnelles

RACINE ÉLECTRIQUE
Div. de Deslandes Électrique Inc. (514) 549-2426
• usine • commerce
• résidence • ferme
• etc.
1650, Des vétérinaires,
St-Hyacinthe, J2S 6N9
Tél.: (514) 778-2426
L'électricité sur mesure...

Centre Dentaire
Bouthillier, Deslauriers, Grégoire & Ass.
Dr. Jacques Bouthillier, D.D.S.
Dr. Robert Deslauriers, D.M.D.
Dr. Pierre Grégoire, D.M.D.
2960, Boul. Laframboise,
St-Hyacinthe
Près de l'hôpital
773-8333

HOMEOPATHIE
BOIRON
OFFERT À SAINT-HYACINTHE
ET DANS LA RÉGION PAR
JEAN COUTU
hartier
SAINT-HYACINTHE

Denis Desrosiers D.M.D.
Chirurgien dentiste
Clinique dentaire
Côté & Desrosiers
778-1164
600, boul. Casavant Ouest,
Suite 101 St-Hyacinthe,
Québec J2S 7S3

Jean-Louis Lemieux
Lemieux
mobilier de bureau inc.
2260, Martel, St-Hyacinthe, Qc. J2T1Y2
Tél.: (514) 773-2251 467-4878

Clinique médicale d'obésité
des docteurs DUPUY, THOMAS
& associés
Dr Paul Thomas
Dr Lise Théberge
Dr Mario Ostiguy
2685, Casavant ouest, suite 240 J2S 8B8
774-6467

Brouillette Automobile Inc. ST-HYACINTHE
Jeep Eagle
CHRYSLER - PLYMOUTH
CAMIONS DODGE - JEEP/EAGLE
YVAN JALBERT
Conseiller
2750 LAFONTAINE
ST-HYACINTHE, QUÉ.
J2S 2N6
TÉL.: (514) 773-8551

ALPRO ÉLECTRIQUE INC.
ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS
• INDUSTRIEL
• COMMERCIAL
• RÉSIDENTIEL
2445, Raymond,
St-Hyacinthe, QC J2S 5W4
Tél.: (514) 771-7111

R. Pinard enr.
Raynald Pinard
entrepreneur électricien
771-0360 2455 Bachand, St-Hyacinthe.

LA MARCHE DU VENDREDI-SAINT...

8ième marche du vendredi-saint à Saint-Hyacinthe

Départ à 8 h 00

de l'église Notre-Dame du Rosaire

TRAJET: (5 km)
- **La Providence**
- **St-Joseph**
- **Christ-Roi**
- **Cathédrale**

Un projet de la commission jeunesse de la zone pastorale de Saint-Hyacinthe.

CÉLÉBRATIONS DES JOURS SAINTS...

PAROISSES:	jeudi-saint 28 mars	vendredi-saint office	vendredi-saint chemin de croix	samedi-saint 30 mars	dimanche 31 mars
Assomption	16 h 00 - 19 h 30	15 h 00	19 h 30*	19 h 15	MESSES AUX HEURES RÉGULIÈRES
Cathédrale	16 h 15 - 19 h 15	15 h 00		18 h 00	
Christ-Roi	16 h 00	15 h 00		19 h 15	
N.-D. du Rosaire	16 h 15 - 19 h 30	15 h 00	19 h 30*	19 h 30	
N.-D. T.S. Sacrement	16 h 15 - 19 h 15	15 h 00	19 h 15	19 h 15	
Précieux-Sang (La Prov.)	16 h 30 - 19 h 15	15 h 00	19 h 15*	19 h 15	
Sacré-Coeur	16 h 15 - 19 h 15	15 h 00	10 h 30	19 h 15	
Ste-Eugénie (Douville)	19 h 00	15 h 00	19 h 00*	19 h 00	
St-Joseph	19 h 30	15 h 00	19 h 30	19 h 15	
St-Damase	19 h 30	15 h 00	19 h 30	19 h 30	
Ste-Monique			19 h 30*	19 h 30	
Ste-Rosalie	19 h 30	19 h 30	15 h 00	19 h 30	
St-Thomas	19 h 30	15 h 00	19 h 30*	19 h 00	

*Chemin de Croix et Célébration du pardon

Pour ne pas oublier le véritable sens de Pâques

CHOCOLAT DES PÈRES TRAPPISTES DE *PÂQUES*

- Encadrement
- Laminage
- Lithographie
- Encadrement sur mesures et standard
- Matériel d'artiste
  - Pinceaux
  - Toile
  - Chevalet
  - Peinture
  - Pastel
  - Aquarelle
  - Volume
- etc.

LA LIBRAIRIE ST-ANTOINE AGRÉÉE

- Livres religieux
- Grand choix de livre pour enfant
- Souvenirs de première communion et confirmation
- Musique classique et de détente sur cassettes ou disques laser

ATTENTION
La vente de cadres se termine le 30 MARS 91

On est là depuis longtemps... et pour longtemps

1905 PRATTE, ST-HYACINTHE 774-6000

Jeux du Québec

Meilleure performance des judokas!

(J.-M.F.) -Des enfants pauvres depuis une éternité dans les finales provinciales des Jeux du Québec, les judokas de Richelieu-Yamaska ont clairement démontré en Mauricie qu'il faudrait dorénavant composer avec eux.

Au total, les judokas ont mis la main sur 5 médailles, mais ce qui est encore plus réjouissant c'est la progression de la délégation qui était continuellement confinée dans les bas-fonds.

Détenteurs du dix-huitième échelon en 1989, à Matane, les judokas de Richelieu-Yamaska ont clôturé les plus récents Jeux, en Mauricie, en septième position, une remontée spectaculaire de 11 rangs.

Une bouffée d'air frais!

L'entraîneur Louis Graveline était débordant de confiance après la tenue de Geneviève Larouche aux récents Championnats canadiens. Geneviève a répondu aux attentes de son entraîneur, puisqu'elle a effectivement remporté une médaille d'or chez les plus de 64 kg. Louis Graveline jubilait, parce que c'était une première pour lui aux Jeux du Québec.

Et il y a fort à parier que Graveline était au comble du bonheur, lorsqu'il a vu l'Aquinoise, Luce Baillargeon, réussir également l'exploit chez les 43 kg.

Le Beloeillois, Louis Choquette, a aussi créé une favorable impression en assurant une médaille d'argent à l'équipe chez les 46 kg.

La Maskoutaine, Marie-Michelle Paul, chez les 64 kg, et le McMastervillois, Claude Jalbert, chez les 59 kg, ont été décorés de la médaille de bronze.

Maintenant que les judokas de la région ont flirté avec la gloire, il sera intéressant de constater s'ils parviendront à maintenir le même niveau d'excellence.

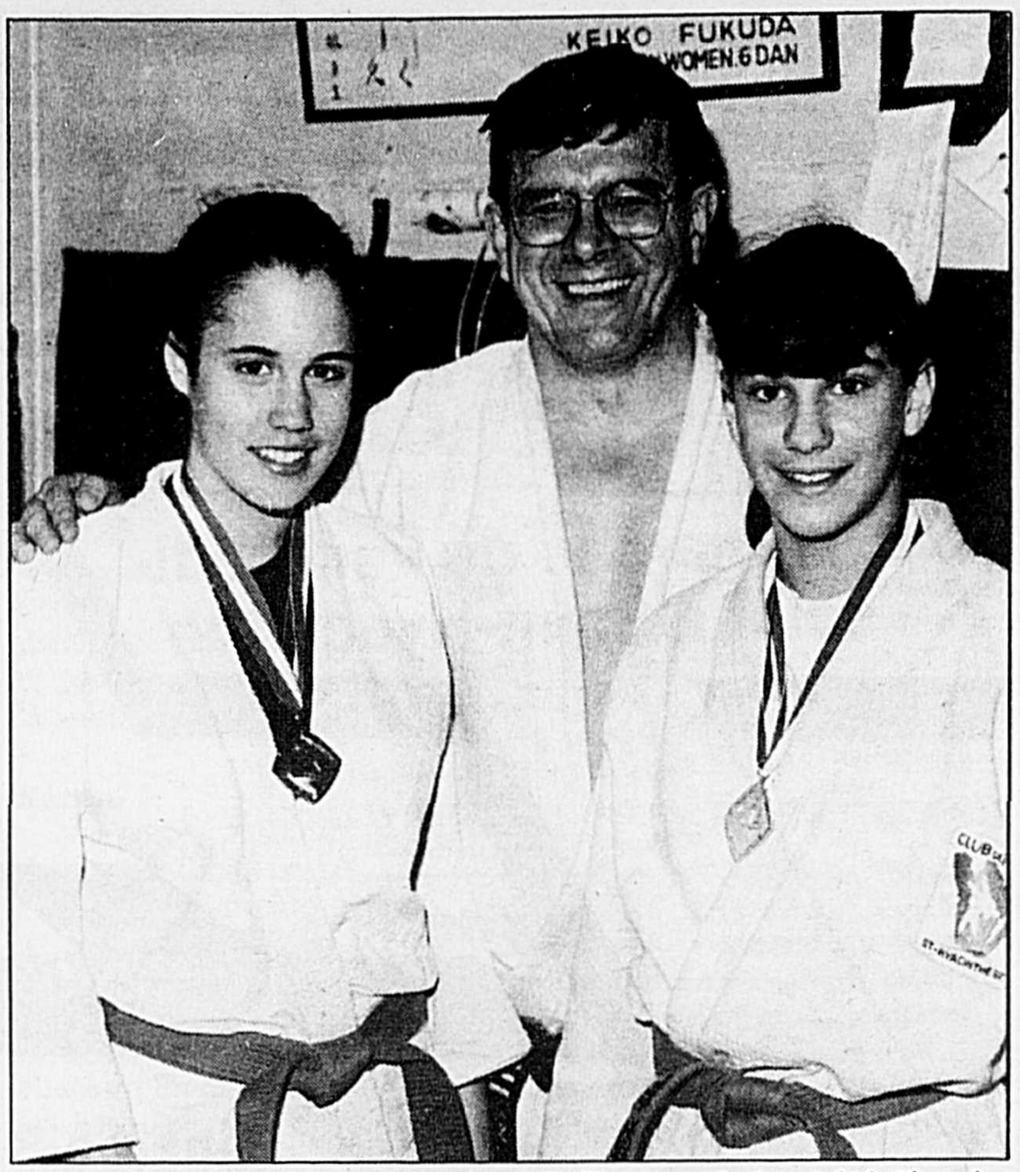

Marie-Michelle Paul (bronze) et Luce Baillargeon (or) ont été décorées de la médaille lors de la finale provinciale de judo des Jeux du Québec et elles ont été félicitées par leur entraîneur, Louis Graveline. Geneviève Larouche qui ne figure pas sur la photo, a aussi remporté une médaille d'or.

Jeux du Québec

Les karatékas se maintiennent en deuxième position

(J.-M.F.) -Les karatékas de la région Richelieu-Yamaska ont été fidèles à l'image qu'ils se sont forgée en 1989. Bons deuxièmes à Saint-Jean, les athlètes de la région ont récidivé en Mauricie lors de la finale provinciale pour maintenir le même niveau d'excellence.

Au total, les karatékas de Richelieu-Yamaska ont décroché 10 médailles et les seuls qui les ont devancés ont été ceux de Bourassa.

La Maskoutaine Nadia Jodoin a brillé de tous ses feux puisqu'elle a coiffé toutes ses rivales en kata et en combat pour ajouter deux belles médailles d'or à sa collection.

Vanessa Raymond, de Saint-Liboire, a aussi bien fait puisqu'elle a dominé l'épreuve de combat et elle s'est taillé une seconde position en kata.

Danny Langelier, de Saint-Valérien, n'a pas été en reste. En kata et en combat, Danny a remporté des médailles d'argent.

Martin Gazaille, de Saint-Valérien, a aussi bien fait puisqu'il est parvenu à monter sur la deuxième marche du podium en kata.

Kathy Saint-Pierre, de Saint-Liboire, a hérité d'une médaille d'argent en combat. C'est la Granbyenne, Emmanuelle Beaudin, qui a complété la récolte avec 2 médailles de bronze.

Bonne performance dans l'ensemble pour les karatékas!

Nadia Jodoin s'est couverte d'or, lors de la finale provinciale de karaté des Jeux du Québec. La Maskoutaine a réalisé la meilleure performance de la région Richelieu-Yamaska, dominant en kata et en combat.

Soccer

Clinique d'arbitres

L'Association régionale de soccer, en collaboration avec le Service des loisirs de la Ville de Saint-Hyacinthe, offre un stage de formation pour les arbitres.

Un premier stage se déroulera les samedi 6 et dimanche 7 avril, de 8 h 30 à 17 h 00, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

Ce stage s'adresse à ceux qui veulent détenir le grade juvénile C. Les frais d'inscription sont de 40$.

Il précédera un stage de promotion qui aura lieu les samedi 4 et dimanche 5 mai, de 8 h 30 à 17 h 00, également à la polyvalente. Cette fois, les frais seront de 50$.

Des renseignements sur ces stages sont disponibles au bureau du Service des loisirs au 774-9889.

Zellers

NOUVEAUX BAS PRIX!

POWER GLOVE 49,96 ch.

Menez le jeu d'un simple geste de la main! Gant permet de jouer en 3 dimensions sans lunettes spéciales.

Nintendo®

Cartouche de jeu "Super Mario 1" 29,96 ch.

Cartouche de jeu "Punchout" 34,96 ch.

Cartouche de jeu "Adventures of Link" 45,96 ch.

Cartouche de jeu "Legend of Zelda" 39,96 ch.

SOLDE: Du mercredi au samedi, le 27 au 30 mars 1991

Parce que... le prix le plus bas fait loi!

3200, boul. Laframboise Galeries St-Hyacinthe

Zellers Charge Card Crédit Accepté Credit Accepted

Méritas sportif maskoutain

Nominés de la Ve édition

(J.-M.F.) -La grande fête annuelle du merveilleux monde du sport sur la scène maskoutaine se tiendra le samedi 6 avril, à l'Auberge des Seigneurs. Une Ve édition du Mérite sportif maskoutain, mis de l'avant par le Saint-Hyacinthe Élite, qui soulignera l'excellence. Un jury de sélection a procédé dernièrement afin d'identifier les grands de l'année 1990 qui seront honorés durant cette soirée.

Sans plus de préambule, voici la liste des nominés dans chacune des catégorie:

Espoirs

Marie-Claude Beaudoin (softball), Édith Morissette, (nage synchronisée), France Brouillard (haltérophilie), Geneviève Houle (natation), Isabelle Beaudry (trampoline), Geneviève Côté (patinage artistique), Luce Baillargeon (judo), Audrey Hadd (soccer), Camille Turcotte (cyclisme) et Isabelle Pelletier (hockey) sont les candidates en lice pour le titre d'athlète de relève.

Chez les garçons, ce titre est convoité par Alain Saint-Amand (boxe), Jonathan Allard (baseball), Philippe Rousseau (natation), Marc Gendron (patinage de vitesse), Frédéric Delage (soccer), Yannick Desmarais (haltérophilie) et Yan Thibodeau (judo).

Athlètes

Kim Barré (haltérophilie), Geneviève Larouche (judo) et Isabelle Royer (karaté) sont en nomination chez les athlètes féminines par excellence.

Patrick Allard (boxe), Alexandre Messier (baseball), René Corbet (hockey), Patrick Isabelle (badminton), Jacques Millier (softball), Yvan Darsigny (haltérophilie), André Jacques (patinage de vitesse) et Pierre Hudon (cyclisme) sont les nominés chez les athlètes masculins par excellence en 1990.

Bénévoles

Jean-Claude Larivière (boxe), Jean-Jacques Girard (baseball), Gilles Deslauriers (softball), Daniel Patenaude (soccer), Réjeanne Boucher (patinage artistique), Guy Gaulin (hockey), Paul Larue (nage synchronisée), Jean Lemonde (basketball en fauteuil roulant) sont les personnalités qui convoitent le titre de bénévole de l'année.

Officiels

Michel McCaughan (boxe), André Montminy (soccer), Louis Graveline (judo), Philibert Labbé (nage synchronisée) et Mario Jodoin (haltérophilie) sont les officiels en nomination de cette Ve édition.

Entraîneurs

Nathalie Archambault (nage synchronisée), Guy Borduas et Mario Pineault (baseball), Martin Beaudry (trampoline), Louis Graveline (judo), André Laporte (boxe) et Benoît Lemelin (soccer) sont les entraîneurs, dont le travail sera reconnu au cours de ce Méritas sportif.

Équipes

Les Concordes (baseball), les Express Bantams (hockey), les Bantams (soccer) et la Taverne du Boulevard (softball) sont les quatre formations qui aspirent au titre de l'équipe par excellence en 1990.

Événements

Classique Maskou (course à pied), tournoi Provincial et Inter-régional moustique de Douville (baseball), New York vs Saint-Hyacinthe (boxe), nage-o-thon (natation), finales régionales des Jeux du Québec (soccer), tournoi Provincial pee-wee (hockey), tournoi Inter-régional Pee-Wee et Bantam La Providence (baseball), tournoi Provincial de benjamines et de cadettes de La Providence (softball), Championnat de l'Amérique du Nord (tennis de table), Classique Sports Experts Moustiques des loisirs Sacré-Coeur (soccer) et le Grand Prix Sonic (cyclisme) sont les événements qui ont marqué la scène sportive locale en 1991.

Organismes

L'Association de soccer mineur, le Club de natation, le Clan de boxe, le Club de judo, le Club de patinage artistique, l'Association de hockey mineur, les Kamikazes du basketball en fauteuil roulant, le Club de ski Raminska et le Club de tennis de table sont les organismes sur les rangs.

Et d'autres!

Les dirigeants du Saint-Hyacinthe Élite souligneront également lors ce Méritas sportif maskoutain, un fait saillant sur la scène sportive maskoutaine au cours de l'année 1990.

Cette soirée sera couronnée par l'attribution d'un Méritas souvenir à une personnalité du milieu qui, au fil des ans, a laissé sa marque.

D'ici le 6 avril, tous peuvent spéculer sur les chances des uns et des autres. Il est acquis que le suspense atteindra son point culminant lors de la présentation des nominés qui défileront alors sur la scène de l'Auberge qui sera spécialement aménagée pour cet événement.

"Respecter l'adversaire"

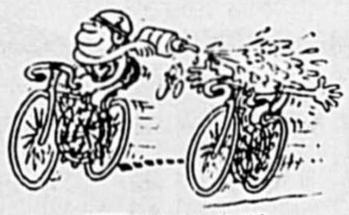

Régie de la sécurité dans les sports du Québec

1 800 567-7902

Boursiers du Saint-Hyacinthe Élite

***Alain Saint-Amand et Martin Gendron, récents médaillés des Jeux du* Canada, sont les plus récents boursiers du Saint-Hyacinthe Élite. Ces jeunes pugilistes ont reçu leur bourse des mains de Jean-Pierre Boileau, directeur de l'organisme. Luc Chagnon, coordonnateur du Championnat collégial et universitaire et de la Coupe Internationale d'haltérophilie, ne figure pas sur la photo, mais il a également hérité d'une bourse.**

INVITATION SPÉCIALE POUR LE VENDREDI SAINT

PETIT CONCERT SPIRITUEL ET RELIGIEUX À LA PAROISSE SACRÉ-COEUR

* Pour se retrouver dans l'ambiance des jours Saints et de Pâques.
* Pour vivre intensément des sentiments intérieurs allant de la tristesse à la joie exubérante de Pâques.

AVEC LA PARTICIPATION DE

* Le Choeur Intercommunautaire de St-Hyacinthe (60 choristes).
* Francine TANGUAY aux grandes orgues.
* Sylvain LAJOIE à la trompette.
* R. LAVOIE à la direction chorale.
* ARTISTE INVITÉE: Suzanne BERTHIAUME harpiste (Montréal).
* Sous la présidence d'honneur de Sr. Jeannine DAOUST, supérieure générale des Soeurs de la charité de St-Hyacinthe.

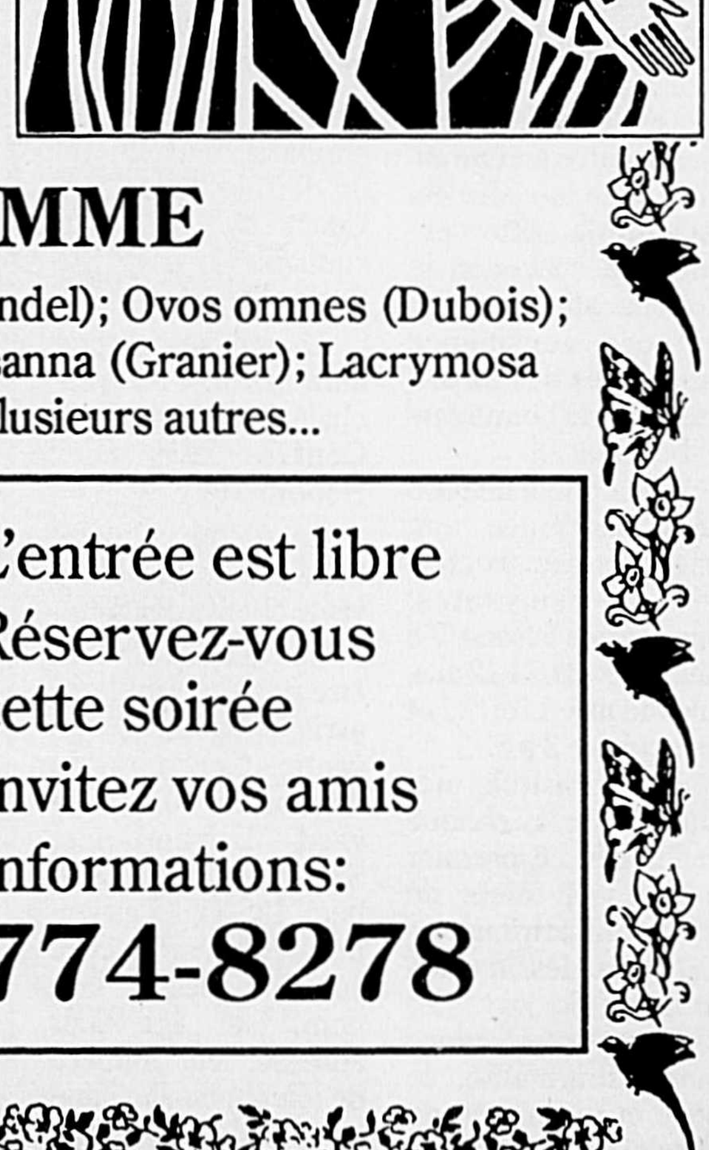

AU PROGRAMME

Ave Verum (Mozart); Canticorum Jubilo (Handel); Ovos omnes (Dubois); Les Rameaux; le Crucifix; Psaume 112; Hosanna (Granier); Lacrymosa (Mozart); Alleluia (Handel); et plusieurs autres...

VENDREDI SAINT

29 mars 1991

à 19 h 30

Église Sacré-Coeur

2210, boul. Laframboise

Saint-Hyacinthe

* L'entrée est libre
* Réservez-vous cette soirée
* Invitez vos amis
* Informations:

774-8278

Prochain souper AFÉAS

Rencontre avec l'auteure Marcelyne Claudais

(JV)Lors du prochain souper-rencontre de l'Association féminine d'Éducation et d'Action sociale (AFÉAS), l'auteure Marcelyne Claudais présentera sa perception du féminisme.

"Pour moi, le féminisme c'est l'avènement du côté féminin dans chaque être. Le pouvoir féminin se retrouve dans la féminité accomplie", dit-elle.

Le souper aura lieu le vendredi 12 avril, à 19h au "Le Nautique", situé au 1130, Bordeleau, à Saint-Hyacinthe.

Se définissant elle-même comme "écrivaine du bonheur", la philosophie de vie de Marcelyne Claudais tient en peu de mots: foi, espérance et humour: "Assez de foi pour croire en la vie, assez d'espérance pour voir la lumière au bout du tunnel et assez d'humour pour se taper les cuisses après coups!"

Dans son dernier livre: "Comme un orage en février", Mme Claudais rejoint la préoccupation de l'AFÉAS dans sa vision du féminisme. Pour l'auteure, le féminisme n'est pas démodé, ni dépassé mais doit plutôt être adapté aux années 1990. "L'oeuvre de Marcelyne Claudais reflète les réalités sociales actuelles et raconte l'histoire des femmes, qui cherchent à vaincre leurs peurs et à découvrir l'envergure de leurs ailes", d'indiquer Mme Huguette Saint-Germain dans un communiqué.

Les billets, au coût de 22$ pour les membres et 28$ pour les non-membres, sont disponibles au secrétariat de l'AFÉAS de la rue Girouard. On peut téléphoner, le matin, pour réserver au 773-7011.

Mère et filles partagent 76 062$

Jouant ensemble au Lotto 6/49 depuis trois ans, Mme Rita Beauregard, de Saint-Damase, et ses filles, Johanne (à gauche) et Manon, ont été les heureuses gagnantes d'un lot de 76 062$ (5/6 plus) au tirage du 9 mars dernier. Étant donné l'ampleur du gros lot attribué ce soir-là, Mme Beauregard avait pris soin d'enregistrer sur vidéo le tirage: "Quand j'ai constaté le gain, j'ai aussitôt appelé les filles pour annoncer la nouvelle", a-t-elle raconté. L'achat d'une voiture et des placements ont été évoqués. La combinaison fructueuse, une mise-éclair, a été acquise au Marché Saint-Damase, de cette localité.

La Journée de la Jonquille

Dans le grand Saint-Hyacinthe, depuis quatre ans, les premiers jeudi et vendredi du mois d'avril sont consacrés à la "Journée de la Jonquille".

Cette année, les 4 et 5 avril, avec l'aide de plus de 100 bénévoles, 12 000 jonquilles seront mises en vente, au profit de la Société canadienne du cancer qui annonce ainsi le début de sa campagne annuelle de financement.

Toutes les personnes intéressées à se procurer un arrangement floral ou des fleurs coupées sont priées de passer leur commande dès maintenant en communiquant au numéro 773-1003.

La Société canadienne du cancer compte sur les contributions du public pour subventionner la recherche, mettre sur pied des programmes d'éducation populaire et offrir aux personnes atteintes du cancer, et à leur famille, les services techniques et l'appui moral qui leur permettront de traverser cette épreuve dans la dignité, en conservant l'espoir de retrouver la santé.

On reconnaît sur la photo, de gauche à droite, Mme Monique Barnabé, présidente de la "Journée de la Jonquille" et Mme Jeanne Ledoux, responsable des postes de vente.

Concours de dessins

Pour les jeunes du primaire et du secondaire

Les dentistes proposent à nouveau cette année, dans le cadre du mois de la santé dentaire, un concours de dessins afin de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance d'une bonne santé buccale.

Une bourse de 900$ sera distribuée aux gagnants des six catégories suivantes: groupe des 5-6 ans, 7-8 ans, 9-10 ans, 11-12 ans, secondaire 1 et 2, et secondaire 3 à 5.

Il y aura trois prix d'attribués à chaque catégorie. Le premier prix, d'une valeur de 75$, sera attribué au plus beau dessin selon le choix du jury. Les critères de sélections sont l'originalité, le style et le contenu du dessin. Un second prix, d'une valeur de 50$, sera remis pour le dessin classé deuxième; et un dernier prix, d'une valeur de 25$, pour souligner la participation et l'effort.

La remise des prix aura lieu le 4 mai prochain, à l'auditorium du Centre hospitalier Honoré-Mercier.

Le thème suggéré cette année est: "Une visite chez le dentiste".

Les dessins devront être postés avant le 20 avril, à l'adresse suivante: Concours de dessins, 2750, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe (Québec), J2S 4Y8. Les jeunes sont priés d'inscrire sur leur dessin leur nom, leur âge, leur adresse, leur numéro de téléphone ainsi que le nom de l'école fréquentée.

Expo HABITAT 91
ST-HYACINTHE
Pavillon des Pionniers
sur le site de l'exposition de Saint-Hyacinthe
L'info rénovation
Décoration
Aménagement paysager
Ameublement
Portes et fenêtres
Cuisine et salle de bain
4, 5, 6, 7, AVRIL 1991
Heures d'ouverture:
Jeudi: 18 h à 23 h
Vendredi: 13 h à 23 h
Samedi: 12 h à 23 h
Dimanche: 12 h à 18 h
EXPO PATIO
QUINCAILLERIE GAGNON
H. GAGNON & FILS (1975) LTÉE
LE RÉGIONAL MASKOUTAIN
CFEI 106.5
9 CKSH-TV
CÂBLE 13
Admission Générale 4.00$ taxe incluse
14 ans et moins accompagné Gratuit

Tour de ville

Congé de Pâques et séance

Les bureaux de l'Hôtel de Ville et du Service des Loisirs seront fermés ce lundi, 1er avril, à l'occasion de la Fête de Pâques. Du fait de ce congé, la première séance du mois aura lieu le mardi 2 avril, 18 h 30, à la salle du conseil.

Plantation d'arbres

Le service des Travaux publics, division Horticulture, procédera dans les prochains jours à la plantation d'arbres sur rue. Quelque 130 arbres, de deux pouces de diamètre, d'une dizaine d'essences, seront ainsi plantés sur le terre-plein du boulevard Casavant Ouest, de Laframboise à Paquette; celui du même boulevard, de Laframboise à Sainte-Catherine, et le terre-plein de la rue des Cascades Est, de Wilson à Triquet. Cette plantation faite suite à l'étude Foreso représente un investissement de l'ordre de 25 000$.

Au rez-de-chaussée

Depuis quelques jours, les divisions de la Cour municipale et des Archives, relevant des Services juridiques de la Ville, sont relocalisées au rez-de-chaussée, près de l'ascenseur. Vous y accueillent: pour la Cour municipale, Mmes Lucie Morissette, assistante-greffière et Danielle Hébert, commis; aux Archives, Mmes Danielle Drouin, archiviste et Annick Paul, commis.

En vue de la belle saison

Les 16 et 17 mars avait lieu, à la Polyvalente, le stage d'initiation pour les aspirants et animateurs, garçons et filles, des Loisirs d'été. Les candidats sont maintenant soumis à une sélection, par les comités des loisirs paroissiaux. Les quelque trente choisis feront un stage de perfectionnement en juin.

Statu quo

Le statu quo est maintenu quant à la localisation des maraîchers de la Place du Marché, jusqu'à l'automne. Le prix de location des espaces extérieurs pour la saison complète, soit du 1er mai au 31 octobre, est de 1 500$; de 400$ pour une location au mois; de 100$ à la semaine et de 50$ à la journée. Mme Renée Desormeaux, coordonnatrice de la revitalisation du Centre-Ville, est la responsable du comité de Gestion du Marché.

Projet de protocole approuvé

Le projet de protocole d'entente a été approuvé, tel que soumis, relativement à la réfection du pont Bouchard. La contribution du ministère des Transports au montant de 400 000$ est payable sur l'exercice financier 1991-1992.

Ressources humaines

M. Roger Lavoie occupera le nouveau poste de chef de la planification au service de l'Urbanisme. Plus de cinquante candidatures avaient été déposées suite à l'affichage de ce poste. Le nouveau venu est un architecte qui compte une expérience de quatre ans, dont une année comme préposé à la planification au service de l'Habitation et du Développement urbain de Montréal.

Quatre employées de la Ville ont obtenu récemment leur permanence aux postes qu'elles occupent: Mmes Huguette Lafleur, technicienne en comptabilité; Jacqueline Chicoine, commis aux comptes payables; Chantal Lislois, commis-caissière; et Ginette Grenier, réceptionniste.

Octroi de 2 000$

Le conseil municipal consentait récemment à octroyer une somme de 2 000$ à la Fédération de tennis de table du Québec, dans le cadre de la Coupe de l'Amérique qui sera tenue à Saint-Hyacinthe, du 29 au 31 mars.

Marcel Therriault,
agent d'information

meritas

MESSAGE IMPORTANT

Nous avons décidé d'aider nos clients durant ces temps difficiles.

☐ Nous n'avons pas augmenté nos prix.

☐ Nous payons la TPS

☐ Nous payons la TVQ

☐ Achetez des vêtements designer pour hommes

30% à 40%

de rabais toute l'année

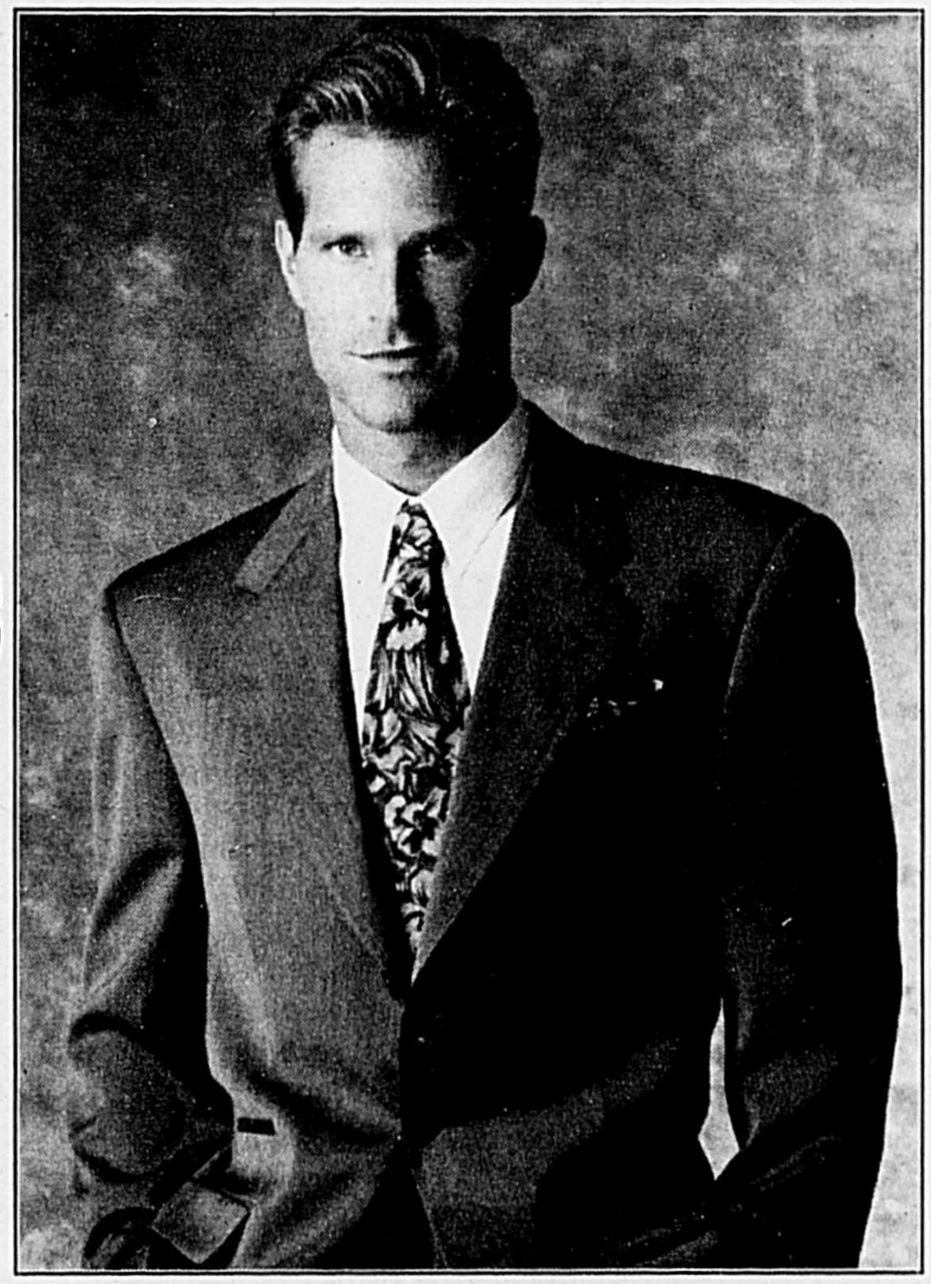

Complets

à partir de

295$

à

425$

meritas

Michel Robichaud

JACQUES FATH PARIS

VISA

MasterCard

Saint-Hyacinthe 1380, boul. Choquette

Lundi à mercredi, de 8 h 30 à 17 h Jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 21 h Samedi de 8 h 30 à 17 h

ÉDITORIAL

Une lutte totale et sans répit

Pierre Bornais

Le Département de santé communautaire, comme la chose se passe déjà dans de plus grands centres, se prépare à distribuer des trousses aux toxicomanes dans un effort pour contrer la propagation du Sida.

Voilà une nouvelle qui peut en surprendre plusieurs au point même de les scandaliser.

Comment en effet justifier que les fonds publics soient ainsi utilisés pour fournir en quelque sorte l'instrument du crime!

À première vue, la question n'est pas dépourvue d'intérêt mais pour peu qu'on lui consacre la réflexion voulue, elle ne résiste pas longtemps à l'épreuve de la réalité.

Il serait sans doute souhaitable que notre société n'ait besoin d'aucune drogue, intraveineuse ou autre, pour combler ses attentes. Et à moins de jouer au pharisien, il faut bien admettre que l'alcool, et même à un moindre niveau, le tabac, sont des drogues courantes.

Elles sont tellement présentes que c'est socialement qu'il faut en supporter les conséquences néfastes lorsqu'elles ont accompli leur oeuvre de destruction totale ou partielle. Personne n'oserait, aujourd'hui, suggérer que ces personnes soient purement et simplement abandonnées à leur sort pour avoir ainsi cédé à des habitudes mauvaises.

Même le Sida n'est plus l'objet d'un rejet automatique, maintenant que l'on sait que les victimes ne se retrouvent pas exclusivement chez les personnes à risque.

Il faut aller plus loin et s'efforcer d'intervenir pour briser le cercle vicieux de la consommation de drogue et du Sida, deux phénomènes clairement identifiés maintenant comme étant le plus grand danger pour la propagation de cette maladie terrible.

C'est là qu'il faut considérer le problème comme en étant un de santé et non de morale. C'est là aussi qu'il faut faire appel aux expériences tentées ailleurs pour proposer une voie de solution respectueuse de l'individu certes mais aussi qui prenne en compte la responsabilité collective de prévenir ou de devoir en payer le prix.

Est-il préférable de fermer les yeux et laisser les toxicomanes partager leurs aiguilles, leurs seringues et leurs infections, pour ensuite les transmettre à d'autres, en espérant que le problème se résorbera de lui-même? Ou ne vaut-il pas mieux apporter une aide concrète et précise qui, somme toute, ne représente qu'une fraction du coût total que la société doit défrayer pour soigner un toxicomane ou une personne atteinte du Sida?

Poser la question, c'est y répondre et loin de susciter une réaction négative, l'action entreprise par le Département de santé communautaire devrait recevoir l'appui de tous ceux et celles qui oeuvrent dans le domaine de la santé.

Pour la population en général, elle devrait y voir la preuve que notre système n'établit pas de distinction entre les personnes et qu'il y a toujours la possibilité d'apporter une aide concrète à celui qui se trouve dans la difficulté, en espérant de la sorte l'aider à s'en sortir.

EN MARGE

Mon grand-père ne s'y retrouverait certes pas dans les célébrations entourant la Semaine sainte et la fête de Pâques.

Lui qui "faisait carême" pendant 40 jours en se retenant de jurer, de boire la moindre gorgée de whisky, en jeûnant de bien des façons, même sur le devoir conjugal, célébrait joyeusement Pâques après avoir été "porter son paquet" dans le secret du confessionnal, après l'Office du Jeudi saint.

Jeûne et abstinence semblent désormais des mots bannis du vocabulaire. On ne confesse plus ses péchés, on "célèbre le pardon" en groupe. On ne fait plus son "chemin de Croix" comme pénitence, on participe en "gang" à une Marche du pardon dans les rues de la ville.

Même la cueillette de "l'eau de Pâques" est devenue bien aléatoire à cause de la pollution, la seule eau de source que l'on connaisse étant disponible en bouteille ou en cruche.

Encore heureux qu'il reste le chocolat !

Le Taciturne

COMMENTAIRE

Chicanez et vous recevrez!

Michel Lamarche

Tous savent à quel point il peut être agréable de donner, lorsque ce geste est empreint de sincérité. Mais à la lumière de ce qui s'est produit, pour une seconde année consécutive, au Téléthon Jean Lapointe, peut-être devrait-on apprendre à certains comment recevoir avec classe et dignité.

C'est très bien d'épouser une cause de tout son coeur, et Jean Lapointe mérite des félicitations pour ses efforts afin d'aider ceux qui, comme lui l'a fait, doivent combattre l'alcoolisme ou la toxicomanie.

Mais en mettant sur pied un téléthon, encore faut-il se rappeler de certains détails, le premier étant le contexte économique actuel, particulièrement difficile, on le sait très bien.

Deuxièmement, ces événements se multiplient et, finalement, la société n'est peut-être pas aussi sensible au combat contre la toxicomanie qu'aux autres maladies qui font l'objet de tous les autres téléthons. Il y a encore des gens pour qui l'alcoolisme n'est pas une maladie, bien que la médecine affirme le contraire.

Les responsables des téléthons devraient peut-être cesser d'établir des objectifs monétaires, surtout s'ils incitent l'animateur-vedette à "chicaner" son auditoire lorsque les chances de l'atteindre diminuent avec les minutes qui passent.

Il n'y a pas de joie à donner quand on se fait tordre le bras. Et la fierté de recevoir dans de telles circonstances devrait être encore moindre.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Directeur général et éditeur: Alain Guilbert

Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Rédacteur en chef adjoint: Vianney Théberge

Journalistes: Madeleine Pion, J.-Marie Fontaine, Michel Lamarche, Jacqueline Voghel

Secrétaire: Josée Bachand

Photographie: Photo P.P.M. (Robert Gosselin, Patrick Deslandes)

Caricaturiste: André Poliquin

Directeur technique: Normand Gonneville

Administration: Louis Norris, contrôleur

Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Directeur de la publicité: Réal Brodeur

Publicitaires: Paul Paradis, Norbert Saint-Martin, Gérard Leblanc, Germain Caron, Pierre Charbonneau

Secrétaire: Marlène Laurence

Graphiste: Guillaume Bédard

Le réseau Select — The Audit Bureau — Atelier Syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971
Abonnement: Camelot, 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
aux U.S.A., 104$ par année

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

Résolution adoptée sur division

Une firme déterminera le site de la Maison des Arts

L'engagement d'une firme spécialisée pour déterminer le futur site de la Maison des Arts, à Saint-Hyacinthe, ne fait pas l'unanimité au Conseil municipal.

Les conseillers Bernard Barré, du district de La Providence, et Denis Fontaine, des Deux-Clochers, déplorent cette dépense "supplémentaire", alors même que la consultation populaire n'a pas encore eu lieu.

■ **Vianney Théberge**

"J'ai toujours cru, depuis le début de l'élaboration du projet, qu'on devait aller en consultation pour connaître le désir des Maskoutains d'avoir ou pas une Maison des Arts, avant d'engager quelque montant d'argent que ce soit," a lancé M. Barré.

M. Michel Rousseau a cependant rétorqué qu'il fallait d'abord connaître le site, savoir le coût du projet ainsi que le montant de la subvention de Québec, avant de se présenter devant la population.

Ce dernier au donc proposé, appuyé par M. Normand Bergeron, de mandater la firme de consultants Adum pour la préparation d'une étude comparative des sites visant l'implantation de la Maison des Arts.

Le mandat comprend notamment la détermination des préoccupations, sélection et disponibilité des sites et implantation de la polymétrie, la détermination des priorités et valorisation des sites, ainsi que le choix du site et la production d'un rapport final.

Les honoraires de ladite firme pour le mandat sont calculés sur la base d'un taux horaire et sont estimés à un coût maximal de 12 711,60$, incluant la taxe sur les produits et services.

À l'annonce de ce montant et de la décision du Conseil d'investir dans un projet "pas encore souhaité par la population", un jeune homme, dans la salle, n'a pu résister à l'envi de manifester son opposition. Il est vrai que quelques minutes plus tôt, la Coalition de Groupes populaires, avait demandé expressément au Conseil de réagir à la situation économique qui règne actuellement à Saint-Hyacinthe.

"On a besoin d'argent pour relancer l'économie," a-t-il lancé à deux reprises.

M. Laurier Comtois qui présidait la séance en l'absence de M. le maire Clément Rhéaume, a prestement et poliment, invité le jeune homme à se taire, soulignant même le pouvoir qu'il détenait de le faire expulser s'il persistait à rompre le silence.

Le silence est revenu, le vote a été pris et la résolution a finalement été adoptée; les quatre conseillers à avoir accepté la dépense sont MM. Michel Rousseau, M. Normand Bergeron, M. Jacques Lefebvre et M. Claude Riendeau.

Troisième tirage

La Loto Courrier fait une autre heureuse!

C'est le vendredi 22 mars qu'avait lieu le troisième tirage dans le cadre de la Loto Courrier.

Pour effectuer le tirage, Le Courrier avait invité M. Claude Marchesseault, responsable des communications à la Fédération des Caisses populaires Desjardins. On le voit ici en compagnie de M. Alain Guilbert (à gauche), directeur général de DBC Communications, et de M. Germain Caron, représentant publicitaire pour Le Courrier de Saint-Hyacinthe.

Sur l'autre photo on peut apercevoir Mme Aline Allard, de Saint-Hyacinthe, recevant son prix. Celui-ci consiste en 2 000$ de bons d'achats dans les divers commerces participants. Mme Allard a pris possession de son lot en présence de M. Jacques Gauthier, de Impact Vision et de M. Germain Caron, publicitaire au Courrier de Saint-Hyacinthe.

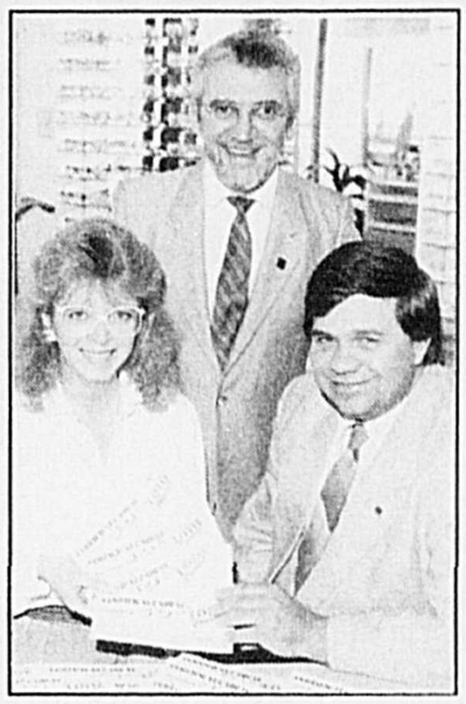

Demande au ministère des Affaires culturelles

Des fouilles archéologiques au Parc Dessaulles?

(TV) - Quels trésors archéologiques peut bien cacher le Parc Dessaulles, à Saint-Hyacinthe? C'est sans doute pour connaître la réponse que le Conseil municipal entend scruter à la loupe les strates souterraines du Parc.

En effet, à la séance régulière du lundi 18 mars, le Conseil, par résolution, a décidé d'adresser au ministère des Affaires culturelles du Québec, une demande pour une étude de potentiel archéologique, le tout pour fins d'obtention d'une subvention.

Les conseillers trouvent opportun de faire procéder à de telles fouilles, compte tenu des activités et des édifices qui ont existé à cet endroit.

Aussi, ils ont mandaté Mme Renée Desormeaux, coordonnatrice du programme de Revitalisation du Centre-Ville, de procéder à ladite demande à Québec.

Il y a quelques mois, lors de la présentation du plan triennal, la Ville avait signifié l'urgence de "rajeunir" le Parc Dessaulles. Des travaux de rénovation deviennent urgents.

L'occasion est donc belle de scruter les couches du sol à cet endroit.

D'aucuns cependant font remarquer que les travaux de construction du Parc Dessaulles, ont probablement détruit plusieurs vestiges de l'époque seigneuriale et de la présence de peuples amérindiens en sol maskoutain.

La demande est malgré tout acheminée à Québec. C'est le ministère des Affaires culturelles qui décidera de l'opportunité ou pas de "tourner" le sol à cet endroit et du montant qu'il est prêt à consentir pour de telles fouilles archéologiques.

Corporation de développement économique

Me Jacques Sylvestre en demeure le président

(ML)- Me Jacques Sylvestre a accepté un nouveau mandat d'un an à la présidence de la Corporation de développement économique et industriel de la région de Saint-Hyacinthe, lors d'une réunion de l'organisme, le 20 mars dernier.

Me Sylvestre sera secondé de deux vice-présidents, soit MM. Louis-H. Lafontaine et Michel Lanoix.

Les autres membres du conseil d'administration sont M. Claude Laroche, trésorier, Michel Côté, secrétaire, Mme Sylvie Simoneau et M. Guy Bruneau, administrateurs.

Dix groupes honorés

Conférence de Jean-Guy Roy à la soirée de "Action 90"

C'est sous le thème "Écho des Jeunes du Monde" que Jean-Guy Roy, directeur de l'Office de la Jeunesse du diocèse, s'adressera aux représentants des 64 groupes qui ont déposé des dossiers au programme d'aide "Action 90" patronné par les caisses populaires Desjardins du territoire Richelieu-Yamaska.

Cette activité se déroulera à l'I.T.A. de Saint-Hyacinthe, le mardi 2 avril et permettra aux autorités de la Fédération d'honorer 10 groupes dont les projets réalisés en 1990 ont retenu l'attention des membres du jury.

Rappelons qu'au printemps 1990, l'Office de la Jeunesse avait été reconnue le projet par excellence d'Action 1989 pour la réalisation du livre "Nos cris et nos rêves".

Depuis, M. Roy a été accueilli par différents groupes tant adultes que jeunes, participant même à un rassemblement mondial à Moscou...d'où le thème de sa conférence.

Incendie à Saint-Césaire

(ML)- Un incendie d'importance a détruit un atelier de réparation de véhicules, le 21 mars dernier, à Saint-Césaire.

C'est une passante qui a alerté les pompiers, vers 21 heures, et à leur arrivée, ces derniers ont demandé de l'aide, qui est venue de Saint-Paul et d'Ange-Gardien.

On ne connaît pas la source de l'incendie ni la valeur exacte des pertes, mais les premières estimations laissent croire qu'elles se chiffrent dans les 200 000$.

Le propriétaire de cet atelier est M. Jean-Paul Tremblay, et les voitures qui s'y trouvaient étaient les siennes, a laissé savoir son épouse.

L'Escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec, à Montréal, mène une enquête.

Un panier d'idées pour Pâques

Un panier d'idées pour Pâques
MOULE EN CHOCOLAT "M. MOUSTACHE"
Allan
275 g

2.97

Confiserie recouverte de chocolat au lait, avec surprise
KINDER SURPRISE
"3 Pak", 60 g **1.79**

- **FERRERO ROCHER**
Chocolats 16
- KINDER CHALET
Chocolats 120 g
- **KINDER FRIENDS**
Lapin **3.99**

Chocolats au lait fourrés noisettes et amandes
MON CHÉRI
210 g **4.49**

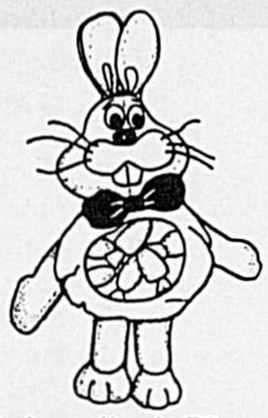

Marionnette de Pâques avec bonbons
REGAL

3.99

MOULE EN CHOCOLAT "LES AMIS DE FUZZY"
Allan
75 g **3.99**

Assortiment de bonbons
PJC
JEAN COUTU

1.19 AU CHOIX

Oeufs en chocolat miniatures
200 g **1.59**

ÉCONOMISEZ 60¢

à l'achat d'arachides rôties à sec PLANTERS, 450 g.
Limite 1 coupon par client.
Valide du 24 au 30 mars 1991.
*Le crédit de T.P.S. est compris dans la valeur nominale du coupon.
Remboursement:
A.C. Nielsen, C.P. 3000,
St-Jean, N.B. E2L 4L3

2.49 AVEC COUPON — SANS COUPON **3.09**

16309643

Oeuf en chocolat BAMBI
300 g

4.49

COTON OUATÉ
Avec lapin en peluche 20 cm pour enfants

9.99 AU CHOIX

LAPIN GONFLABLE
60 cm

1.99 AU CHOIX

ALLAN
Moules en chocolat solides
- M. Solide
- M. Noix
- M. Fruits et noix
- M. Fluffy
200 g ou
- Poule "Pulls chanceux"
160 g **1.97 AU CHOIX**

ALLAN
Moules en chocolat
- Garfield, 200 g
- Raillement de Pâques
275 g

3.49 AU CHOIX

Panier de Pâques avec animal en peluche
ALLAN

8.99

SMILES'N CHUCKLES
- Oeuf aux fruits et aux noix
- Oeuf avec jaune
120 g

1.49 AU CHOIX

MIGHTY STAR
Lapin mignon
25 cm **12.99 AU CHOIX**

Assortiment de peluches pour Pâques
15 cm - 18 cm **8.99 AU CHOIX**

ÉCONOMISEZ 50¢

à l'achat d'un oeuf en chocolat au lait rempli de votre chocolat préféré de
ROWNTREE, 170 g
Limite 1 coupon par client.
Valide du 24 au 30 mars 1991.
*Le crédit de T.P.S. est compris dans la valeur nominale du coupon.
Remboursement:
A.C. Nielsen, C.P. 3000,
St-Jean, N.B. E2L 4L3

2.99 AVEC COUPON — SANS COUPON **3.49**

35500461 AU CHOIX

MOULES EN CHOCOLAT AU LAIT PUR
- MARIO
- COPAIN

PJC Jean Coutu
300 g

4.99 AU CHOIX

MOULES EN CHOCOLAT AU LAIT PUR
- LAPIN
- ÉCUREUIL

PJC Jean Coutu
400 g **5.99 AU CHOIX**

JEAN COUTU

VINCENT Chartier

- 2665, ave Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe
773-8449
- Clinique
2935, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe 774-7954
- 1100, boul. Casavant
Saint-Hyacinthe
773-7415
- 1295, rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe
773-8447

Évidemment, nous acceptons les coupons de pharmaprix, Uniprix, O Bonsoins et les autres

*** Limite de 3 par clients**

Valide du 24 au 31 mars 91

Pour d'autres spéciaux formidables, consultez notre circulaire à l'entrée.